

ELEMENTS DE REFLEXION PAR VENTS MAUVAIS

Présentés par Dominique Lévêque

INTRODUCTION

I- L'EMPIRE DE L'INSENSIBLE, p 3

Le fond de l'air *néoréac*, p 4

Trois grands chocs à absorber, p 6

II- A LA RECHERCHE D'UNE EUROPE EUROPEENNE ET DE L'ENVIRONNEMENT, p 9

L'Europe en proie à l'enclosure, p 10

Progressistes contre populistes ?, p 11

Clarifier et repenser l'Europe avant de la relancer, p 13

Les enjeux politiques des prochaines élections, p 17

III- L'IMPOSSIBLE TRANSITION ECOLOGIQUE ?, p 21

Un *Homo Sapiens* pas très *sapiens*, p 23

Un bilan mitigé, p 25

La problématique du financement, p 34

La biodiversité qui rit, p 39

IV- LA RESURGENCE DE LA QUESTION SOCIALE, p 43

De quoi le « giletsjaunisme » est-il le symptôme ?, p 44

France des villes et des métropoles contre France des champs et périphérique ?, p 51

La réduction des inégalités comme facteur de développement durable, p 53

Vers nouvel âge du social, p 55

V- POUR UN RENOUVEAU DEMOCRATIQUE, 56

Le référendum, le nec plus ultra ?, p 56

Réinventer la vie démocratique, p 58

La nécessité d'un débat public de qualité, p 62

La République, un bien précieux, p 63

VI- LE BESOIN D'UN PROJET DE SOCIETE, p 66

La fin du clivage droite-gauche ?, p 67

Les valeurs, mais quelles valeurs ?, p 70

Un projet d'émancipation peut-il être réinventé ?, p 72

Un projet qui s'appellerait *social-écologie*, p 75

(EN GUISE DE) CONCLUSION (PROVISOIRE), p 87

«-Comment en est-on arrivés là ? »

Soleil vert (Soylent Green) de Richard Fleischer,
tiré du roman d'anticipation d'Harry Harrison
(1966)

A quoi tient que le monde subisse toute une série de dérèglements aussi bien d'ordre climatique, géopolitique, social et financier, qu'il soit en proie à un recul des coopérations, de la bienveillance, des libertés, à une régression religieuse, en même temps que progressent les égoïsmes, la déréliction sociale, les replis identitaires, le tribal, les excommunications intellectuelles, le fanatisme, la violence, la privatisation du vivant et l'impraticabilité de la vie ? Au PRé, nous ne sommes pas vraiment de ceux qui aiment à croire que « c'était mieux avant », à surestimer le négatif ou à se réfugier dans le déclinisme.

Des exoplanètes aux percées sur l'ADN en passant par la cire d'oreille des baleines, une particule fantôme en Antarctique qui révèle une source de rayonnement parmi les plus dynamiques de l'univers ou à un plan d'eau sur Mars, l'année 2018 abonde de fascinantes avancées et découvertes scientifiques. La libération des esprits et des corps reste libératrice, et nous vivons dans une époque qui n'a jamais été aussi novatrice et inventive.

Le taux d'extrême pauvreté dans le monde est en baisse et la scolarisation des enfants progresse. Notre parti-pris ne nous empêche pas d'essayer d'être le plus lucide possible, d'apprécier les progrès réalisés, sans perdre de vue que les bilans sont souvent en demi-teinte.

Il nous conduit à nous méfier des jugements généralisateurs. Et nous savons que le progrès n'est pas forcément linéaire.

Depuis 2010, l'ambition, la démarche du PRé reste *pragmatiste*, empruntant autant à un Proudhon qu'à un John Dewey ou à d'autres penseurs plus contemporains. Nous considérons qu'il n'existe pas de recettes toutes faites. Notre pragmatisme n'est pas rhétorique, qui nommerait « réalisme » l'application de dogmes, sans souci des résultats pratiques, c'est à l'inverse un pragmatisme qui invite à produire des effets sur le réel, en se coltinant ses rugosités. Nous ne méconnaissons pas le penchant des Français au pessimisme et à l'autodépréciation qui n'est jamais loin de leur faire courir le risque d'une prophétie autoréalisatrice. Un mot d'Orson Welles résume notre sentiment : « *je suis un pessimiste complet mais je suis allergique au désespoir* ». Nous savons que l'avenir de l'humanité n'est pas sans dangers et c'est bien pour cela que nous prenons le parti de *l'optimisme de la volonté* qui ne nous empêche pas d'être inquiets sans pour autant nous couvrir la tête de cendres.

Nous savons ce que fut le passé et « *l'apparent triomphe* » du malheur et du mal dont parle Robert Antelme dans ce grand livre écrit sur les camps qu'est *l'Espèce humaine*.

Notre optimisme ne nous empêche pas davantage de questionner « les promesses non tenues de la modernité » pour reprendre la formule habermassienne, ni d'observer depuis quelques années, des dérives de plus en plus inquiétantes, qui menacent d'anéantir tout ce que l'espèce humaine a bâti jusqu'ici, tout ce que l'on a coutume d'appeler « civilisation ».

Comment en sommes-nous arrivés là ?

C'est la question que l'on peut se poser face aux sinistres convulsions du siècle, face au monde comme il ne va pas, face à l'évolution de l'idée de la commune humanité.

Notre conviction est que résister ou se révolter ne suffit pas sans une « idée régulatrice » de l'humanité ou de la société souhaitable. Sans penser et créer également de nouvelles possibilités d'existence.

I- L'EMPIRE DE L'INSENSIBLE

A quoi tient que parfois l'on ait le sentiment de quelque chose qui aurait à voir avec un naufrage ? Un signe qui ne trompe pas : que fait l'Europe en faveur de ce que l'historien Benjamin Stora appelle les « Damnés de la Mer » [1], ces centaines de milliers de migrants qui traversent la Méditerranée, ces milliers d'entre eux qui ont trouvé la mort pour avoir juste voulu échapper, pour la plupart d'entre eux, à la guerre ?

A quoi tient que le projet le plus important, pour la planète et ses habitants, *la Transition écologique*, connaisse un tel retard à l'allumage depuis la COP 21 ?

A quoi tient ce sentiment que les actes sont parfois trop loin des discours ?

La transition écologique est comme *La lettre volée* d'Edgar Poe, elle est sur la table - depuis au moins 16 ans - mais personne ou presque ne la voit. L'on sait pourtant qu'elle pourrait être une formidable opportunité de (re)faire société, de renforcer *l'affectio societatis*, non seulement cela, mais elle pourrait être un facteur de résilience socio-économique tant au plan supranational, national que local.

La raison aurait commandé de définir et de mettre en place un plan, un programme avec un but, des objectifs, mais aussi un calendrier de réalisation et des financements. Pour passer du mode de production et de consommation actuel à un nouveau mode susceptible de réduire l'impact environnemental de la production, de la distribution et de la consommation d'énergie, afin de permettre de lutter contre le changement, de limiter le réchauffement climatique. C'est-à-dire concrètement pour passer d'un système énergétique qui repose essentiellement sur l'utilisation des énergies fossiles, épuisables et émettrices de gaz à effet de serre, vers un bouquet énergétique donnant la part belle aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

Les enjeux sont énormes et dépassent la réduction de l'impact sur l'environnement : ils sont de nature sanitaire et environnemental, mais aussi politique, économique et social.

On oublie trop souvent, pour ne porter son regard - et pour la rejeter d'emblée - que sur son application dans l'ex URSS, que la planification fut une spécialité française au lendemain de la Libération. Le Général de Gaulle avait coutume de dire que « *Le plan n'est pas une coercition. Il est une orientation.* ». L'État concentrant, au nom de l'intérêt général, l'ensemble des actions définissant le plan, les organisant, les impulsant en veillant à lui donner une légitimité forte au travers d'une phase de concertation avec les citoyens et leurs organisations représentatives et les acteurs politiques, économiques et sociaux.

Aujourd'hui, plus que jamais, il importe de ne pas s'abandonner au mouvement « naturel » des choses. En même temps, compte tenu des enjeux et des financements requis, c'est un Plan pour le moins au niveau européen qui serait l'échelon requis.

Pourquoi, alors qu'elle avait été motrice en 2015 lors de la COP 21, la France semble dorénavant à la traîne ?

« *Notre maison brûle, et nous regardons ailleurs* » disait le Président Chirac au IV^{ème} Sommet de la Terre à Johannesburg en 2002. Si aujourd'hui, on ne regarde plus ailleurs, on a toutefois l'impression par moments que les gouvernements se contentent de sortir les pistolets à eau.

Sachant qu'une autre violence surgit au chapitre du dérèglement climatique, frappant plus fortement encore les populations les plus pauvres.

Tandis qu'au chapitre social et sociétal, les transformations du travail depuis plus de 10 ans ou la défense des droits humains mettent en relief les contradictions qui ne sont pas nouvelles entre l'économie et la politique, dévoilant une autre violence spécifique qui considère les hommes comme une collection d'êtres abstraits, sans visage ni corps, comme désincarnés. La vie, la souffrance, l'attention, le *Care*, la bienveillance ou l'indifférence mutuelle, l'irrésistibilité de la mort, le désir d'être reconnu dans la singularité de nos personnalités, de nos « identités » plurielles, sociales, culturelles, professionnelles, sexuées et sexuelles, générationnelles,

religieuses ou areligieuses, comme de nos « indifférences », sont devenus les nouveaux fragments d'une analyse globale de la société.

Le fond de l'air néoréac

Des éditorialistes français, jusqu'à des observateurs des plus sérieux, y vont de leur refrain sur un air du temps qui serait « révolutionnaire ». Sauf qu'il s'agit principalement d'une révolution conservatrice d'ampleur inédite qui ne semble respecter aucune limite. La vérité est que le fond de l'air est *néo réac*, et que cela ne date pas d'aujourd'hui, ni d'hier.

En France, en mai dernier, d'aucuns ont tenté de rejouer Mai 68. En vain. La mayonnaise n'a pas pris, pas plus que la « convergence des luttes », car l'air du temps a tout simplement changé. Ce qui animait les étudiants et une partie des ouvriers, il y a cinquante ans, en les poussant vers l'avenir, en les poussant à congédier (déjà !) « le Vieux » pour le remplacer par « le Neuf », anime aujourd'hui ceux qui prétendent, partout dans le monde, revenir à l'état national, quand ce n'est pas à l'identité ethnique. L'insolence elle-même dont l'esthétique pouvait être belle a changé de camp : elle n'est plus de gauche, ni même d'extrême gauche, elle est dorénavant d'extrême droite.

On parle de « populisme » pour décrire ce qui est avant tout une demande de protection, qui prend la figure d'une tangente vers le retour à l'Etat-Nation, qui s'exprime, élection après élection, en Italie, en Allemagne, au Royaume-Uni. Mais aussi aux Etats-Unis et peut-être même l'an prochain en Inde à l'occasion des législatives.

Le sociologue, anthropologue et philosophe des sciences Bruno Latour résume le point nodal de la situation actuelle en disant qu' « *il existe d'un côté des peuples furieux d'être privés de sol et, de l'autre, un sol hélas privé de peuples.* ».

C'est très vrai. Il ajoute avec une certaine lucidité : « *Les journalistes et les politistes parlent de «populisme» pour décrire cette fuite éperdue vers le retour à la protection de l'État Nation, que l'on voit, élection après élection, en Italie, en Allemagne, en France même et, bien sûr, au Royaume Uni et aux États Unis. Plus une nation a profité de la globalisation, plus elle l'abandonne violemment—l'Angleterre et l'Amérique menant le reste du monde dans ce retournement d'ampleur historique. Or, dans «populisme», il y a le mot «peuple». Aussi étonnant que cela paraisse à ceux qui voudraient encore célébrer «l'esprit de Mai», le problème aujourd'hui est de se raccommode avec ces deux termes toxiques, que l'on associe trop souvent à la pensée réactionnaire: le mot peuple et le mot sol* ». [2]

Il est tout aussi vrai que depuis 2007, l'air du temps est marqué par une nette porosité idéologique généralisée à l'égard des humeurs néoconservatrices. Ce phénomène a été accéléré par un certain sans-frontiérisme idéologique qui a fait des dégâts énormes qu'il n'est plus temps de regretter, provoquant des mouvements de nomadisme politiques inédits dans leur ampleur. L'effacement des lisières politiques, comme la disparition progressive des lisières géographiques, a fait qu'il n'existe plus de zones tampon, plus de terrain, plus de bois, de zone en friches, plus d'étendue où l'on puisse se poser et où l'on distinguait autrefois un ici d'un là-bas. Le tout a prospéré sur un fond intellectuel d'atonie, d'anomie, d'apathie, d'anémie morale, d'« indifférentisme », qui a commencé à frapper au début des années 90 dans les pays riches, tous les milieux, tous les courants de pensée ou de non pensée. C'est de cette époque que les piliers idéologiques ont commencé à s'effondrer de l'intérieur comme dévorés par des termites et que le « socialisme réel » s'est irréalisé sous nos yeux ahuris.

L'élection d'Emmanuel Macron en 2017, on semble l'oublier tant le temps est à l'accélération, a ravi plus d'un français à l'égard d'un homme qui promettait d'habiter sa fonction et se proposait de transformer l'envie forte de « dédagisme » chez beaucoup

d'électeurs, même si aujourd'hui, on voit bien les limites de l'exercice qui pourrait faire pencher la balance dans l'autre sens tout aussi excessivement.

Il reste quelque chose de notable de l'issue de cette élection présidentielle : un « moment inédit » en effet qui s'est ouvert et qui dissout la conversion sociale-libérale du PS rendue sans doute possible à partir du « tournant » de 1983. Le fait est que plus grand chose - en tous les cas pas assez aux yeux de ses électeurs comme à ceux de beaucoup de ses adhérents, sympathisants du parti d'Epinay - ne distinguait le PS de la droite classique, hormis l'usage électoraliste de la xénophobie par le sarkozisme, ce qui n'est évidemment pas rien.

Sauf que sous des modalités différentes, Sarkozy et Hollande ont ouvert un boulevard au FN (RN), devenu le point d'aimantation principal du champ politique.

Au sein des gauches, la gauche dite « radicale » de 1995 (NPA, PG et Front de gauche, LFI aujourd'hui), celle-là même qui cherche à se pousser du col et à se nourrir - quand ce n'est pas à les instrumenter - des manifestations actuelles dites des « Gilets jaunes », n'a pas réussi à constituer une alternative.

Ses divisions de l'après-Charlie ont révélé des failles intellectuelles, d'une imbécillité, d'un égarement ou d'une rouerie - c'est selon - sans nom : il fallait être laïc ou antiraciste, contre l'antisémitisme ou contre « l'islamophobie », combattre le « racisme antimusulman » ou les « fondamentalismes islamistes » (sic !) Comme si le désir émancipateur n'enjoignait pas de faire les deux à chaque fois. Des discours ont porté des coups fatals aux gauches : propos germanophobes, comparaisons délirantes entre l'Union Européenne et le nazisme, alliance prônée avec la droite traditionnaliste de Debout La France de Nicolas Dupont Aignan envisagée avec le RN, et cela pour une monomaniaque et improbable « sortie de l'euro ».

Le brouillard ne se désépaisse pas et « la gauche de gauche » n'a pas échappé au confusionnisme qui marine transversalement dans l'espace politique et idéologique, à la manière des *non-conformistes* des années 30, dans des mixtures entre fascisme, spiritualisme chrétien et communisme. Et toujours dans l'attente de « l'homme providentiel ». Hier Besancenot, Mélenchon, Tsípras, Iglesias...

Aujourd'hui (re) Mélenchon ?

Il n'est pas le seul - une partie de la gauche traditionnelle a tendance à se laisser aller aussi à la même analyse, par paresse intellectuelle ou opportunisme électoral - Jean-Luc Mélenchon se réfugie aujourd'hui à la faveur des regroupements des *Gilets jaunes* aux ronds-points, dans une idéalisation essentialiste des opprimés, du « peuple », des « classes populaires », comme un bloc compact qui serait toujours nécessairement porteur d'émancipation. Cette essentialisation positive des groupes dominés, plus généralement des mouvements sociaux, quelle que soient leurs revendications, constitue comme une forme d'essentialisme inversé par rapport à la tendance à l'essentialisation négative du « populaire » usitée dans certains milieux dominants soumis aux stéréotypes qui font des petites gens des personnes dont il faudrait se méfier, des classes populaires, des « classes dangereuses », empreintes par nature à des accès de violence. Force est de constater que cet essentialisme inversé est prédominant parmi une partie de la gauche traditionnelle, comme chez LFI de Jean-Luc Mélenchon et les organisations de la « gauche radicale », depuis le début de ce que l'on appelle - un peu rapidement - le « mouvement » des *Gilets jaunes*.

Certes, la perspective d'alliance avec le RN a été critiquée.

Cependant, certains de ces émetteurs « critiques » n'ont-ils pas eux-mêmes participé à mettre le doigt dans l'engrenage nationaliste, quand ils n'allaient pas jusqu'à blâmer les élans internationalistes ? N'ont-ils pas asséné des équivalences ambiguës entre démocratie, peuple, souveraineté et nation, dans le contexte grave d'une montée des nationalismes et des élans xénophobes ? Comme s'il n'y avait pas mieux à dire à un moment où les enjeux climatiques et migratoires nous incitent à penser le redéploiement articulé des souverainetés populaires sur des niveaux locaux, nationaux, européens et mondiaux. Force est de constater une nouvelle fois,

grâce à leurs propres efforts conjugués, que les gauches restent moribondes en tant que forces d'émancipation sociale.

Sinon une gauche, du moins une force « progressiste », émancipatrice, quel que soit son nom, est à réinventer, davantage pragmatique dans son rapport au réel, internationaliste dans ses idéaux, dans son souci de ce qui se passe dans le reste du monde. Le défi est énorme.

Les *néocons'* français et européens, cousins des néoconservateurs américains (ce groupe d'intellectuels partis de la gauche, souvent issus du trotskisme, pour occuper, pour certains d'entre-eux, des positions de choix dans les administrations de Reagan puis de Bush) ont détourné la critique sociale vers les faux-semblants d'un « politiquement incorrect », en réalité le nouveau conformisme du moment, déconnecté des valeurs du vrai et du juste.

Avant-hier, on tentait souvent maladroitement de relever le défi des pensées de Marx, Bakounine, Foucault ou autres Bourdieu. Hier, on nous invitait à applaudir les vedettes médiatiques de l'intello-showbiz : Zemmour et Soral. Et aujourd'hui, on nous invite à ériger en héros, sans aucune distance ni respect critique, les plus forts en gueule des *Gilets jaunes*...

Avec leurs cousins américains, les *néocons'* ont en partage la haine du libéralisme progressiste, la défense du rôle social de la religion et de la tradition, le souverainisme, une même suspicion à l'égard de la modernité démocratique, une égale défiance contre le caractère relativiste, nihiliste des Lumières. Inspirés par Léo Strauss [3], ils semblent être rejoints, à partir de points de vue apparemment contradictoires, par des néo toquevilliens, néo arendtiens ou néo lévinassiens, en tous les cas qui se présentent comme tels.

« Un néoconservateur », selon l'ancien membre de la Quatrième Internationale Irving Kristol [4], « *c'est un homme de gauche qui a été agressé par la réalité* ». La réalité sociale contemporaine est en effet ce qui consterne au plus haut point les néoconservateurs à la française. Cette réalité, c'est d'abord l'absence du peuple. Ce peuple dans lequel ils plaçaient autrefois tous leurs espoirs s'est désagrégé en une « société d'individus », il s'est vautré dans les jouissances matérielles, en a perdu jusqu'à la « *common decency* » dont parlait George Orwell. Il ne porterait plus la promesse d'une nouvelle société, il porterait plutôt en lui une nouvelle forme de barbarie, celle qu'ils voient sévir dans certaines zones des banlieues.

A chacun son bouc émissaire : là où leurs cousins américains fustigent l'ONU, les *néocons'* français ont trouvé leur bête noire : cette Union européenne « sans corps », « sans identité » et « sans garde barrières » définies, triomphe « anti-politique » du règne du marché et du droit, pointe avancée du « patriotisme constitutionnel » d'Habermas et du projet kantien de paix perpétuelle. Bref une horreur.

Trois grands chocs à absorber

Pour qui se soucie de la marche du monde comme il ne va pas, les vrais défis ne manquent pas. Il y a l'urgence écologique qui devrait être un axe important de toute politique, qui semble par moments susciter chez les dirigeants européens plus un surcroît d'ennuis que d'espérances. Il y a les conséquences des catastrophes naturelles liées à gérer et plus généralement celles du changement climatique et son lot de réfugiés à anticiper. 19 millions de personnes ont dû subir un déplacement en 2014, selon l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), une ONG basée en Norvège. Songeons qu'il pourrait y avoir, d'après les estimations de l'ONU, 250 millions de réfugiés climatiques en 2050, si rien n'était fait avant pour enrayer les dérèglements environnementaux. D'autres estimations tablent sur près de 400 millions. Or rien n'est pensé véritablement sur la façon dont la communauté internationale pourra venir en aide à ces millions de personnes déplacées chaque année à cause de catastrophes naturelles. Aujourd'hui, les populations qui sont obligées de se déplacer n'ont pas de statut officiel, ce qui rend difficile leur prise en charge. Comme si, mis à part quelques

Etats, on ne voulait pas voir en face les enjeux du réchauffement climatique et de la raréfaction de l'eau.

Il y a aussi l'explosion démographique, notamment celle de l'Afrique, qui comptera plus de 2,4 milliards d'individus en 2050 soit un quart de l'humanité. L'Europe quelque 500 millions. D'où le « spectre » de quelque chose, vécu par nombre d'européens, comme un « suicide démographique » à l'échelle de l'Europe et celui d'un risque de débordement brutal des zones de haute pression démographique des pays en expansion, voire en explosion démographique de l'ancien Sud sur les zones de basse pression.

Et il y a le choc de la révolution numérique qui apporte le meilleur comme le pire, l'accès comme jamais à toutes sortes d'informations, de ressources et d'enrichissement culturels, mais qui est également marquée par une progression du contrôle social, voire l'émergence d'un « capitalisme de surveillance » avec la dictature des algorithmes surexploitant les données personnelles des individus en vue notamment de produire un maximum de prédictions comportementales.

Face à ces défis existentiels, les pays occidentaux - à commencer par les Etats-Unis - semblent toujours plus désorientés. Comment contourner un affaiblissement de son *leadership*, voire comment s'y résigner dans les meilleures conditions possibles ? La tentation du repli national est bien présente. Chez les américains, on peut aussi légitimement se demander si la tentation ne serait pas aussi grande de transformer dans le même temps cette faiblesse en opportunité, en essayant de remettre la main sur le reste du monde, sur *the rest*, comme ils le nomment. En gros sur tout ce qui n'est pas nord-américain. Donald Trump, leader de l'extrême droite au plan mondial, est la figure de proue de ce mouvement de révolte anti-élites, de ces pressions populistes qui ébranlent jusqu'à la « vieille Europe » et son projet communautaire, et où la fatigue démocratique se fait le plus sentir.

Ce serait assurément du suicide si les Européens ne se donnaient pas les moyens de trancher leur différend et de retrouver un projet commun.

Pour construire l'« Europe européenne », notion que nous empruntons volontiers à Jean-Pierre Chevènement, la préférant à celle trop ambiguë de « souveraineté européenne », la France ne pourra pas ne pas revoir ses équations. La proposition faite par le Président de la République au début de son quinquennat était : « *La France se met dans les clous de Maastricht mais j'attends en retour que l'Allemagne dégage des ressources à travers un budget européen de la zone euro équivalent de plusieurs points de PIB pour permettre une relance de l'économie et le financement de projets stratégiques d'intérêts communs* ». Cette proposition se révèle être aujourd'hui une impasse : la chancelière Angela Merkel n'a pas renvoyé l'ascenseur. Le voudrait-elle aujourd'hui, qu'elle ne le pourrait plus en raison de son affaiblissement politique. Et le prochain ou la prochaine chancelière ne sera pas moins dur-e. Il est juste temps de repenser l'Europe à une échelle plus vaste et en s'inscrivant dans le temps long.

Les Français attendent du président de la République, dont la fonction constitutionnelle est de garantir l'indépendance nationale et le respect des traités, qu'il fasse, vis-à-vis du partenaire allemand, les mises au point nécessaires et qu'il ouvre de nouvelles perspectives à l'Europe : ne rien changer à l'objectif d'autonomie stratégique mais revoir les modalités et, s'il le faut, reculer l'horizon.

La manière dont se préfigure le débat des élections européennes du 26 mai 2019 n'augure rien de bon. D'autres sujets tout aussi inquiétants émergent. Ces élections seraient pour les Français un moyen d'alerter le gouvernement sur la crise migratoire, elles devraient être perçues comme un référendum anti Macron. Ressenties comme sans réel enjeu, les élections européennes apparaissent une fois de plus comme un levier d'opposition ou de soutien au gouvernement en place, dont le vainqueur risque de n'être que l'abstention.

Quant au débat européen lui-même, il est fort probable qu'il se focalise sur la question centrale qui agite des mouvements populistes : faut-il plus ou moins d'Europe ? Question qui amène implicitement la réponse : il en faudrait forcément moins. Du projet européen, ce grand rêve de personnalités remarquables; il est à craindre qu'il n'en sera pas question ou pas autant qu'il serait souhaitable. Pas plus qu'il sera question d'adapter ce projet au monde d'aujourd'hui, à celui de demain, en pleine période de remise en cause de nos modes de vie. On le voit d'ores et déjà : avant même de s'interroger sur l'Europe que nous voulons, le débat se focalise déjà sur sa dénonciation. Le risque est donc tout autant celui d'une explosion populiste que celui d'une indifférence électorale, à l'exemple des trois derniers scrutins où l'abstention avoisinait les 60 %.

Cependant que l'Europe écologique est comme en arrêt.

Compte tenu des enjeux et des financements requis, c'est un Plan au niveau européen, pour ne parler que de notre continent, que les gouvernements, le Parlement et la Commission européenne devraient mettre en place de concert dans les meilleurs délais. Ce devrait être la vocation de l'Europe de s'y atteler tout autant qu'un choix de politique stratégique. Hors, sur la seule question du Climat, on voit bien que les Vingt-Huit ne sont pas loin d'échouer à fixer de nouveaux engagements. Les résultats sont pour l'instant insuffisants, voire très insuffisants. Et il n'est absolument pas certain qu'à la faveur des prochaines réunions de chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE, un accord soit trouvé. Alors même qu'en début d'année prochaine, en 2019, les différents Etats sont censés dévoiler leur « contribution nationale » à l'objectif mondial de limitation du réchauffement à 2 °C (par rapport à l'ère préindustrielle). Certes, la question du Brexit ou encore la relation avec la Chine comme avec l'Amérique du Nord n'aident pas à l'annonce d'un accord dans les meilleurs délais, encore moins d'un accord relevant les objectifs dans la lutte contre le dérèglement climatique, ainsi que cela a pu être envisagé un moment et espéré par les ONG, comme à la suite des diverses *Marches pour le climat* en Europe et dans le reste du monde. Pas plus que le retrait de Donald Trump des accords de Paris de 2015, qui considère le réchauffement climatique comme une « *fakenews* »

Le Parlement européen de son côté semble disposé à approuver l'idée de neutralité carbone en 2050 et d'un nécessaire accroissement de l'effort d'ici à 2030 pour réduire de manière plus tangible les émissions de gaz à effet de serre. Et le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, aimerait que l'on arrête de subventionner les énergies fossiles et entend demander des engagements supplémentaires à l'UE.

Mais il faudra compter avec les oppositions, notamment celles de la Pologne et de la République Tchèque et les atermoiements de l'Allemagne qui rechigne apparemment à fixer un horizon.

Tandis que le monde doit dans le même temps ne pas relâcher ses efforts sur les questions de pauvreté, de scolarisation des enfants, d'inégalités entre les sexes et de violences contre les femmes. Depuis 33 ans, le taux d'extrême pauvreté dans le monde est en baisse, passant de 44,3% à 12,73% et, depuis 1990, plus d'un milliard de personnes sont sorties de l'extrême pauvreté. Parmi les huit objectifs du millénaire pour le développement fixés par l'ONU, le premier, relatif précisément à l'éradication de l'extrême pauvreté et la faim d'ici 2030 dans le monde, a cependant un bilan en demi-teinte. Aujourd'hui, les problèmes d'extrême pauvreté et de faim dans le monde sont toujours d'actualité. Selon l'Onu, 800 millions de personnes vivent encore sous le seuil d'extrême pauvreté. Deux chiffres restent cependant encourageants : 29 % des pays ont réduit de moitié les taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans ou sont en voie d'y parvenir. Et plus de la moitié des « pays en développement » ont atteint ou sont en voie d'atteindre l'objectif de réduction de moitié de l'extrême pauvreté. La scolarisation des enfants progresse dans le monde, même si plus de 60 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire n'étaient toujours pas scolarisés en 2015. Elle progresse, mais de manière inégale : si 1,6 million d'enfants n'ont pas intégré l'école primaire en

Amérique du Nord et en Europe occidentale, ils sont 32,5 millions en Afrique subsaharienne. Les Nations unies soulignent la persistance des inégalités entre les deux sexes dans le monde. Les femmes continuent d'être rares dans les organes de décision : Sur 193 pays, seuls 16 sont dirigés par des femmes (soit 8,3 %) selon le dernier rapport de l'ONU femmes (le continent européen, avec 9 dirigeantes sur 48 pays faisant figure de moins mauvais élève), même si le nombre de ministres femmes a progressé, passant de 8 % en 1998 à 17 % en 2008, en 2017, un rapport de l'ONU évaluait le nombre des femmes ministres dans le monde à 732 (contre 730 en 2015). La proportion des femmes ministres se situe maintenant à 18,%, les 5 pays comptant la plus forte proportion étant en Europe et aux Amériques. Au sein des parlements nationaux, les femmes n'atteignent le seuil de 30 % des sièges que dans 23 pays.

Leur sous-représentation est également marquante dans le domaine professionnel : elles dirigeaient seulement 13 des 500 plus grandes multinationales en 2009. En France, seuls 14 % des postes de direction sont occupés par des femmes. Le taux de femmes dans les postes de direction des entreprises n'a progressé que d'1,2 point en 10 ans en France, selon une étude CSA-KPMG.

Les inégalités salariales persistent aussi entre les sexes, notamment en Asie. Ainsi, en Corée du Sud, exemple emblématique, les femmes salariées du secteur manufacturier gagnent 57 % du salaire de leurs collègues masculins. L'Europe, plus en avance, a cependant encore du chemin à faire, y compris dans les pays scandinaves, pourtant les plus en pointe sur le sujet, selon les résultats de l'enquête annuelle du Forum économique mondial. Les femmes souffrent trop souvent des conséquences des guerres et se retrouvent de plus en plus systématiquement l'objet de stratégies de guerre basées sur la violence, y compris le viol. Le droit et l'accès à l'IVG sans conditions n'existe que dans 58 pays. Dans 16 pays, la majorité juridique n'est pas reconnue aux femmes. Sans compter qu'avec l'apparition des changements climatiques, le travail non rémunéré des femmes tel que le travail agricole, la collecte d'eau ou de combustible ne cesse d'augmenter.

II- A LA RECHERCHE D'UNE EUROPE EUROPEENNE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Dans ce monde chaotique, l'Europe apparaît mal armée, aussi bien au plan politique et économique que moral, pour trouver les ressorts nécessaires à son renouveau, pour lutter efficacement contre les ambitions impériales américaines ou chinoises qui ignorent toute réciprocité, pour rebâtir et assumer une nécessaire autonomie stratégique et susciter l'adhésion des peuples qui, à force de tarder, risque de manquer. Il ne suffira pas, lors des prochaines élections européennes de pointer du doigt le «populisme» comme on le ferait d'un virus extérieur, ou de stigmatiser une idée « nauséabonde », pour trouver les clefs d'un sauvetage et d'un nouveau développement. Soyons lucides, la question qui se pose à l'Europe est surtout celle d'un décrochage des classes populaires, puis aujourd'hui des classes moyennes, par rapport à la mondialisation et au processus d'intégration européenne aux normes de cette mondialisation poursuivie à marche forcée par les dirigeants politiques, alors même que les peuples ne cachaient plus leurs réticences. Pour espérer trouver ces ressorts, l'urgence pour l'Europe et les dirigeants européens est de commencer par se dégager de la mystification de la « mondialisation heureuse », se défaire de leurs chimères, de leurs illusions, comme de se départir de leurs gémissements permanents.

Et dans le même temps d'agir.

Ils pourraient tirer quelques enseignements d'un pays comme le Portugal qui démontre, depuis près de deux ans, qu'une politique qui tourne le dos aux injonctions austéritaires, basée sur une relance par la demande, l'amélioration des protections sociales et la relocalisation d'industries orientées à l'export telles que l'automobile, les chaussures ou encore le textile, peut fonctionner.

Ce que nous pressentions avec le cas de la Grèce lorsque le FMI lui-même avait fini par concéder en 2016 en annonçant que "*l'austérité ne fonctionnait pas*". Il pourrait être une piste intéressante de redressement à étudier, "par le haut", des Etats de la zone euro encore affectés par la crise. D'aucuns avancent aussi le « modèle » social-démocrate suédois qui a ses qualités en termes de progrès économique et social, souvent mis en exergue, mais qui semble plus aléatoire à transposer. D'abord parce la Suède n'est pas dans la zone euro, possède depuis longtemps l'un des niveaux de vie les plus élevés du monde, et a un taux de syndicalisation à 80% qui impacte directement sur la qualité de relations sociales dans le pays. Il reste qu'on aurait été bien inspiré de les suivre au moins sur un point, en ne mettant pas en place une taxe carbone dont l'annonce a été vécue comme brutale, isolée, hors de toute réforme fiscale globale cohérente, et surtout perçue comme possiblement détournée en « vache à lait » pour le budget général.

L'Europe en proie à l'enclosure

C'est vrai que l'adhésion des peuples reste à trouver. Le passif avec l'UE n'est pas moyen. Le « non » à la Constitution européenne en mai 2005 et le traité simplifié finalement proposé auront eu des conséquences lourdes dont on mesure encore aujourd'hui les effets dévastateurs. C'est depuis lors l'Europe *a minima*, l'Europe réduite aux acquêts. Plus aucun responsable politique, à l'exception peut-être d'Emmanuel Macron à l'occasion de son discours à la Sorbonne, n'œuvre à faire désirer l'Europe, plus personne ne s'interroge sur l'Europe que veulent les Européens, plus personne ne s'inquiète de ce qui pourrait les unir réellement et les rassembler autour d'un projet commun à réinventer et d'une identité commune à faire partager. Cette crise de vision se double aussi depuis 10 ans de ce qu'il faut bien appeler une crise identitaire.

L'Europe s'est construite pour bâtir une paix sur un continent où le sang avait beaucoup coulé. Mais on voit bien que l'Histoire n'est jamais finie et que le virus de l'autodestruction peut réapparaître à tout moment. Trop de dirigeants politiques jouent avec légèreté et irresponsabilité des identités nationales comme pour les opposer à une « identité européenne » qui n'existe en vérité pas (encore). C'est absurde, toutes étant nées dans le creuset de la civilisation gréco-latine, toutes ont été nourries ensuite par la tradition judéo-chrétienne. Faut-il rappeler que marquée par la culture gréco-latine, l'Europe est devenue, également, au fil des siècles, la « patrie » des arts, de la musique, de la peinture, de la littérature ? Les contributions nationales se sont agrégées et fécondées les unes les autres. Tant et si bien que des Descartes, Pascal, Mozart, Shakespeare, Casanova, Léonard de Vinci, Victor Hugo, Van Gogh, Picasso, Bach ou Ravel sont européens avant d'appartenir à telle ou telle nation. Des mouvements aussi puissants que la Renaissance italienne ou les Lumières ont conduit à intégrer tous ces savoirs pour produire une culture universelle. Cette universalité est la trame de l'histoire européenne et de ce qu'on appelle (sans doute abusivement) la culture occidentale. L'Europe, c'est aussi la science.

C'est sur ce « vieux » continent que sont nées la mécanique quantique, la théorie de la relativité, la biologie moléculaire, la chimie moderne, la géologie. Comment peut-on penser que l'Europe ne puisse être un compromis dynamique qui respecte les diversités autour d'un patrimoine de valeurs communes ? Lui serait-il si compliqué d'obéir à la même alchimie qui a fabriqué les nations ? Des exemples sont là qui montrent la route à suivre : L'harmonisation des diplômes européens a été un succès parce qu'elle a respecté la diversité tout en contribuant à une identité. Les programmes d'échanges d'étudiants (Erasmus) font sans doute beaucoup plus pour l'Europe que bien des directives de la Commission de Bruxelles.

Qui aura le courage de remettre le rêve européen sur la forge pour le refaçonner ?

Mais pour passer de l'Europe de l'économie à une Europe des peuples et des cœurs, il faut pouvoir agir et en passer par une Europe politique. Quitte dans un premier temps, tant que les règles de fonctionnement ne seront changées, à rassembler par cercles concentriques, par communauté de projets autour des pays fondateurs et de tel ou tel autre pays. Le chemin sera long. Les prochaines élections européennes pourraient être l'occasion de stopper le mouvement des *enclosures* qui est à l'œuvre dans nombre de pays. Ce serait, sinon une régression, un retour en arrière. Comme si la mutation du système agraire qui s'est produit en Angleterre au XVI et XVIIe siècle pouvait être aujourd'hui un modèle politique ?! Les replis, les divisions, les enclos ne sont pas à la hauteur des enjeux. Ils illustrent juste que l'Europe est en proie au ressentiment. Les peuples ne sont pas des ovins manipulables, déplaçables par les autocrates, eussent-ils accédé au pouvoir démocratiquement, les nouveaux grands propriétaires. L'Europe doit s'attacher à convaincre les peuples que l'idée d'un Etat enclos tendant à faire reculer les droits d'usage au profit du droit de propriété, incitant à enclore de nouvelles parcelles territoriales (quand ce n'est pas à en récupérer d'anciennes, agis par la nostalgie des temps glorieux) y compris de leur patrimoine culturel ; est sans issue. Sauf à générer de nouveaux conflits, de nouvelles guerres.

Progressistes contre populistes ?

Un nouveau clivage serait en train de se dessiner : « progressistes » contre « populistes » et inversement. Cependant qu'en France le clivage droit-gauche serait mort, n'aurait aucun avenir, après s'être épuisé jusqu'à l'extrême lors de la dernière élection présidentielle. Issus de la droite xénophobe et conservatrice, de l'extrême droite raciste et nationaliste, d'un post socialisme nationaliste ou d'un anarcho-gauchisme anticapitaliste, les populismes gagnent de plus en plus dans le monde mais aussi en Europe. Ils sont le produit direct de la crise et de la façon dont elle a été traitée à partir de 2011, en privilégiant des solutions qui ont abouti à accroître les inégalités. Encore qu'en France, les inégalités soient moins accentuées que dans d'autres pays, l'agglomération de différentes inégalités expliquant plutôt le fort sentiment d'injustice. Il n'en reste pas moins que la politique qui a consisté à ne faire que renflouer le système financier en rachetant les dettes par les banques centrales pour sauver les plus riches sans se soucier des populations, a conduit à une augmentation des inégalités.

En Europe, les populismes se nourrissent d'une même détestation de l'Europe « libérale », de ses élites « globalisées », de son impuissance face au chômage et au sentiment de paupérisation de ses citoyens et face à ce qui est vécu comme une pression migratoire. L'Union européenne et singulièrement sa Commission de Bruxelles, symbole de la « technocratie coupée des peuples » est la cible à abattre. Les mouvements populistes s'adressent directement au peuple qu'ils n'hésitent pas à mettre en scène comme étant nécessairement un peuple vertueux et homogène, ils défendent sa « souveraineté » contre celle des « élites » et se présentent comme les pourfendeurs d'une classe dirigeante (« système ») supposée agir fatalement contre les intérêts du peuple. Ils répondent à leur façon à une demande de protection largement sous-évaluée par les partis de gouvernement.

Les facteurs propices à un vote en faveur d'un parti populiste sont connus : un faible niveau d'éducation, des difficultés économiques et sociales, une confiance réduite, pour ne pas dire anéantie, dans certains pays, dans les partis politiques traditionnels, une peur qui se transforme en une hostilité vis-à-vis de l'immigration extra-européenne. Ce qu'il y a de notable ces dernières années, c'est que les discours des partis populistes déteignent sur les partis traditionnels à mesure qu'ils progressent dans l'électorat, notamment sur les questions de politique européenne, de sécurité et des libertés publiques, d'immigration et de multiculturalisme.

La France, elle-même, n'est pas à l'abri de cette vague. Le climat politique, avec ses outrances et une haine qui semble se propager depuis 2015, les thèmes retenus lors de la campagne présidentielle par le candidat « de la droite et du centre » François Fillon, en étaient des signes avant-coureurs. Le choix affiché par le nouveau chef de l'Etat de se passer des corps intermédiaires au profit d'un dialogue direct, mais incertain, avec le peuple, est empreint d'une certaine façon d'un populisme dont on ne sait jusqu'où il pourrait aller ni les effets qu'il pourrait produire. Les *progressistes* accusent les *populistes* de vouloir revenir à un sol conçu comme une identité qui protégerait et rassurerait. Or, le grand paradoxe de la situation, comme le note Bruno Latour dans le même excellent article, c'est que les progressistes n'ont pas plus de sol sous leurs pieds que les populistes : « *Les progressistes sentent bien que l'horizon indéfini de la mondialisation-globalisation se heurte désormais à ce qu'on appelle aimablement les « limites de la planète ». Le progrès n'a donc nulle part où se poser. Quant aux populistes, comment pourraient-ils croire plus d'une minute à la viabilité de ces Etats-Nations nouvellement recréés, croupions d'une ancienne histoire à jamais disparue : l'Empire britannique ? La France des années 1950 ? L'Amérique « great again » ? L'Empire austro-hongrois ? Et toutes ces réalités alternatives fantasmées qui se nourrissent d'ethno-régionalisme et d'ethno-nationalisme, comme la Padanie, etc. ? Ils savent pertinemment que ces « abris » ne leur permettraient pas de survivre. »*

« *Tout autant que les progressistes, les populistes se retrouvent donc angoissés par l'idée de ne pas trouver d'assise stable à leurs projets. Ni les uns ni les autres n'ont la possibilité d'articuler une vision tant soit peu réaliste de leur politique. Il reste que pour les seconds ; ils arrivent néanmoins à se constituer un début de base sociale, d'où un gros risque d'impasse politique, de nouvelles déceptions à venir et d'autant possibles chaos.*

Ce qui explique la brutalisation de la vie publique et le glissement vers ce qu'on appelle naïvement la « post-vérité ». Sans monde matériel sous ses pieds, comment pourrait-on formuler un quelconque programme et lui donner une assise empirique ? Alors, chacun se prend à rêver, les uns d'une Italie « indépendante », d'une France habitée de citoyens « de souche », d'autres d'une colonisation de Mars ou de robots qui leur permettraient d'être enfin post-humains » ou encore de l'extension de l'affichage publicitaire dans l'espace intersidéral avec des panneaux Coca Cola. Cependant que partout des humains en migration piétinent d'impatience pour se trouver un sol hospitalier et habitable.

« *L'étrangeté de la présente situation politique, c'est que chacun sent bien que partout se repose la question de retrouver un sol à habiter avec d'autres migrants venus d'un peu partout. Comme si, à côté de ces peuples sans terre, il existait une terre en attente de peuples capables de l'habiter et d'en prendre soin. On sent bien que les populistes ont raison de demander une assise protectrice, mais qu'ils ont tort de la chercher dans l'identité nationale. On voit bien que les progressistes ont raison de vouloir l'accès au vaste monde, mais qu'ils ont tort de confondre le mondial avec le globe de la globalisation. Tout se passe comme si une nouvelle universalité avait remplacé l'ancienne: partout des humains en migration piétinent d'impatience pour se trouver un sol habitable. Le retour des questions de terre, de terroir, de territoire, de zones à défendre, de peuples, et même les questions toute matérielles, de nourriture, de transport, de construction, d'énergie, aussi bien que la recherche d'autres droits de propriété, sans oublier le regard nouveau jeté sur les luttes des peuples « autochtones » ou cette extraordinaire prolifération de livres sur l'inventivité des arbres, des plantes, des champignons, des microbes ou des loups, tout cet immense mouvement multiforme signale bien l'existence d'un terrestre bel et bien présent à la conscience commune. »*

« *Oui, mais voilà, comme le souligne Bruno Latour, ce terrestre-là n'a pas de représentation partagée. Il n'est pas le sol de peuples qui se reconnaîtraient politiquement*

comme tels. Il n'est pas aussi attirant que la figure de l'Etat-nation vers lequel fuient désespérés ceux qui doutent de la globalisation. On comprend donc que le véritable enjeu n'est pas de rejouer Mai 68 dans le contenu de ses idéaux – discutables, datés, ambigus pour certains d'entre eux – mais plutôt de déployer la même énergie, cinquante ans plus tard, pour détourner la révolution conservatrice de la tragédie qu'elle nous prépare. »

L'enjeu serait-il davantage de retenter, après d'autres, d'importer d'outre Atlantique le clivage Républicains/Démocrates ? On peut en douter tant cette architecture politique ne correspond pas plus à la culture française qu'à une demande réelle, explicite de nos concitoyens aujourd'hui.

Ajoutons que sur le plan de la communication politique, il peut paraître assez maladroit pour les chantres du « progressisme » de se poser aussi ostensiblement en rempart contre les « populistes » tant le mot « populisme » sonne d'abord comme « populaire » aux oreilles des électeurs précisément issus des catégories populaires qui peuvent se sentir visés négativement par les discours « progressistes ». En vouant aux gémonies le populisme de certains gouvernements en Europe, le risque est grand que ces électeurs ne s'identifient et prennent pour eux cette critique. Comment une parole ayant pour ambition d'organiser l'action collective, l'action de tous, pourrait prendre le risque de donner, ne serait-ce que l'impression, de reposer sur le mépris, la diabolisation d'une partie de la population dont la contribution reste utile à la santé de notre système politique ?

Au reste, cela n'a pas échappé à la FI, qui accentue depuis 2017 son positionnement populiste qui ne peut que complaire les électeurs des catégories sociales modestes. Et tous les groupuscules militants ouvriéristes.

Gardons-nous de cette vision binaire et simpliste qui ferait des progressistes les « gentils » de l'histoire et les populistes, les « méchants ». Pour une bonne raison, comme nous l'avance la philosophe et politologue Renée Fregosi, c'est qu'elle est en réalité la face obscure de la démocratie. *« Depuis toujours, le populisme a partie liée avec la démocratie, dans une relation ambivalente ou ambiguë. D'une part, le populisme se manifeste avec vigueur dans les moments de crise de la démocratie, et dans les changements d'époques, de transition globale (comme le soulignait déjà Gino Germani pour l'Argentine du premier péronisme). D'autre part le populisme est plus généralement, comme l'envers indissociable de la démocratie en tant qu'instrument de l'inévitable polarisation du débat démocratique dans un cadre électoral se réduisant in fine à un choix binaire »* précise-t-elle dans son introduction à un article intitulé *Le populisme : face obscure de la démocratie* (2011).

Clarifier et repenser l'Europe avant de la « relancer »

Le Brexit a donné le ton, qui est aussi le symptôme d'un mal plus général, que les élections en France, en 2017 et en Allemagne, ont remis en évidence : le décrochage des peuples par rapport à la construction européenne. Le niveau atteint par les anti-européens à peu près partout, auxquels s'ajoutent les sceptiques, les déçus, les découragés, les désenchantés, les allergiques, ne peut plus être ignoré ou balayé d'un revers de main.

Une erreur serait de croire que le désamour envers l'Europe date d'aujourd'hui avec les difficultés économiques ou l'advenue de la question des « migrants », celle des demandeurs d'asile ou des migrants économiques.

Le pourcentage d'abstention aux élections européennes n'a cessé de monter, jusqu'à se stabiliser autour de 60%. Maastricht est passé à 1 % en dépit du poids de François Mitterrand et du soutien des élites. Le Traité constitutionnel européen (TCE) en 2005 a été rejeté à 55% (les Néerlandais avaient voté contre, plus encore que les Français). Ce désamour a en réalité

plus de vingt ans. L'aveuglement de ces élites qui ont souvent des difficultés à se remettre en cause et acceptent de voir dépérir leur lien avec la démocratie est juste assez consternant.

Se contenter de condamner le populisme est vain. C'est comme condamner la fièvre.

Disons les choses : les peuples ont leurs convulsions parce qu'ils se sentent abandonnés, délaissés, ignorés. Comme dit Hubert Védrine [5]: « *Condamner le populisme sans traiter ses causes n'est pas plus efficace que d'asperger des vampires avec de l'eau bénite.* » ! Il faut donc entendre ce message, en comprendre les causes, le dire clairement et ne pas se contenter de « relancer l'Europe ». Car avant cela, il faut d'abord la clarifier et la repenser.

Nous avons besoin d'un plan radical pour re-convaincre les euro-allergiques. Et ne pas se tromper de calendrier. Il faut être lucide : toute « relance du projet européen » doit commencer par une remise à plat des compétences de l'Europe, et ne pas faire l'erreur de commencer à lui confier de nouvelles missions (même dans l'effort louable que celles-ci correspondent enfin aux attentes des citoyens européens) qui risqueraient de réenclencher la machine à illusions. Il ne sert à rien de se répandre contre les peuples, qui votent mal ou de gémir sur le « souverainisme », le « repli sur soi » des uns et des autres, etc. Tout au contraire, il faut dire qu'on les a entendus, au Royaume Uni, en France, en Allemagne, comme dans tous ces autres pays d'Europe. Leur dire qu'il n'est pas anormal de vouloir garder son identité, et pas moins légitime de vouloir garder une certaine souveraineté. L'enjeu est de créer un choc psychologique positif. Une pause dans l'élargissement mais aussi dans l'intégration serait assez judicieuse. Ajoutons qu'on ne peut pas gouverner à 28 comme on le faisait à 6, sans changer les règles de fonctionnement, de vote et de majorité. Aujourd'hui, c'est d'un bilan et d'une réflexion sérieuse dont nous avons avant tout besoin avant de redéployer les ailes de l'Europe, ainsi que d'un message politique explicite.

Une nouvelle conférence de Messine [6] paraîtrait de bon sens. Elle pourrait se tenir avec les seuls gouvernements avec comme sujet central : la subsidiarité. Car c'est assez de se plaindre depuis plus de vingt ans de l'excès d'intrusion de la Commission, de cette volonté - vraie et/ou exagérée - qu'on lui prête de tout réglementer dans les moindres détails, qui n'est pas pour rien dans l'allergie et le rejet des peuples à l'égard de l'Europe. Il faut sans doute en revenir à des choses simples et pragmatiques, comme la subsidiarité vue par Jacques Delors qui n'a jamais été vraiment mise en œuvre et arrêter de se laisser engluer dans un océan de normes parfois assez ubuesques au prétexte d'harmonisation dans le marché unique. Ensuite, une fois les esprits à minima apaisés, notamment chez les simples « sceptiques » ou les « devenus allergiques » – il n'y a guère d'illusions à se faire s'agissant des anti-Européens biologiques tels qu'il y en a à l'extrême droite, ou les euro-hostiles de l'extrême et de l'ultra gauche - les leaders en Europe redeviendraient plus audibles par les peuples s'ils expliquaient qu'ils vont réduire telle ou telle compétence européenne abusive et imposer un changement de méthode, et donc une reconfiguration de la commission. Moins de fonctionnaires européens, plus de comptes à rendre de la part de la Commission. Des décisions fortes. Qu'est-ce qui empêche par exemple de refaire un Schengen qui marche en gardant toujours à l'esprit le principe de subsidiarité ? On ne peut sans doute plus continuer de construire l'Europe sur la négation ou l'effacement des nations, car à l'évidence, cela ne marche pas. Un peu d'idéalisme n'a certes jamais nui à la construction de belles idées, mais trop et trop exclusivement, conduit à coup sûr à l'impuissance et des incompréhensions. On ne peut pas blâmer davantage les peuples, y compris les plus ouverts, de ne rien voir de positif à l'idée de leur demander d'abandonner tout ce à quoi ils tiennent ou tout ce en quoi ils s'identifient : leur histoire, leur langue, leurs racines. Surtout si c'est au profit d'une vision purement économique et consumériste et sous couvert de promesses intenables ou non tenues, incapables de lutter efficacement contre le chômage et la pauvreté. Souvenons-nous le temps où l'on nous parlait « d'Europe sociale », « d'Europe des citoyens », « d'Europe politique », « d'Europe de la défense », etc.

A contrario, on ne peut pas laisser dire par les démagogues que l'Europe multinationale serait un rêve désincarné, alors que l'Europe intervient pour beaucoup dans leurs moyens de subsistance, alors que leurs rêves d'identités nationales reprises sont encore plus fantomatiques, encore plus hors sol. Comment le repli sur l'identité nationale pourrait constituer le moyen de se défendre ou de défendre ses intérêts ?

On a trop répandu par ailleurs l'idée que « l'Europe » avait réponse à tout, allait s'occuper de tout... Le niveau européen a une valeur irremplaçable - nous sommes plus forts ensemble - mais il ne peut pas avoir la prétention de tout traiter. Les électeurs européens veulent plus de démocratie proche et identifiable et moins de ces niveaux institutionnels supra-nationaux qui se veulent omnipotents et omniscients. Il ne suffit plus d'afficher une ambition lamartinienne et de relancer le projet européen. Il ne s'agit pas de « réenchâter l'Europe » ; on oublie trop souvent que ses fondements historiques ne sont pas ceux d'un songe, mais d'un raisonnement de l'après-guerre, géopolitique, stratégique, historique, réalpolitique. L'Europe n'a pas fait la paix, elle est la fille de la paix et a contribué ensuite à la garantir, ce qui n'est pas pareil.

La priorité est de recréer de l'adhésion démocratique.

Il faut une grande idée mobilisatrice, faire avancer l'idée de progrès et le progrès lui-même, ne pas se perdre en frappant d'anathème l'attachement national ou le patriotisme, comme si c'était en soi des horreurs, il faut surtout redonner à l'Europe sa vocation de pôle de stabilité dans un monde instable, y compris au plan économique, en maîtrisant la mondialisation au lieu de la subir et arrêter d'être cette chose empaquetée parfaite, ce « paquet-cadeau » pour les marchés américains ou asiatiques. Ajoutons que quelques symboles ne sauraient nuire : pourquoi, sur nos euros, ne figurent aucune des figures de la culture qui pourraient créer du lien européen ? Le fédéralisme pourrait y aider - même si ça n'est pas la question du moment, en tous les cas, ce n'est pas le moment le plus opportun - mais un fédéralisme de répartition fondé sur la subsidiarité qui clarifie le rôle de chaque échelon : local, régional, national, européen.

A sept mois du scrutin européen, à défaut de savoir qui décrochera le pompon ou si cela aidera les uns ou les autres à sortir de la nasse au plan intérieur, national, on peut espérer que le thème de la *Transition écologique* et des moyens à y allouer soit la plus partagée possible.

La France n'a pas le pouvoir à elle seule de lutter contre le réchauffement climatique mondial – et pas davantage son président. Mais la voix de la France peut peser sur les engagements et les décisions de la communauté internationale, comme elle l'a montré en orchestrant l'accord de Paris lors de la COP21, en 2015. Le gouvernement français peut aussi influencer les décisions environnementales prises à l'échelle européenne. Certes, Emmanuel Macron a échoué à faire changer d'avis le président américain Donald Trump sur le retrait des Etats-Unis de l'*Accord de Paris*. En revanche, le président français a pris l'initiative d'organiser le *One Planet Summit*, un sommet qui a réuni fin 2017 des chefs d'Etat, des organisations internationales et des entreprises, pour renforcer les engagements internationaux en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Cet événement a donné lieu à plusieurs annonces du secteur privé.

En revanche, la France a brillé par son absence lors de la COP24, qui n'était représentée que par les deux ministres, François de Rugy et Brune Poirson, pour cause de « crise » de *Gilets jaunes*. La conférence climat de décembre 2018 s'est soldée par un demi-échec : la communauté internationale s'est accordée sur les règles d'application de l'*Accord de Paris*, mais n'a pas accru ses engagements pour le climat. La France s'est toutefois inscrite dans la « *coalition de la haute ambition* », un groupe 70 pays qui se sont engagés à réviser à la hausse leurs engagements de réduction d'émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020 et à augmenter leur soutien aux pays en développement.

Emmanuel Macron plaide au niveau européen pour l'instauration d'un prix plancher du carbone en Europe et d'une taxe carbone aux frontières de l'Union européenne afin de pénaliser les pays qui ne respectent pas l'*Accord de Paris*. L'Union européenne a revu à la hausse ses objectifs

contraignants en matière d'énergies renouvelables en juin 2018. Le passage à 32 % de renouvelables dans le mix énergétique a notamment été soutenu par la France, alors que la Commission européenne défendait une position moins ambitieuse.

Une chose est sûre : l'Europe de demain ne pourra pas se faire sans les européens. Le moment est sans doute venu de parler moins d'Europe et plus aux Européens. Le citoyen européen a trop longtemps été le grand oublié de la construction de l'Union Européenne et il n'a été invité à s'exprimer ou à agir que lors des grandes consultations électorales. D'où la question suivante : et si on parlait un peu moins d'Europe et (enfin) un peu plus aux européens ? Et si on parlait enfin des européens, de leurs craintes, mais aussi de leurs espérances ? C'est qu'il faut faire aussi avec la réalité, c'est-à-dire avec le sentiment des peuples européens vis à vis de l'Europe. Et arrêter les exercices démagogiques qui consistent à nier les apports et les décisions positifs au plan européen et à s'en approprier la paternité au niveau des gouvernements lorsqu'ils sont patents et à s'en défaire sur l'Europe lorsqu'ils sont jugés moins bons ou négatifs. On ne peut plus parler d'Europe aux Européens que pour désigner Bruxelles et son (affreuse) Commission coupable (forcément) de tous les maux et de l'Union Européenne. Jamais on ne leur parle de l'Europe pour désigner un pays, un territoire, un paysage, une histoire, une culture, une tragédie sanglante, une espérance, tout ce qui pourrait aider à ne pas réduire l'Europe à une organisation, à un « machin ». La réduire ainsi, c'est comme si on confondait la France avec l'État. Comme si les Français n'étaient pas capables de différencier la critique du gouvernement avec l'attachement qu'ils ont pour la France. Comme autrefois, lorsque l'on savait parfaitement distinguer l'Etat de la nation. Alors, pourquoi sommes-nous si peu capables de différencier nos accès d'hostilités à la machine européenne de nos attachements multiples à l'Europe comme avenir ? Sans doute parce que le sentiment d'appartenance n'existe toujours pas. L'Europe est dépourvue de chair aux yeux des peuples et rien ou pas suffisamment n'est fait pour impliquer les citoyens européens.

Thierry Libaert [7] qui siège au Comité Economique et Social Européen (où il est le point de contact de la délégation française), peut témoigner pourtant de l'ampleur des efforts et des travaux effectués du côté des acteurs sociaux pour donner corps à cette Europe. Notamment sur la question d'une consommation plus durable, la protection des données, les échanges universitaires et la transition écologique : *« A chaque fois, nous sommes capables de dépasser nos désaccords pour trouver le compromis acceptable pour le plus grand nombre. Il en est de même dans les Comités Economiques, Sociaux et Environnement, que ce soit en région ou au niveau national. Lorsqu'elle s'organise, la société civile est capable de faire bouger les lignes. Rappelons-nous le Grenelle de l'Environnement où se réunirent plusieurs jours des collectivités locales, des experts, des Organisations syndicales, des ONG, des entreprises. Peu y crurent vraiment et, au final, plus de 200 propositions émergèrent. Certes, toutes n'aboutirent pas et chacun se souvient du déclin régulier du soutien politique. Mais l'évènement fut fondateur d'une nouvelle dynamique ».*

Sans les citoyens européens, peu de chance en effet que l'espoir européen puisse se réveiller. Il pourrait même être enterré. Certes, nous rappelle Thierry Libaert, les politiques sont dans leur rôle de « raffinage » des passions publiques et les acteurs de la société civile n'entendent pas s'y substituer. Notre conviction est que ce qui est réussi dans les instances de travail, ce qui a été réussi en France lors du *Grenelle de l'Environnement*, pourquoi ne serait-il pas possible de le faire pour l'Europe ? Il est temps d'organiser un grand rendez-vous pour proposer une autre vision de l'Europe, à partir de ce que les citoyens, associations, mouvements de la société civile, pourraient porter. L'objectif est ambitieux : permettre à la France de retrouver sa place au cœur d'un grand projet européen co-construit avec les citoyens. Ajoutons que ce ne serait pas du luxe que la société civile puisse prendre la parole sur un sujet où le politique s'est trop souvent

montré défaillant et déconnecté des préoccupations et des espérances des peuples d'Europe. Dan Esty [8], ancien conseiller de Barak Obama, a invité le PRé dès le mois de juillet 2017 à le faire, étant persuadé que seule la France et son Président pouvaient relever le défi et entraîner derrière eux autour d'un *Green New Deal* européen.

Les enjeux politiques des prochaines élections européennes

On voit mal comment l'Europe ne se redessinerait pas selon le même rapport de forces que précédemment entre la droite (PPE) et les sociaux-démocrates (S&D). Ce n'est pas en quelques mois et 3 semaines seulement à peine de campagne active que ce rapport peut être chamboulé. On pressent cependant fortement que les deux blocs principaux peuvent perdre de leur poids et voir remise en cause leur cogestion du système. La seule variable tout à fait plausible qui pourrait les amener à bouger serait que les Verts dans le cadre du groupe de la gauche unitaire européenne (GUE/NLG) maintiennent au moins leurs positions et que les libéraux-démocrates de l'ALDE fassent un score suffisamment consistant pour que la nouvelle majorité soit obligée de composer avec l'un et/ou l'autre. Il n'est pas invraisemblable que les Verts fortifient leur position grâce notamment aux *Grünen*, les Verts allemands pragmatiques. Ils devraient voir leur nombre de députés européens augmenté.

L'autre élément est le score qui sera obtenu par le groupe ENF rassemblant plusieurs partis d'extrême-droite dont le RN en France et la Ligue du Nord en Italie, qui semble en situation de quasi doubler le nombre de ses députés européens. Mais il est douteux qu'il constitue une variable déterminante dans une nouvelle recomposition du Parlement Européen, d'autant qu'en France, le RN, tout à son clivage « souverainistes » contre « mondialistes », pourrait paradoxalement connaître un tassement de son score par rapport aux dernières élections européennes, en dépit - ou à cause ? - de son extraordinaire plasticité depuis les années 80 sur les questions européennes. Ce qui devrait cependant suffire à le maintenir à un haut niveau qui devrait l'installer encore un peu plus dans le paysage français, le rapprochant de plus en plus de son plafond de verre. Une inconnue est également à considérer : le taux d'abstentions. Enfin, comment taire dans le même temps la crainte évoquée notamment par l'écrivain italien Roberto Saviano [9] qui redoute non sans quelques raisons que les élections soient « *une débâcle, en particulier pour l'Italie. Les mensonges du monde populiste gagnent du terrain. Le néo-fascisme qui se répand en Europe ne se définit pas comme tel, mais comme une transversale gauche-droite qui s'en prend aux élites, aux juifs, aux intellectuels...* » ? Comment ne pas voir par ailleurs les interférences des agissements d'une sorte d'Internationale de l'extrême droite, avec ces moyens financiers accordés par ces groupes de fundamentalistes chrétiens américains, évangélistes, dont il est dit qu'ils sont liés à l'administration Donald Trump et à son ancien stratège Steve Bannon, pour « subventionner » l'extrême droite européenne et imprimer dans un certain sens les prochaines élections ?

Au regard de la transition écologique, qui ne sera malheureusement pas déterminante, alors qu'elle devrait structurer le débat européen, une facilité serait qu'à la faveur des élections européennes les partis se contentent de saupoudrer un peu de vert à leur programme, en restent à faire du *green washing*, sans afficher plus clairement leur adhésion à la transition écologique et leur réelle volonté de procéder aux investissements nécessaires économiques, sociaux et technologiques.

En France, LaREM, La France insoumise, le PS, Génération·s, Place publique, tous, à l'approche du scrutin lors duquel les écologistes font traditionnellement un bon score, dans un contexte de manifestations internationales contre le réchauffement climatique et d'intérêt grandissant des jeunes mondiales en faveur de la transition écologique, tous affichent leur sensibilité environnementale et vont s'évertuer, à n'en pas douter, à mettre en

avant un écologiste reconnu, dûment estampillé (EELV ou ex EELV). Car si l'écologie politique en France a rendu les armes, faute de cohérence idéologique et programmatique, et une allergie de la formation politique qui l'incarne (Les Verts devenus EELV) à se coltiner les rugosités du réel, notamment au sein de l'exécutif national, la cause écologique garde le vent en poupe. Et il n'est pas invraisemblable que des écologistes sincères, au-delà de tout nomadisme ou tout recyclage politique, fassent le choix de la convergence en s'engageant sur telle ou telle liste, avec la conviction d'être en capacité de faire avancer les choses au sein d'un ensemble plus vaste, plus prometteur. Il se trouvera peut-être même d'anciens membres du Bureau exécutif, voire d'anciens secrétaires nationaux ou d'anciens ministres écologistes, malmenés par leur propre appareil politique, qui se sont résolus à admettre l'obsolescence de l'écologie politique en France, pour franchir le cap afin de ne pas abandonner leur combat. Nombreux sont ceux qui malgré des avancées jugées insuffisantes sur les enjeux climatiques, écologiques et sociaux, sont prêts à écologiser les formations qui se déclareraient candidates à porter au plus haut la transition écologique pendant la campagne européenne, moyennant l'élaboration de programmes clairs et détaillés.

Alors bien sûr, comme le Vert est généralement payant, donne des couleurs à ceux qui le portent lors des élections européennes - tout le monde a en mémoire le score remarquable réalisé de 16% en 2009 par l'ancienne figure de Mai 68, Daniel Cohn-Bendit - il y aura une part d'opportunisme dans les choix opérés par les listes en présence. Mais si c'est le prix à payer pour que la transition écologique et solidaire infuse partout et gagne des places dans les sujets d'inquiétude des Français et des Européens (que sont, selon les différents sondages, la lutte contre le terrorisme, la fiscalité, l'immigration et le pouvoir d'achat), pourquoi pas ?

En Marche n'est pas la dernière formation politique à voir dans les élections européennes une opportunité et à y avoir de l'intérêt. Car il s'agit aussi, après le départ du gouvernement de Nicolas Hulot, de redonner non seulement du lustre, mais aussi et surtout plus de consistance au fameux slogan *Make Our Planet Great Again*. En un mot, tourner la page Hulot en donnant de nouveaux gages. De coloriser ainsi un peu plus à gauche la suite des deux premières années du quinquennat, tout en sauvegardant sa base électorale et tout en continuant à élargir vers le centre droit et en attirant un peu plus l'électorat de LR. Nul doute qu'Emmanuel Macron ne s'y engage à sa façon, car s'il est un sujet qui est un marqueur du projet politique qu'il entend porter, c'est bien l'Europe. L'enjeu pour LaREM est aussi stratégique : poursuivre la recomposition politique à l'œuvre, à ciel ouvert, depuis la victoire d'Emmanuel Macron à la présidentielle consécutive à la décomposition idéologique de ces dernières années.

Yannick Jadot, tête de liste d'EELV aux Européennes ne devrait pas s'allier avec le Parti socialiste, pas davantage avec Génération.s (encore moins avec Génération.s tant il garde un très mauvais souvenir de son pas de deux avec Hamon qu'il accusa de s'être joué de lui lors de la campagne présidentielle). Il mise aussi et surtout sur le fait que les Européennes sont LE scrutin qui sourit le plus souvent aux Ecologistes (3,37 % en 1984, 10,59% en 1989, 2,95% en 1994 (+ 2,01 GE), 9,72% en 1999 (+ 1,52% MEI), 7,41% en 2004 (+3,61% Cap 21 + 2,76% MEI), 16,28% en 2009). Il mise aussi sur le fait que sa liste pourrait attirer une partie de cette jeunesse qui s'était majoritairement tournée vers le RN lors de la présidentielle de 2017 et qui a été puissamment séduite depuis par la dynamique des *Marches de la jeunesse pour le climat*. Avec David Cormand, le secrétaire général d'EELV, Yannick Jadot campera sur la ligne politique de l'autonomie arrêtée en 2010 (lors du congrès d'unification d'Europe Ecologie et du Parti des Verts donnant naissance à EE-LV). Il ressortira l'antienne écolo que le Vert est *au-delà* du clivage entre la droite et la gauche. Il ne faut jamais oublier à cet égard que si les écologistes français se disent rarement de droite (sauf à CAP21), plus souvent de gauche, il perdure une composante « ni droite ni gauche » qui s'est renforcée depuis la scission de

septembre 2015 qui a vu partir nombre d'écologistes réalistes, une composante qui s'est fondée sur deux éléments distincts : d'une part la fin de non-recevoir opposée par le PS et par la droite pendant de longues années, ensuite le sentiment de « trahison » (plus ressenti que réel) dès lors qu'ils se risquent à l'aventure d'une expérience ministérielle qui implique des compromis.

Yannick Jadot se souviendra fort opportunément de la vision d'un Pascal Durand, un des prédécesseurs de Cormand au poste de secrétaire national, qui considérait que l'écologie politique n'était pas qu'une branche de l'arbre de la Gauche, mais bien « *un arbre à part entière* ». Et il aurait sans doute tort de ne pas la jouer ainsi pour cette élection. D'autant qu'un certain nombre d'électeurs de sensibilité écologiste, déçus par les deux premières années de la présidence Macron, dépités par les jeux de divisions à gauche, pourraient rejoindre les électeurs traditionnels des Verts aux Européennes en transférant sur la liste d'EELV leur vote d'adhésion à l'écologie (qui n'équivaudra pas pour autant à une adhésion en faveur d'EELV), en même temps que protestataire (dont la FI a bénéficié depuis 2012). En se disant qui plus est que de toutes les façons, cela ne porte pas vraiment à conséquences (« ça ne mange pas de pain »), il s'agit de l'Europe et pas de la France. D'autant que ces élections européennes devraient avoir, comme à l'accoutumée, peu d'incidences sur la politique nationale.

Le guide de la France Insoumise (LFI), Jean-Luc Mélenchon, se situe, lui, *au-dessus* du clivage droite-gauche, et essaie de se tenir loin des querelles de chapelles. Il se veut, sinon la cathédrale, du moins la nef à partir de laquelle se bâtira l'alternance en France. Et si après avoir dragué ouvertement l'aile gauche du PS, il peut continuer à cannibaliser EELV en la vidant un peu plus de ses électeurs à la faveur des Européennes, eh bien, il le fera sans aucune hésitation, considérant qu'elle est devenue une formation obsolète, vendue qui plus est au libéralisme économique. LFI qui s'est écologisé depuis 2012, et qui a colorisé son programme avec l'annonce de la fin du diesel, le repas bio dans toutes les cantines scolaires, la sortie du nucléaire, etc. Elle affiche sa promesse d'inscrire dans la Constitution « *la règle verte instaurant l'obligation de ne pas prélever davantage que ce que notre planète peut régénérer* », qui a payé en 2017, amenant de nombreux électeurs écologistes à voter Mélenchon, après avoir rallié en son sein une toute petite fraction des écologistes politiques d'EELV en mal d'avenir (*Ecologistes Insoumis*). Il est cependant assez improbable que ce cocktail entre une gauche jacobine, un trait de léninisme, une dose d'écologie et un gros doigt de *populisme* (revendiqué et assumé par LFI) prenne à la faveur des élections européennes. LFI garde une fonction tribunicienne et un fort potentiel protestataire à l'intérieur de l'hexagone, mais reste fondamentalement une impasse idéologique et politique et cela se voit, se sait de plus en plus. Sa vision de l'Europe est bien trop confuse pour être comprise des électeurs. Ses accents nationalistes peuvent mordre sur l'électorat, mais les électeurs préféreront, et pour un temps encore, s'en remettre prioritairement au porte-voix original que reste le RN. En réalité, on ne sait plus vraiment quelle est la ligne, si le « plan B », annoncé en 2016, qui consistait à quitter l'UE est toujours d'actualité ou si, à en croire des éléments de langage distillés l'été dernier, elle appelle maintenant simplement à « désobéir ». La menace d'un « Frexit » pour tenter de renégocier les traités est-elle susceptible de mobiliser, et surtout d'être fructueuse ?

La confusion très réfléchie des dirigeants de LFI entre patriotisme et nationalisme leur permettra-t-il d'engranger à la mesure de leurs espoirs ? Il reste qu'entretenir cette confusion est dangereuse à terme et est susceptible de préparer des jours mauvais.

Ils bénéficieraient à se souvenir du mot de Romain Gary qui dit que « *le patriotisme est l'amour des siens, et le nationalisme, la haine des autres* ».

Sans compter que sa volonté de faire de ces élections, un référendum anti-Macron a toutes les chances d'être déçue. Le risque n'est donc pas nul pour lui de passer à côté de cette échéance, voire de faire subir à LFI un accident industriel.

De son côté ; Benoit Hamon, chef de la dernière-née des formations politiques, créée au lendemain de la présidentielle, Génération.s, s'inspirant du *New Deal* de Roosevelt dans une version revisitée par l'aile gauche du parti démocrate aux Etats-Unis, devrait être de ceux qui reprendront l'idée d'un *Green New Deal européen* (évoqué ces dernières années par notre ami Dan Esty et repris par Nicolas Hulot lui-même), en l'assaisonnant à son gré, tout en remettant l'accent sur certaines mesures de sa campagne lors des présidentielles de 2017 : le « revenu universel », la taxe robot ou l'interdiction des perturbateurs endocriniens. En remettant sans doute également au centre des débats la lutte contre les traités de libre-échange, le poids des lobbies, la création d'un impôt européen sur la fortune et une taxe sur les transactions financières. Sauf que l'on peut douter sérieusement de la capacité politique de Benoit Hamon à entraîner derrière lui. Son piètre score à la présidentielle de 2017, le traumatisme causé à gauche qui lui est imputé, le manque d'espace politique de son mouvement qui peine à décoller, ne militent pas pour un miracle. Plutôt pour un chemin de croix ou une descente aux Enfers.

C'est que la question qui se pose est celle de l'utilité de Génération.s.

Il pourrait être évoqué également les insuffisances de son équation personnelle ou son manque de sens stratégique. Benoit Hamon joue gros à ces élections : sa survie et celle de sa petite formation. Surtout si sa liste n'arrive pas à atteindre le seuil fatidique des 3%, seuil à partir duquel les formations sont remboursées des frais de campagne. Le choc risque donc d'être irrémédiablement rude, cruel même pour l'ancien candidat du PS à la Présidentielle.

L'Europe mérite d'être prise au sérieux et pas seulement comme bouc émissaire ou affreux épouvantail. Ou encore comme un alibi pour les dirigeants français et européens pour cacher leur démission ou pour revenir sur les protections sociales.

Elle suppose aussi d'en finir dans le même temps avec le doux rêve - ou absolutiste, c'est selon - du sans-frontiérisme qui ne s'est révélé n'être qu'une illusion. La frontière européenne est non seulement notre peau commune dont il fait prendre soin, dont la finitude même protège nos cultures, mais aussi au plan géo-politique, un « égalisateur de puissance », un vis-à-vis avec les autres puissances que sont les Etats-Unis, la Chine, etc.

Il faut arrêter de s'interdire au nom de principes moraux naïfs - ceux d'un libéralisme faisant de l'Europe une volaille libre de se faire plumer - de mettre en place aux frontières de l'Europe des écluses écologiques, fiscales et sociales dans nos échanges commerciaux si elles sont susceptibles de réparer les distorsions de concurrence précisément, chères à Bruxelles.

Il ne s'agit pas ici de faire *l'Eloge de la frontière* à la manière de Régis Debray - encore que - mais de reconnaître modestement que « *les bonnes frontières font les bons voisinages et les mauvaises, les guerres de Cent ans* ». Un débat très intéressant, *Comment penser la frontière ? Quand l'immigration fait débat #4*, organisé au Palais de la Porte Dorée à Paris en novembre 2015, précisément avec Régis Debray et Benjamin Stora, nous a conforté dans l'idée que la frontière (civique, politique) n'est pas cette barrière que l'on décrit souvent, qui nous empêcherait de parcourir le monde, au contraire, elle peut être « *un remède contre le mur* », un « *remède à l'indifférence* », une « *sauvegarde du vivant* ».

On a souvent fait ce que l'on croyait être un pas en avant en la matière pour se retrouver au final à en avoir fait deux en arrière. Au fond, en croyant dépasser l'Etat-Nation, ce qui ne partait pas forcément d'un mauvais sentiment, on a surtout préparé les conditions d'un retour à l'Europe du XV^e siècle, celle des Provinces, du séparatisme, des féodalités. Avec comme seuls gagnants : les « mafias », y compris celles des banques, et les clergés qui montent inexorablement.

Il y a bien sûr une ambivalence évidente avec cette notion de frontière qui nous contrarie souvent et nous a empêché de la repenser toutes ces dernières années. Comme avec la notion de « nation » qu'on n'osait plus prononcer tant il sonnait « nationalisme ».

Il faut, nous semble-t-il, prendre la frontière pour ce qu'elle est : un mal nécessaire, un bien dangereux. Et puis, quand tout est dans tout, le sens est souvent nulle part et la loi du plus fort partout. Sa re-reconnaissance aurait une vertu qui n'est pas nulle par les temps qui courent : la reconnaissance de l'autre. Remarquons accessoirement qu'aujourd'hui, après que la réalité ait pulvérisé nos illusions, il n'y a que les riches pour se satisfaire de son absence, qui eux, vont là où ils veulent, pendant que les pauvres y vont en marchant, quand ce n'est pas en ramant. Il y a aussi les « mafias » de tous poils, y compris bancaires et financières, ainsi que les clergés et tous les disciples d'un pouvoir théocratique.

Dans le même temps, on voit bien la nécessité de sortir du cadre national, pour faire face à l'ubérisation des économies, le terrorisme, les questions de défense et de sécurité, le réchauffement climatique, l'ogre instable du système financier mondial, aux flux de populations, aux questions éthiques sur l'avenir de l'Homme, la défiance des peuples, etc. La mise en place d'élections transnationales et pour le moins l'émergence de mouvements civiques plurinationaux permettraient d'apporter de la légitimité pour des solutions collectives efficaces et ambitieuses. Un niveau de démocratie délibérative complétant la démocratie représentative permettrait aux citoyens d'être associés de manière continue aux processus politiques européens. La démocratisation et le développement d'Erasmus, la création de nouveaux droits sociaux adaptés à la numérisation des économies (droit à la formation professionnelle continue tout au long de la vie), la définition d'une politique industrielle tirant parti des technologies d'avenir sur lesquels les Européens sont en avance, la création d'une agence européenne de l'asile et de l'accueil des réfugiés seraient de nature à créer du lien et du liant et à refonder une Europe démocratique.

Notre conviction est celle-ci : l'Europe est la seule utopie raisonnable que nous ayons en ce siècle, à l'échelle de notre continent. Encore faut-il lui donner un peu plus de tangibilité, ne pas se contenter d'affirmer une volonté d'appartenance, mais aussi une détermination réformatrice. François Mitterrand disait : « *La France est notre patrie, l'Europe est notre avenir* ». Voilà une réflexion qui pourrait être utile pour refaire l'Europe et réanimer le rêve politique de Victor Hugo.

III- L'IMPOSSIBLE TRANSITION ECOLOGIQUE ?

La question n'est plus celle des enjeux de la Transition écologique qui sont désormais connus depuis la COP 21, mais bien celle de savoir pourquoi la raison ne commande pas une réaction, des mesures, des financements, une programmation à la hauteur de l'urgence ? Nul ne peut plus ignorer parmi les décideurs politiques, économiques et les acteurs sociaux que la transition écologique et énergétique constitue non seulement la seule façon de lutter contre les dérèglements climatiques et les atteintes au vivant, mais aussi un axe prioritaire de développement. Nul ne peut ignorer que c'est un enjeu vital pour nos sociétés qui doivent évoluer vers des modèles de développement moins consommateurs de ressources naturelles non renouvelables. Tous savent que la transition écologique peut devenir de surcroît un facteur important d'innovation et de compétitivité pour l'économie et le développement de l'Homme. Car tous savent en réalité, depuis le milieu des années 90, même si tous ne l'avaient pas réalisé à l'époque, que la croissance économique qui a suivi un rythme inédit dans l'histoire de l'humanité depuis la deuxième guerre mondiale, s'est faite au prix de l'épuisement d'un trop grand nombre de ressources naturelles, d'une énorme prolifération des déchets et de l'augmentation considérable de la pollution touchant à la fois les terres, l'air et les mers. Au prix également d'un dérèglement climatique que les chercheurs relient de plus en plus à la longueur des épisodes de chaleur.

Explorer ce lien entre réchauffement climatique et événements « naturels » extrêmes, jusqu'à des feux de forêts dans les pays scandinaves, est un des buts que s'est fixé le GIEC pour son sixième rapport prévu en 2021.

Les recherches avancent qui laissent tomber toute prévention en affirmant qu'une quinzaine d'événements extrêmes dont certaines canicules étaient bien la conséquence du réchauffement climatique. Les grosses vagues de chaleur constatées en France, en Inde, au Pakistan, en Chine, en Indonésie, au Japon et en Australie ont été provoquées par la hausse globale des températures. Les conclusions du GIEC sont depuis 2014 sans ambiguïté : le dérèglement climatique observé est causé par l'activité humaine et, en particulier, par les émissions de gaz à effet de serre. Ce dérèglement climatique a un fort impact, non seulement sur le régime des précipitations ou la fonte des glaces, mais aussi sur la faune ou sur le rendement des cultures. Il finit par constituer un risque pour les populations (événements climatiques extrêmes, insécurité alimentaire, pénurie d'eau, etc.).

Toutes les études le montrent dorénavant : la responsabilité du dérèglement climatique est à chercher du côté des énergies fossiles, entre les mains d'une centaine de producteurs, d'entreprises, de groupes qui à travers le monde conduisent l'extraction de ces énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole) qui fournissent près de 80% de la consommation finale d'énergie dans le monde et qui ne consacrent aujourd'hui qu'une part insignifiante de leurs revenus dans des investissements bas carbone. C'est donc bien là que les efforts principaux devraient être portés. Sauf que le niveau international qui serait le bon niveau reste assez improductif en termes de mesures prises. La machinerie onusienne semble ne plus être en capacité de suivre.

Le projet de *Pacte mondial pour l'environnement* apparaît largement compromis du fait de l'obstruction systématique des Etats-Unis depuis l'arrivée de Trump à la Maison Blanche et de Bolsonaro, le nouveau président du Brésil, aussi peu enclin à faire quoi que ce soit en faveur de la lutte pour le climat, s'ingéniant à détricoter dans leur pays respectif les réglementations en matière de défense de l'environnement.

Pour profiter de la dynamique créée par l'*Accord de Paris*, un groupe de juristes avait décidé de poursuivre le travail et de l'étendre à l'ensemble des enjeux environnementaux. L'idée étant de faire du mille-feuille existant en matière de droit international de l'environnement et d'accords conclus un ensemble simplifié, lisible et cohérent dans un corpus unique et contraignant, à valeur universelle. En juin 2017, une rédaction couvrant 26 articles est achevée par plus de cent juristes internationaux, sous le parrainage et la houlette de Laurent Fabius, ancien ministre des Affaires étrangères et du Développement international et président de la Cop 21, dorénavant président du Conseil constitutionnel et avec le concours du think tank *Le Club des juristes*. Le projet de pacte est soumis à Emmanuel Macron qui le retient dans la foulée et le présente à son tour à l'ONU en septembre 2017. Le 10 mai 2018, 143 pays votent une résolution visant à recommander son adoption. Mais 5 pays s'y opposent : les Etats-Unis, la Russie, la Turquie, les Philippines et la Syrie. Un groupe de travail ad hoc est néanmoins créé. Ce qui bloque étant avant tout le caractère contraignant du texte.

Au train où semblent aller les choses et vu les obstacles qui s'accumulent, le risque est tout simplement de voir tout ce travail réduit à une peau de chagrin dans le meilleur des cas, une simple déclaration politique sans valeur de traité qui ne ferait que s'ajouter aux déclarations solennelles déjà existantes (Charte mondiale de la nature de 1982, Déclaration de Rio en 1992...) et, dans le pire des cas, remisé ou repoussé ad vitam aeternam.

Rendez-vous l'an prochain à Nairobi où un nouveau point devrait être fait par l'ONU. Mais il est douteux en l'état actuel des choses que le projet de Pacte avance.

Il faut croire que notre incapacité à gouverner le long terme est liée à des raisons anthropologiques. De nombreux économistes et psychologues comportementalistes mettent en

avant toute une série de biais cognitifs qui nous empêcherait de prendre des décisions rationnelles : conformisme, aversion pour la perte, surestimation de soi, préférence pour le court terme, etc. Ce credo a été repris par les pouvoirs publics de nombreux pays, afin d'orienter les choix de leurs concitoyens. Notre volonté est réputée par défaut (si l'on ne formalise pas notre refus, nous sommes ainsi considérés comme des donateurs d'organes), on nous informe que nous recyclons moins que le voisin... Faciles à mettre en œuvre, peu onéreux, ces *nudges* (de l'anglais « pousser du coude »), s'ils peuvent être utiles de manière complémentaire, car ils sont susceptibles de modifier positivement nos comportements du point de vue d'un bien-être collectif, d'un intérêt général, sans que nous ayons à vraiment y réfléchir, doivent-ils pour autant devenir l'alpha et l'omega de la résolution de tous les problèmes de société ? Autrement dit, peut-on réduire l'action publique à une affaire de comportements individuels, comme le pose avec justesse le sociologue Henri Bergeron [10]?

Certes, souvent seul un danger immédiat que nous verrions sous nos yeux semble être en mesure de nous faire réagir. Il est symptomatique à cet égard de constater que les Etats-Unis sont à la fois le pays le plus touché par le dérèglement climatique, qui génère le plus de dommages en termes pécuniaires, le plus grand producteur de connaissances en matière de sciences du climat, et en même temps l'Etat qui, au monde, est en train de faire du déni climatique, un dogme. Scott Pruitt, le directeur de l'Agence de protection de l'environnement (EPA), un climato-sceptique proche de l'industrie des énergies fossiles passe son temps à déclarer que la contribution humaine au changement du climat est «incertaine» et la capacité de prévoir ses effets de ce fait limitée. Au point de sortir de l'*Accord de Paris* et de prohiber dans certaines administrations l'usage même de l'expression « changement climatique », sans parler la destruction des budgets alloués aux sciences de l'environnement et du climat.

Un *Homo Sapiens* pas très *sapiens*

Le diagnostic est établi scientifiquement, les sorties de secours largement élaborées, le cadre juridique formalisé. Alors pourquoi y adhère-t-on si peu pleinement à cette lutte contre le dérèglement climatique, à cette nécessaire transition écologique, si peu sincèrement pour certains, avec si peu d'empressement dans le meilleur des cas quand on ne choisit pas délibérément de lui faire obstacle, pour d'autres ?

Il n'est pas moins question ici de la nécessité pour nos économies de rendre leur évolution compatible avec les ressources finies de la planète et le maintien des régulations naturelles indispensables à la vie telles que le climat ou le fonctionnement des écosystèmes. Cette Transition écologique suppose donc non seulement un découplage entre la croissance économique et les prélèvements, en quantité et qualité, sur le capital naturel (habitats, ressources et régulations physiques, chimiques et biologiques), mais également l'adaptation du rythme de leurs utilisations à notre capacité à entretenir ces régulations et renouveler ces ressources. Marquée par la transformation des normes de production, de consommation et d'investissement vers un mode de développement économique décarbonné, capable d'entretenir et renouveler ses ressources, la transition écologique recouvre de fait une palette d'enjeux macro-économiques et sectoriels, au premier chef desquels ceux relevant de la stabilité du climat, de la préservation des écosystèmes et de l'utilisation durable des ressources (matières premières, eau, sols, déchets).

En même temps, elle ne peut pas ne pas se situer dans le cadre d'un développement durable au sens de *sustainable development*, concept avancé en 1994 par Gro Harlem Grotland, alors première Ministre de Norvège et présidente d'une commission internationale mise en place par l'ONU, au sens que donnent depuis à ce terme les traités internationaux, pour évoquer un modèle de développement qui ne sape ses propres fondements.

L'économie et la nature ne peuvent plus être considérées comme des univers distincts. Aussi la transition se doit de prendre en compte les enjeux sociaux et sociétaux liés à cette nécessaire transformation de nos économies, à cette nécessaire promotion d'un autre type de développement, économiquement durable, socialement soutenable. Le hic, c'est que depuis la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 1992, la mise en place du processus des COP (les Conférences des « Parties » ayant signé la convention-cadre), l'impression qui domine, c'est que rien ne bouge vraiment en tous les cas, rien ne bouge vraiment assez vite. Même depuis 2015 avec le succès que constitua *l'Accord de Paris*. Pourtant, dans son article 2, les Etats s'engageaient à stabiliser les émissions de gaz à effet de serre dangereux pour la planète. Depuis, ces émissions n'ont cessé d'augmenter. Que ce soient la Chine ou l'Inde, pour ne citer que ces deux grands pays, il est prévu une augmentation jusqu'en 2030. Nous en sommes aujourd'hui à au moins 70 gigatonnes d'émissions.

Cela paraît d'autant plus incompréhensible, pour ne pas dire irresponsable, que le changement climatique est un multiplicateur des difficultés géopolitiques, et que nous n'en sommes qu'aux prémices. On sait combien les sécheresses répétées en Syrie par exemple ont favorisé les migrations et contribué à déstabiliser la région, créant un terreau au recrutement des milices armées. C'est la même chose au Yémen, ou en Afrique de l'Ouest avec Boko Haram.

La situation actuelle nous renvoie surtout au constat que si nous sommes des *Homines*, nous sommes loin d'être *Sapientes*. Nous serions un peu plus savants et un peu plus sages que nous agirions en raison et réagirions sans attendre d'être dans l'émotion, sans attendre de percevoir l'immédiateté d'un danger, en prenant au sérieux aujourd'hui les informations disponibles sur les désordres climatiques, obtenues grâce aux satellites, aux capteurs, aux relevés sur des lieux et places emblématiques, etc. Mais voilà, ça reste des chiffres abstraits, des graphes que nous avons du mal à comprendre réellement.

Nous ne sommes pas davantage mieux outillés au plan moral. Nos réflexes moraux ou éthiques sont eux-mêmes pris au dépourvu, dans la mesure où ce que nous faisons subir à la nature et donc également à nous-mêmes, ce sont des dommages, parfois des catastrophes, de plus en plus de catastrophes, à distance, à la fois dans l'espace et dans le temps.

Heureusement, il y a eu quelques avancées depuis la COP21, certaines très concrètes, comme la baisse du coût de l'électricité renouvelable. Il faut aussi savoir être positif - pas pour le plaisir de l'être, mais pour trouver les ressorts pour continuer - et reconnaître qu'entre le moment où l'on a signé la convention-cadre des Nations Unies et aujourd'hui, c'est le jour et la nuit, avec un kilo-watt-heure renouvelable moins cher que le nucléaire et même que le thermique.

Mais une fois de plus, c'est précisément ce qui rend l'inaction de l'Homme incompréhensible, car nous aurions déjà pu faire une part du chemin à un coût économique plus faible, du moins plus acceptable. Cela n'empêche pas de constater aussi quelques sursauts qui vont dans le bon sens, y compris du côté de la finance, plus que jamais le « nerf de la guerre », auxquels les plus optimistes d'entre nous n'auraient pas osé croire : à Wall Street et ailleurs, grâce à l'action d'ONG, on a commencé à prendre en compte le risque financier que posent les combustibles fossiles et la nécessité du « désinvestissement » de ces secteurs.

Pour espérer rester sous la barre des 2°C de réchauffement, il faudrait « oublier » dans le sol un tiers de nos réserves de pétrole, la moitié de nos réserves de gaz et plus de 80 % de nos réserves de charbon.

Les banques ont un rôle central dans l'atteinte de ces objectifs en orientant leurs financements vers des énergies propres. Or, depuis la COP21 et la signature de *l'Accord de Paris*, celles-ci ont globalement augmenté leurs soutiens aux projets d'énergies fossiles. Le *Fossil Fuel Finance Report Card* estime ainsi que les 33 principales banques mondiales (dont les Françaises BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale et Natixis) auraient consenti plus de 1 500 milliards d'euros de financements aux énergies fossiles.

En France, l'attention des banques commence cependant à être attirée sur la dangerosité financière des actifs carbone et certaines d'entre elles se sont du reste engagées dans des actes forts dans ce sens. Certes, c'est encore trop peu et trop lent. Notons que les banques en ligne, très en avant de la main sur la question, semblent vouloir donner le ton à la Place.

Il reste que si nous devons être ambitieux et volontaires pour mener la transition énergétique et écologique, il nous faut d'abord être lucides et admettre avec le philosophe australien Clive Hamilton, que nous sommes tous, plus ou moins, « climatosceptiques » à des degrés divers, dans la mesure où nous n'acceptons que difficilement « *la vérité sur ce que nous avons fait subir à la Terre* » pas davantage le changement de vie radical qu'impose le réchauffement climatique, et encore moins la remise en questions du principe de modernité et d'un *progrès* linéaire qui tend vers le toujours plus.

Pendant ce temps-là, la fonte des glaces dans les régions arctiques pourrait libérer outre des fossiles ou des animaux entiers préhistoriques, des milliards de tonne de gaz à effet de serre et de nombreux virus oubliés et/ou ignorés par la mémoire humaine.

En même temps, on pourrait considérer que la transition écologique constitue de surcroît une opportunité d'oxygéner un système démocratique fatigué, en développant la démocratie locale, qu'il serait dommage de ne pas utiliser. Bien menée, elle pourrait (re)donner du pouvoir aux territoires et redonner du sens aux différentes étapes de la décentralisation en France en prolongeant les différents actes de la décentralisation en France : l'acte I avec les lois Defferre de 1982-83 traduisant la volonté politique de réaliser une profonde décentralisation de l'administration française, en allégeant la tutelle de l'Etat sur les collectivités locales, en donnant au département et à la région une autorité exécutive et en transformant la région en collectivité territoriale au même titre que la commune ou le département ; l'acte II qui a étendu à partir de 2003 les responsabilités des collectivités en leur reconnaissant un droit à expérimentation, en renforçant leur autonomie financière et en élargissant la démocratie locale (droit accordé aux collectivités locales d'organiser des référendums décisionnels et droit de pétition pour les électeurs) ; et l'acte III en 2013 avec la loi de « modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ».

Un bilan mitigé

En réalité, sur la question énergétique, au-delà de la transition, c'est aussi une révolution énergétique dont il faudra bien que les responsables politiques se résolvent de parler en toute lucidité et en toute transparence avec les citoyens, les Français et les autres peuples européens. Car elle amène à redéfinir des systèmes énergétiques fondés sur la démocratie, la gouvernance multi-niveaux et multi-acteurs pour en garantir la soutenabilité sociale et démocratique. Egalement parce que pour être en adéquation avec l'objectif des politiques énergétiques qui sera de moins en moins de produire plus que d'améliorer l'efficacité énergétique, il faut viser les économies d'énergie et en finir avec des logements et des bâtiments, des transports ou des process industriels énergivores. Parce qu'aussi, les énergies renouvelables deviendront compétitives et, qu'aujourd'hui, on voit se développer des logiques de décentralisation et de territorialisation, en relation avec l'explosion des énergies renouvelables par nature territorialisées.

Pour l'heure le bilan français est mitigé.

En démissionnant de son ministère, Nicolas Hulot a dit vouloir mettre en garde contre la politique des « *petits pas* » jugés pas à la hauteur des enjeux pour faire face à la « *tragédie climatique* ». Cette divergence qui tient sans doute à une question de méthode ne doit pas occulter pour autant la réalité de certains actes.

On se souvient qu'à la tribune du Palais Bourbon en octobre 2017, le ministre de la transition écologique a annoncé la préparation d'un « *Green New Deal* » ; vu comme « *un pacte pour un nouveau modèle économique [dont] la France [dispose de] toutes les compétences (...) [dans] l'ensemble des secteurs : le transport, le bâtiment, l'industrie, la finance et les énergies renouvelables* ». Cette décision répondait aussi indirectement au rapport des Nations Unies du même jour, qui rappelait « *qu'il est urgent d'accélérer l'action à court terme et de renforcer les ambitions nationales à long terme* ».

En remettant l'effet multiplicateur de la dépense publique au cœur des politiques publiques, Nicolas Hulot s'inscrivait dans une certaine tradition de la gauche. Parallèlement, la maire de Paris, Anne Hidalgo, défendait devant le Comité des finances locales, l'importance de « l'effet de levier de l'investissement ». Du reste, cela n'a pas échappé à la Fédération Nationale des Travaux Publics qui lors du Salon des Maires organisait une conférence sur : « Financer les infrastructures pour la Transition Écologique ».

D'aucuns ironisent un peu facilement, sans rien proposer d'autre, sur le fait que Nicolas Hulot ait facilement enfilé le costume du nouvel héraut du socialisme libéral. Ils n'hésitent pas à le caricaturer en le dépeignant comme un nouveau John Maynard Keynes qui dans sa lettre sur le New Deal adressée à Franklin Roosevelt, souhaitait se faire le « *mandataire de tous ceux qui, dans tous les pays, cherchent à mettre fin aux démons de notre condition par une expérience raisonnée, envisagée à l'intérieur de la structure du système social existant* ».

So what ?

Dans son bilan prévisionnel, le Réseau de Transport d'Électricité (RTE) a publié 4 scénarios pour le mix électrique à l'horizon 2035 : Ampère, Hertz, Volt et Watt. Évoqués lors du conseil des ministres du 8 novembre dernier, ils entérinent la fin des objectifs de la transition énergétique, version Ségolène Royal. Le gouvernement reconnaît explicitement qu'il sera difficile de réduire la part du nucléaire à l'horizon 2025, « *sauf à relancer la production d'électricité à base d'énergies fossiles* » comme en Allemagne, ce qui serait pour le moins anachronique. Qu'on s'en félicite ou pas, le fait est que rien d'autre que l'atome aujourd'hui permet de répondre à l'équation énergétique du XXIème siècle, comme les hydrocarbures ont contribué à l'élévation de nos modes de vie au XXème siècle. Concrètement, l'électricité nucléaire permet en effet d'envisager la sauvegarde de notre écosystème (même si la question de la gestion des déchets reste entière) et en même temps la numérisation de l'économie, ainsi que l'essor de la mobilité électrique.

Rendu possible grâce à de l'électricité décarbonée bon marché, un *Green New Deal* pourrait s'articuler avec l'élaboration des « contrats de transition écologique ». Le secrétaire d'Etat Sébastien Lecornu a expliqué que « *les contrats vont emprunter des crédits de l'Etat dans le PLF* », avant de citer en exemple les budgets des agences de l'eau, de l'agence de la biodiversité ou encore de l'ADEME, mais aussi un certain nombre des crédits (à la discrétion des préfets) dont on pourrait « *verdir les critères* », comme la dotation d'équipement des territoires ruraux, ou le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire, ou encore les financements du grand plan d'investissement. Petit bémol : en France, les collectivités territoriales représentent 67% de l'investissement public, or l'exposé des motifs de l'article 16 du PLF 2018 demande « *un effort partagé de maîtrise de la dépense publique sans reconduire la baisse de la DGF poursuivie entre 2014 et 2017* ». Du coup l'inquiétude de plusieurs élus locaux s'est exprimée concernant la circulaire de Nicolas Hulot pour les projets des 560 Territoires à Énergie POSitive (TEPOS). Sébastien Lecornu qui a tenu à préciser, non sans avoir indiqué que Ségolène Royal, alors Ministre de la Transition écologique, aurait engagé « *748 millions d'euros de projets avec seulement 400 millions d'euros de crédits de paiement validés* » que le « *le ministre d'Etat Nicolas Hulot s'y est engagé, la parole de l'Etat sera tenue (...) Edouard Philippe, Premier ministre, a validé le fait de débloquer une enveloppe de 75*

millions d'euros, dans le cadre du projet de loi de finances rectificative, pour répondre aux premières urgences des projets engagés ».

D'autres mesures peuvent apparaître comme en recul par rapport aux ambitions premières. Ainsi la loi de transition énergétique votée en 2015 sous François Hollande prévoyait une baisse de 50 % de la part du nucléaire dans la production d'énergie d'ici à 2025. Emmanuel Macron qui s'était engagé à respecter cet objectif pendant sa campagne a finalement repoussé de dix ans les objectifs de réduction du nucléaire, car jugés non réalistes. Il en va de même pour le calendrier du nucléaire proposé par le gouvernement Philippe qui prévoit désormais la fermeture de 14 réacteurs, soit 20 % du parc, d'ici à 2035, soient les deux réacteurs de la centrale de Fessenheim en 2020 ; quatre à six réacteurs en 2027-2030 ; six à huit supplémentaires en 2030-2035. Ce scénario est évidemment décevant pour les écologistes de tous bords qui espéraient une réduction plus rapide de la dépendance au nucléaire - quand les plus orthodoxes souhaitaient l'arrêt pur et simple des centrales. Le gouvernement assure que ce choix permettra de limiter le recours aux énergies fossiles émettrices de gaz à effet de serre, le temps de développer les énergies renouvelables.

Les hydrocarbures et les centrales à charbon illustrent le bilan mitigé de la France en matière de Transition écologique. L'on peut rappeler que l'extraction d'hydrocarbures sur le sol français est très limitée : les 800 000 tonnes de pétrole et 50 millions de mètres cubes de gaz extraits en 2016 ne couvraient qu'environ 1 % de la consommation nationale. La loi Hulot de 2017 a programmé pour la première fois la fin de la production pétrolière et gazière sur le sol français : aucun nouveau permis de recherche et d'exploitation ne peut plus être délivré. Notons cependant que le lobbying exercé par l'industrie a eu raison des objectifs plus ambitieux de Nicolas Hulot et des associations, qui espéraient une disparition plus rapide des hydrocarbures. Les compagnies d'hydrocarbures ont en effet obtenu que les 62 concessions déjà attribuées puissent être potentiellement renouvelées jusqu'en 2040 – voire plus tard, si elles démontrent qu'elles ne les ont pas encore rentabilisées. Le gouvernement dit avoir fait ce choix pour ne pas risquer des procès en revenant sur les « droits acquis » des compagnies. Depuis le vote de la loi, l'Etat a ainsi renouvelé une vingtaine de permis de recherche et de forage existants. Il a par exemple donné son accord au groupe Total pour explorer un nouveau puits de pétrole sous-marin très controversé en Guyane, le mois dernier, au nom du « droit de suite » d'un premier permis d'exploration attribué en 2011.

Outre son enjeu symbolique, cette loi repousse donc à un horizon lointain l'extinction des hydrocarbures sur le sol français.

Quant aux centrales à charbon, la France en a encore quatre en activité (Cordemais, Le Havre, Meyreuil, Saint-Avold et Carling) : si elles ne produisent que 1,8 % de l'électricité produite en France, elles sont très polluantes en rejetant 25 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur de l'énergie. Il reste que ces centrales sont pour l'heure encore utiles - en attendant mieux - lors des pointes de consommation en hiver. Certains territoires, comme la Bretagne, en sont particulièrement dépendants pour leur électricité.

La décision de fermer les quatre dernières centrales à charbon figure dans la feuille de route énergétique du gouvernement présentée à l'automne 2018, mais la fermeture n'est pas encore formellement engagée. Selon Réseau de transport d'électricité (RTE), le gestionnaire du réseau français d'électricité, la fermeture des centrales est possible à partir de 2020 sans mettre en danger l'approvisionnement électrique à condition que le chantier de l'EPR de Flamanville n'accuse pas de nouveaux retards... Le Parlement a cependant d'ores et déjà anticipé la fermeture des centrales, en instaurant une compensation fiscale pour les communes qui perdront leur centrale à charbon.

S'agissant des énergies renouvelables, **l'énergie éolienne** représentant 4% de l'électricité française (avec 6500 éoliennes et une seule éolienne en mer qui flotte au large du Croisic depuis septembre dernier) affiche en France un gros retard. Il s'explique par la longueur des délais d'installation des éoliennes (sept à huit ans), en comparaison avec d'autres pays européens en pointe sur le secteur (deux à quatre ans) et aussi par son propre calendrier qui doit composer avec des lourdeurs réglementaires spécifiques, sans parler des possibilités de contestation largement employées. Rappelons que certains projets éoliens sont en effet critiqués, encore aujourd'hui, y compris chez une partie des militants écologistes, pour les nuisances causées chez les populations locales, les dégâts avancés sur les migrations des oiseaux et plus généralement pour leur impact sur la biodiversité.

Notons cependant que le gouvernement Philippe semble faire feu de tout bois en prévoyant de doubler la puissance installée de l'éolien terrestre d'ici à 2028 (35,6 GW, contre 14,3 GW actuellement). Il a également proposé au début de l'année 2018, à l'issue d'une concertation, un plan pour réduire les délais de construction d'éoliennes. La principale mesure de ce plan a été concrétisée par un récent décret en ce mois de novembre 2018, qui supprime un niveau de juridiction pour les recours contre les projets et pourrait faire gagner près de deux ans. La procédure de renouvellement de parcs éoliens existants a été simplifiée. Enfin, le Parlement devrait voter, sauf incident de parcours, une réforme de la répartition de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER), un impôt qui bénéficierait aux communes qui prévoient d'installer des parcs éoliens.

Sur le même registre, **la méthanisation** qui permet de produire du biogaz (communément appelé « gaz vert ») en faisant fermenter les déchets agricoles ou les ordures ménagères, ne fournit actuellement que 0,1 % de la consommation de gaz, qui provient à 99 % de gaz naturel importé des gisements fossiles à l'étranger. Selon l'ADEME, la France pourrait couvrir 100 % de ses besoins gaziers avec du gaz renouvelable (dont 30 % par la méthanisation) en 2050. Dans sa feuille de route énergétique, le gouvernement prévoit d'augmenter légèrement la capacité de méthanisation, entre 0,34 et 0,51 GW en 2028. Il prévoit aussi que le biogaz atteigne 10 % de la consommation de gaz, contre 0,1 % aujourd'hui, « *sous l'hypothèse d'une forte baisse des coûts* ».

Le nouveau ministre de la transition énergétique, François de Rugy, a annoncé vouloir mettre « *les producteurs devant leurs responsabilités de faire baisser les coûts de production* ». Le but à atteindre : 67 € par MWh produit en 2028. En mars 2018, un groupe de travail mis en place par le gouvernement a formulé 14 propositions pour développer la filière. L'une d'entre elles a été concrétisée dans la loi agriculture et alimentation : les producteurs de biogaz ont désormais un « droit à l'injection », c'est-à-dire un droit garanti de raccordement aux installations de transport et de distribution du gaz naturel, à la charge des gestionnaires de réseaux.

Et que dire des énergies renouvelables fournies par le soleil, le vent, la chaleur de la terre, les chutes d'eau, les marées ou encore la croissance des végétaux assez délaissées ? On peut légitimement se demander pourquoi on ne fait pas plus et plus vite, alors qu'elles n'engendrent pas ou peu de déchets ou d'émissions polluantes, qu'elles participent à la lutte contre l'effet de serre et les rejets de CO₂ dans l'atmosphère, facilitent la gestion raisonnée des ressources locales et génèrent des emplois ? Alors que le recours aux énergies fossiles est dorénavant réputé dangereux et sans avenir, celui au nucléaire, coûteux et non sans poser des problèmes de maintenance, des questions de sécurité et de gestion de ses déchets (aujourd'hui non définitivement résolue), le développement des énergies renouvelables qui nous promettent un futur stable, respectueux de l'environnement et de la santé des Hommes, incarnent une solution idoine pour lutter contre les dérèglements climatiques, est à la traîne.

La France est en retard par rapport à ses objectifs. En déphasage par rapport à ses voisins (Allemagne, Espagne, Suisse, etc.). Ce qui est assez symptomatique surtout quand l'on sait quel est son potentiel. Si les filières éoliennes, solaires, photovoltaïques connaissent depuis quelques années un essor important - même s'il est freiné par un système énergétique encore trop centralisé - il faudrait accélérer la production de chaleurs renouvelables à partir de ressources locales : bois, géothermie, solaire thermique, récupération de chaleur.

On peut s'interroger notamment sur le fait que l'énergie solaire ne soit pas plus valorisée. Voici une énergie alternative dont on parle le plus depuis très longtemps sans que son développement soit vraiment patent. Sans doute la plus propre et la moins nocive pour la biodiversité. Sauf qu'en France, le solaire ne fournit que 1,6 % de l'électricité, soit très peu en regard de nos voisins. Si le secteur a souffert du moratoire de 2010 sur les aides publiques et de la concurrence tarifaire des panneaux photovoltaïques chinois, cela n'explique pas les attermoissements sur le secteur.

La feuille de route énergétique du gouvernement prévoit de quintupler la puissance installée du parc photovoltaïque d'ici à 2028 (40 GW, contre 8,4 actuellement). Il n'est pas dit que les mesures de simplification proposées en juin 2018 pour faciliter le développement de l'énergie solaire, ni les mesures qui devraient être prises en faveur du solaire thermique avec une réduction de la TVA suffisent à transformer les ambitions du gouvernement Philippe.

Le syndicat professionnel Enerplan juge les mesures de simplification « *peu pragmatiques* ». Il réclame une simplification de la réglementation fiscale, juridique et administratives autour de l'autoconsommation, la possibilité d'installer des parcs photovoltaïques moyens (100 à 150 kWc) avec le système du « guichet ouvert », moins contraignant et moins coûteux que l'appel d'offres et l'accélération des procédures pour obtenir un permis de construire une centrale solaire au sol, « *compliquée par la multiplicité d'instances qui ne sont pas coordonnées entre elles* ».

Dans ce bilan mitigé, on peut ajouter que la rénovation énergétique, l'isolation des bâtiments actuellement énergivores est un autre enjeu écologique crucial : les bâtiments représentent 45 % de la consommation d'énergie et le quart des émissions de gaz à effet de serre en France.

Or, sur un parc de 35 millions de logements, la France compterait quelques 7,5 millions de « passoires » énergétiques. En 2017, les émissions du bâtiment étaient ainsi 22 % au-dessus des objectifs fixés dans la stratégie nationale bas carbone. Le plan quinquennal lancé au printemps dernier par Nicolas Hulot contient 32 mesures censées permettre de rénover 500 000 logements par an, en ciblant particulièrement les passoires thermiques, les logements occupés par des ménages modestes et les logements sociaux. Elle ne sera cependant évaluable pas avant plusieurs années. En prenant la tangente, Nicolas Hulot a toutefois reconnu lui-même que l'objectif de 500 000 rénovations par an était assez irréaliste, faute de moyens financiers suffisants. Et encore, même si l'objectif était réalisé, les associations le jugent de toute façon insuffisant : il faudrait entre 700 000 et un million de rénovations par an pour atteindre la neutralité carbone en 2050, selon Jean-Baptiste Lebrun, du Comité de liaison pour les énergies renouvelables (CLER)-Réseau pour la transition énergétique.

On peut aussi évoquer l'épineuse question de la gestion des déchets.

Les Français recyclent beaucoup moins que nombre de leurs voisins européens. La France, qui collecte à peine 20 % des emballages plastiques, est assez en retard par rapport à ses voisins (30 %) et très en retard sur son objectif de 100 % de collecte en 2025. Alors même que la réduction des plastiques (et l'interdiction des plastiques à usage unique) est largement justifiée par la lutte contre la pollution et les risques liés aux perturbateurs endocriniens que certains contiennent. La réduction et le recyclage des plastiques est le vrai point noir de la politique de la France en la matière. Et s'il faut se garder de l'illusion que représente le 100% recyclage, des

efforts restent à faire. François-Michel Lambert, député écologiste des Bouches-du-Rhône (groupe Libertés et Territoires), président de l'Institut de l'économie circulaire, s'emploie énergiquement à faire des propositions pour enrichir et muscler la feuille de route du gouvernement afin de limiter l'usage du plastique et tendre à ne recourir qu'à du plastique recyclé ou biosourcé (issu de ressources renouvelables : végétale, animale, résiduelle, algale...). Tout en gérant au mieux la complexité des alternatives : un plastique peut-être biosourcé mais pas biodégradable ; il peut être biosourcé et biodégradable ; et il peut également être biodégradable mais pas biosourcé. Il devrait d'ailleurs porter ses propositions au cours des débats sur la future loi économie circulaire qui transposera le paquet européen économie circulaire. Auteur de l'amendement à la loi Égalim interdisant plusieurs objets en plastique à usage unique, il souhaite voir élaborer une trajectoire partagée et mise à disposition une boîte à outils pour engager, sans plus procrastiner, les mutations nécessaires. Faire le lien entre nos actes de production et de consommation et les grands enjeux globaux est évidemment essentiel. Facile à appréhender pour les gens, la notion d'économie circulaire aide à mobiliser sur les enjeux de la transition écologique. Et si, idéalement, il faudrait imaginer la circularité de l'économie à l'échelle du globe et pas seulement à l'échelle d'un site de production ou d'un pays, c'est un niveau d'intervention indispensable.

Il y a cependant des avancées.

Le gouvernement a présenté en avril 2018 une feuille de route de 50 mesures pour favoriser l'économie circulaire et « *sortir de l'ère du tout-jetable* ». Certaines sont encore en gestation, mais plusieurs ont été concrétisées par la loi alimentation. On peut ainsi noter favorablement que les bouteilles d'eau en plastique, grâce au vote des députés contre l'avis du gouvernement, seront interdites dans les cantines scolaires en 2020, les objets en plastique à usage unique (touillettes, pailles, etc.) seront interdits dans la restauration, la vente à emporter, les cantines et les commerces alimentaires en 2020, et les contenants alimentaires en plastique seront interdits à partir de 2025 dans les cantines scolaires et universitaires. En matière de lutte contre le gaspillage, il est annoncé que la mise à disposition de *doggy bags* réutilisables ou recyclables est rendue obligatoire dans les restaurants à partir de juillet 2021. Le gouvernement a renforcé la TGAP, une taxe qui dissuade les collectivités locales de mettre leurs déchets en décharge, à compter de 2021. En contrepartie, la TVA sur le recyclage sera réduite à la même date. En revanche, il a refusé d'instaurer une taxe sur les produits non recyclables destinée à responsabiliser les industriels. A la place, il a obtenu que 55 industriels et fédérations s'engagent à doubler la quantité de plastique recyclé intégrée dans leurs produits. A défaut, Brune Poirson, la secrétaire d'Etat à la transition écologique et solidaire, a annoncé que le gouvernement instaurerait une réglementation contraignante pour les industriels d'ici à 2020 s'ils ne tiennent pas leurs promesses. Le système de bonus-malus devrait être renforcé en 2019 pour favoriser le plastique recyclé, avec une modulation de 10 % des prix de vente. Il reste que l'arrêté concrétisant cette mesure doit encore être publié. Dans son plan pour la biodiversité, le gouvernement s'est fixé pour objectif « *zéro plastique rejeté en mer* » à l'horizon de 2025.

S'agissant des énergies renouvelables, 17 % de l'énergie consommée en France provient des énergies renouvelables - ce qui en fait la quatrième source d'énergie primaire, après le nucléaire, les produits pétroliers et le gaz. Une trajectoire de montée en puissance a été fixée en 2015 par la loi de transition énergétique, qui prévoit d'atteindre 23 % en 2023 et 32 % en 2030. Le développement de ces énergies est en grande partie dépendant du soutien apporté par l'Etat, car les investissements sont lourds et pas forcément rentables à court terme si les seuls lois du marché s'appliquent. Le gouvernement Philippe a maintenu la feuille de route et a annoncé prévoir d'y consacrer 71 milliards sur la période 2019-2028, dont 20 milliards pour des nouveaux projets. Ce qui fera passer de 5 à 8 milliards d'euros les dépenses annuelles de soutien

à l'électricité renouvelable, avec une priorité au solaire et à l'éolien. Il a aussi engagé, comme annoncé dans le programme du candidat Macron, une simplification des procédures de déploiement des énergies renouvelables.

La première actuellement des énergies renouvelables, **L'hydroélectricité** produite par des barrages hydrauliques représente plus de 10 % de la production électrique française. Le gouvernement prévoit d'augmenter très légèrement la capacité du parc hydroélectrique, entre 25,7 et 26,7 GW en 2028 (contre 25,5 GW actuellement), tant le potentiel de développement de cette énergie est très faible compte tenu du fait que de nombreux barrages ont déjà été construits par le passé, et que peu d'emplacements adaptés restent disponibles pour en bâtir de nouveaux.

Quant à **l'éolien en mer**, le gouvernement a validé en juin 2018 le financement de six parcs éoliens en mer. Non sans avoir imposé une baisse de 15 milliards des subventions aux projets, dont les premiers devraient voir le jour en 2021. Il doit par ailleurs valider un appel d'offres en 2019 et en lancer quatre autres sur la période 2020-2024. Le Parlement a décidé de simplifier, là aussi, le cadre juridique pour le développement et l'exploitation des projets éoliens en mer pour réduire les délais (loi pour un Etat au service d'une société de confiance, dite loi Essoc). A l'horizon 2028, la feuille de route énergétique prévoit 2,5 à 3 GW de puissance installée pour l'éolien en mer posé (l'éolienne est fixée au fond de la mer, souvent près des côtes) ; et 1 GW pour l'éolien flottant (l'éolienne flotte sur l'eau et peut être installée plus loin des côtes, où le vent est plus stable et fort).

La transition écologique engage non seulement une révolution énergétique, implique un changement des modes de production, comme des modes de consommation, mais touche aussi au contenu même de l'alimentation. L'enjeu n'est pas seulement environnemental et économique, mais aussi sanitaire.

En France, on peut constater positivement que les consommateurs sont de plus en plus attentifs à leur santé, comme à l'impact environnemental de l'élevage de bétail, responsable d'environ 15 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Ou encore à la souffrance animale. Egalement de plus en plus attachés à la notion de qualité, de mieux en mieux éduqués au goût et de plus en plus sensible aux saveurs et à la dimension plaisir de ce qu'ils peuvent ingérer. Préférant de plus en plus manger moins mais manger mieux. De sorte notamment que la consommation de viande a sensiblement baissé en France au cours de la dernière décennie. Ce qui pourrait avoir un impact positif en faveur de la création en France d'une filière viande principalement de haute qualité.

L'usage des **pesticides**, ces produits phytosanitaires, autrement dit chimiques, utilisés dans l'agriculture pour améliorer les rendements fait dorénavant partie de leurs préoccupations. Il est dénoncé depuis longtemps pour les menaces qu'ils font peser sur la santé humaine, le développement du cerveau et la biodiversité. Pourtant, la loi sur l'agriculture et l'alimentation votée cet automne 2018 contient plusieurs mesures, insuffisantes sur bien des aspects, pour interdire à terme l'usage des pesticides les plus reconnus dangereux, et d'ici-là pour en encadrer la vente, (que peut-on attendre d'une interdiction de remises, ristournes, rabais ?). Et quid de la protection de la santé des agriculteurs eux-mêmes ou de celle des riverains en cas d'utilisation de pesticides ?

Croit-on vraiment que la mise en place de chartes départementales que les agriculteurs devront signer suffise à protéger notre santé et notre biodiversité ?

A quel moment, selon quel calendrier et quelles procédures de contrôle et d'homologation, les biostimulants et les produits de biocontrôle, qui peuvent constituer une solution de rechange aux pesticides, seront-ils encouragés ?

On peut douter de l'efficacité de la loi sur l'agriculture et l'alimentation pour protéger la santé et la biodiversité, notamment avec l'autorisation (à titre expérimental sur trois ans) de

l'épandage de certains pesticides par drone au motif que l'on réalise enfin qu'il faut protéger les agriculteurs. D'autant qu'il est imité aux produits autorisés en agriculture biologique, et aux surfaces agricoles plantées en vigne avec une pente supérieure à 30 %. Cependant que le Parlement a refusé l'interdiction pure et simple de la publicité pour les pesticides et qu'il a aussi rejeté la création d'un fonds d'indemnisation des victimes des pesticides, en renvoyant la question à 2020.

Certes, des parlementaires semblent vouloir alourdir en 2019 la redevance pour pollutions diffuses pour décourager l'usage de pesticides. Sauf qu'à peine arrivé au ministère de l'agriculture, Didier Guillaume a envoyé un message plutôt favorable aux pesticides, en déclarant que les scientifiques devront « *faire la preuve ou non qu'il y a des conséquences à [leur] usage* ». Alors que le **glyphosate**, pesticide désherbant présent notamment dans le « Roundup » de Monsanto (aujourd'hui Bayer), est classé « *cancérogène probable* » par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qu'il est interdit dans les espaces publics en France depuis janvier 2017 et qui l'est annoncé également pour les particuliers en 2019.

La France s'est opposée sans succès en novembre 2017 sur le front européen à la prolongation de l'autorisation du glyphosate pour cinq années supplémentaires. Dans la foulée, Emmanuel Macron avait promis que le glyphosate serait interdit au niveau français « *dès que des alternatives auront été trouvées, et au plus tard dans trois ans* ». Mais le doute a surgi sur la crédibilité de cette promesse quand les députés ont refusé d'inscrire cette date d'interdiction dans la loi, pour éviter de braquer les agriculteurs (que l'on a encouragé par ailleurs pendant des années à utiliser ce produit). Le gouvernement a choisi en réalité de laisser le temps aux agriculteurs pour changer leurs pratiques et trouver des substituts, en évoquant cependant la possibilité « *d'exceptions si, dans un secteur particulier ou une zone géographique, certains agriculteurs ne sont pas prêts en trois ans* ». Ce qui pourrait ne pas être très mobilisateur, et ce n'est sans doute pas l'annonce de la création prochaine d'une « *start-up d'Etat* » pour encourager l'abandon du glyphosate qui enlèvera le doute dans l'esprit des consommateurs ou des utilisateurs en proie à des problèmes graves de santé ou simplement soucieux de leur bien-être.

Les **néonicotinoïdes** sont un autre symbole de la nécessaire transition écologique et plus emblématique encore de la lutte pour le vivant : pesticides également utilisés très largement dans l'agriculture, ils menacent la faune, et particulièrement les abeilles dont la surmortalité inquiète en France (les apiculteurs parlent même d'hécatombe ces derniers mois) et en Europe. On mesure mieux les enjeux quand on sait que les abeilles apparues sur Terre, 100 à 150 millions d'années avant l'Homme, ne font pas que du miel, mais ont permis l'évolution des plantes à fleurs et en ont garanti la survie, qu'elles contribuent précieusement (avec d'autres insectes) à la pollinisation de 80% des espèces de plantes à fleurs et des plantes cultivées, c'est-à-dire qu'elles constituent un élément essentiel de la reproduction sexuée des plantes, et par voie de conséquence un élément non moins essentiel à l'alimentation humaine (fruits, oléagineux, légumes, etc.).

La loi sur la biodiversité votée en 2016, sous la présidence de François Hollande, prévoyait leur interdiction des néonicotinoïdes en 2018. Le gouvernement Philippe l'a concrétisé en septembre 2018 en prenant comme prévu un décret d'application à la loi sur la biodiversité de 2016. Comme le réclamaient les associations, le Parlement a ensuite élargi cette interdiction aux néonicotinoïdes de nouvelle génération (sulfoxaflor, flupyradifurone...) avec la loi sur l'agriculture et l'alimentation, votée cet automne. Certes, le gouvernement a encore la possibilité d'accorder des dérogations aux agriculteurs pour utiliser des néonicotinoïdes jusqu'au 1^{er} juillet 2020, mais pour l'heure, rien n'indique qu'il ait l'intention de le faire.

Moins connu du grand public que les précédents, le **chlordécone** est un pesticide utilisé dans les cultures bananières aux Antilles, qui n'en est pas moins un dangereux perturbateur endocrinien. Utilisé jusqu'en 1993, il a contaminé une bonne partie des populations, et persistera, disent les spécialistes, dans l'environnement pendant sept siècles. Un plan national d'action a été mis sur pied en 2008, suivi d'un deuxième. Un troisième court actuellement jusqu'en 2020. En septembre dernier, Emmanuel Macron a proposé de renforcer les crédits du plan de lutte contre le chlordécone. Mais rien ne garantit pour l'instant qu'une hausse des crédits soit réellement allouée dans le cadre de ce plan.

Un autre sujet de préoccupation sont ces substances chimiques, contenues dans de nombreux produits, que sont les **perturbateurs endocriniens** dont les résidus sont omniprésents dans l'environnement et présentent des risques sérieux pour la santé, car capables d'interagir, nous disent les chercheurs, avec le système hormonal des êtres vivants.

Après l'adoption en 2017 au niveau européen d'une définition des perturbateurs endocriniens jugée laxiste par la communauté scientifique et le monde des ONG, l'UE a été amenée à accompagner cette décision d'une stratégie (non contraignante) pour minimiser l'exposition aux perturbateurs endocriniens dont on peut douter de l'efficacité. Au reste, en France, cette stratégie a été jugée insuffisante par un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et deux autres organes spécialisés. Ce qui pourrait conduire le gouvernement à compléter en 2019 la stratégie nationale contre les perturbateurs endocriniens. La chose ne sera pas aisée, car la compétence d'interdire un perturbateur endocrinien ou d'instaurer sa propre définition, relève de l'UE.

Et que dire de tous ces **additifs** qui sont pour le moins inutiles pour le consommateur, au pire dommageables pour sa santé ?

Grâce aux associations de consommateurs, le public est désormais mieux averti et commence à savoir que le **dioxyde de titane** (E 171), par exemple, utilisé dans l'industrie agroalimentaire et cosmétique pour blanchir et intensifier la brillance des bonbons, crèmes, dentifrices ou médicaments, est catalogué depuis 2017 par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) comme présentant de possibles dangers pour la santé. Très présent sous forme de nanoparticules, le dioxyde de titane est possiblement toxique, comme le laisse craindre une étude de l'INRA révélant chez le rat l'apparition de lésions précancéreuses et une baisse des défenses immunitaires pour des doses comparables à celles consommées par les humains. Son innocuité n'a toujours été démontrée par les fabricants, cependant que l'ANSES s'est résolue à demander de limiter l'exposition des consommateurs et que la réglementation européenne n'interdit pas pour l'instant leur utilisation dans les produits de consommation courante, se contentant de demander que leur présence soit indiquée sur les emballages des produits alimentaires et les cosmétiques.

L'utilisation du dioxyde de titane comme additif alimentaire vient d'être interdite par la loi sur l'agriculture et l'alimentation. Sauf que le ministre de l'économie Bruno Le Maire, faisant valoir que son interdiction relevait de la responsabilité de l'UE, a refusé de prendre l'arrêté ministériel pour mettre en application la décision législative. De la même façon, alors qu'un effort d'information et de transparence sur les conditions de production et le contenu des produits alimentaires passant par un meilleur étiquetage pourrait être fait, susceptible d'orienter le comportement des consommateurs vers des options plus vertueuses, force est de constater que le gouvernement a refusé d'inscrire dans la loi alimentation un renforcement de l'étiquetage des aliments, qui aurait rendu obligatoire de préciser la présence d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'alimentation, de faire mention du mode d'élevage, de l'origine géographique ou du traitement par des pesticides. Le ministre de l'agriculture d'alors, Stéphane Travert avait mis en avant, là aussi, que cela relevait de la réglementation européenne.

Le dossier n'est pas mince : Le dioxyde de titane ne concerne pas seulement les aliments, mais serait présent également, selon des spécialistes et l'association *Que Choisir*, dans quelques 4 000 médicaments et 7 000 produits cosmétiques. Pourquoi tergiverser sur cette question ? Si l'ANSES considère que c'est un problème de santé publique, il est de la responsabilité du ministère de produire dans les plus brefs délais un arrêté d'interdiction du E 171 dans les aliments et si le principe de précaution est toujours de mise, une extension de cette interdiction aux médicaments et produits cosmétiques concernés devrait être mise en œuvre parallèlement. Une même démarche volontaire, moins velléitaire devrait être de mise en matière d'agriculture et d'élevage.

Il est temps de s'orienter plus massivement vers une agriculture et un élevage raisonnés qui sont autant d'opportunités pour développer de nouvelles filières de production soucieuse de la qualité et de la transition écologique. La politique agricole commune (PAC) oriente les aides versées par l'Union européenne aux agriculteurs. Une négociation est en cours pour savoir quelles seront les priorités de la PAC sur la période 2021-2027, et notamment la place des incitations environnementales. Encore à l'état de projet, la PAC à venir n'a pas été validée par les Etats européens, cependant que le projet de la Commission européenne a été sévèrement critiqué par la Cour des comptes européenne, qui le juge insuffisamment ambitieux sur le plan écologique et du développement d'une agriculture bio.

En France, la démarche en Bio apparaît plus volontaire. On compte près de 37 000 exploitants bio, occupant 6,5 % de la surface agricole utile (en 2017). Les aides de l'Etat sont évidemment indispensables pour les agriculteurs qui souhaitent franchir le pas, car les rendements peuvent sévèrement chuter lors de la conversion à l'agriculture biologique. Le gouvernement a actualisé à l'été 2018 son programme « Ambition bio », qui contient une série de mesures pour favoriser l'agriculture biologique et la loi alimentation votée à l'automne 2018 contient plusieurs mesures allant dans le même sens concernant les cantines et autres restaurants d'établissements publics qui devront proposer au moins 50 % de produits locaux ou certifiés de qualité (dont 20 % de bio) d'ici à 2022 et fixant un objectif de développement de l'agriculture bio (inscrit pour la première fois dans la loi) à 15 % de la surface agricole devant être convertie ou en conversion en 2022. Le gouvernement a pour cela augmenté de 62 % le budget des aides au bio (1,1 milliard en 2018-2022 contre 0,7 milliard en 2013-2017), il a renforcé le budget des aides à la conversion et le crédit d'impôt pour le bio. En revanche, il a supprimé ses aides au maintien, qui succédaient aux aides à la conversion au bout de cinq ans, en faisant valoir que les exploitants sont censés être viables à cette échéance. Les régions pourront continuer à financer ces aides au maintien, mais confrontées à d'importantes contraintes budgétaires, il n'est pas donné qu'elles puissent prendre le relai. D'où la nécessité de trouver des financements innovants et d'engager un plan coordonné au niveau de l'UE ou via des coopérations avancées consenties entre tel ou tel pays.

La problématique du financement

On le sait, même si c'est rarement mis sur la table, la transition écologique suppose de méga-investissements pour les quarante années à venir, qui seront d'autant plus coûteux qu'ils seront différés. Il y a donc urgence à agir. De nombreux projets liés à la transition écologique sont par définition des projets longs (15 à 30 ans, voire au-delà) avec une composante risque fréquemment élevée (incertitudes quant au délai du retour sur investissement, aux stratégies technologiques gagnantes) et peuvent requérir selon les sujets une mise de fonds initiale importante. La problématique de son financement relève donc autant de celle du financement de long terme que des particularités liées à la préservation des ressources et régulations naturelles. Les Etats n'ont manifestement pas la capacité, à eux seuls, d'assurer financièrement la transition écologique.

Il s'agit donc avant tout d'orienter les choix d'investissement, de consommation et d'épargne des acteurs économiques (ménages et entreprises) dans un sens favorable à la préservation de l'environnement par des signaux adaptés. Suite à la crise économique et financière, les épargnants et les investisseurs ont été conduits à réduire leur exposition dans les investissements risqués et longs. Cette situation est susceptible de freiner la mobilisation des financements nécessaires à la transition écologique, qui renvoie souvent à des investissements risqués de moyen et long terme. En outre de nombreux équipements arrivant en bout de cycle devront être renouvelés et ce, de façon adaptée aux enjeux de la transition écologique.

L'identification des mécanismes économiques permettant d'orienter les investissements et comportements des acteurs privés (ménages, entreprises et financiers) et publics vers cette adaptation des modes de production, de consommation et d'investissement fut au cœur du *Livre blanc sur le financement de la Transition écologique* (2013).

Il faut bien comprendre que la transition écologique implique une rénovation profonde de nos modes de pensée et de nos comportements, une nouvelle révolution industrielle mais aussi intellectuelle. Les dirigeants ne pourront pas plus longtemps faire l'économie de montrer la voie et de solliciter l'implication et l'adhésion de l'ensemble des acteurs de la société. Dont celles des citoyens. D'autant qu'une fois de plus, elle peut nourrir le fondement d'une volonté de « (re)faire société ».

Nicolas Hulot et le gouvernement misaient sur une fiscalité écologique appliquée aux actions générant des dommages environnementaux (réchauffement climatique, pollutions, consommation de ressources rares, déchets, etc.) pour financer une partie de la transition écologique, conformément au principe « pollueur-payeur », et induire de nouveaux comportements. D'autant que de leur point de vue, cette fiscalité écologique induit un « double dividende » : un dividende écologique, d'une part, avec une baisse des comportements néfastes à l'environnement, et un dividende économique d'autre part, où la baisse concomitante des taxes pesant sur le travail ou sur le capital permet de relancer l'activité et de rendre le système économique globalement plus performant.

Sauf qu'évidemment le succès des regroupements des porteurs de « gilets jaunes » mettent à mal cette stratégie. D'autant que les Français sont en train de découvrir que ces taxes ainsi collectées, par ailleurs mal ficelées, mal expliquées et surtout trop unilatéralement plaquées sur l'ensemble du territoire, ne seront pas nécessairement dédiées au financement de la Transition écologique en faveur de l'environnement, ne seront pas exclusivement réservées aux citoyens les plus vertueux qui accepteraient de changer leurs habitudes de transport notamment, mais pourraient également abonder les caisses de l'Etat. De quoi exaspérer une colère qui ne peut que se populariser. Du coup, les mesures de durcissement de la fiscalité écologique qu'il avait engagées ont du plomb dans l'aile qui concernaient le renforcement de la taxe carbone ; la convergence de la fiscalité du diesel et de l'essence, l'abandon de l'avantage fiscal dont bénéficie le gazole non routier, l'instauration d'une vignette poids lourds pour financer les infrastructures routières, l'autorisation donnée aux villes d'installer des péages urbains comme ce qui se fait à Londres notamment.

Il n'empêche que l'on pourrait commencer par arrêter les subventions aux énergies fossiles : ce serait autant d'argent que l'on pourrait investir dans les énergies renouvelables. C'est là un des points d'achoppement majeurs qui apparaît totalement contradictoire avec les objectifs affichés. Car si la France s'est engagée à en finir avec son soutien aux fossiles à l'horizon 2020-2025, elle n'a pas encore amorcé son désengagement des énergies fossiles qu'elle continue de soutenir de manière directe et indirecte, malgré leur caractère polluant.

Cela passe surtout par des exonérations fiscales bénéficiant à certaines énergies (diesel) et certains secteurs (gazole poids lourds, kérosène, gazole non routier, taxis, etc.), qui auraient coûté 7,8 milliards en 2017 selon l'estimation de l'ONG Réseau Action Climat. Des structures

dépendant de l'Etat investissent par ailleurs dans des projets d'énergies fossiles, comme EDF (détenue à plus de 80 % par l'Etat), elle investit 1 milliard par an dans les fossiles), l'Agence française de développement ou BPI Assurance Export (qui a repris en 2017 les garanties publiques à l'export autrefois gérées par la Coface). La France soutient aussi des projets similaires dans le cadre des banques européennes d'investissement (BEI et BERD).

Cela pourrait conduire à un renforcement des objectifs climatiques de l'aide au développement. A l'occasion du *One Planet Summit*, l'Agence française de développement (AFD), la Caisse des dépôts et la Banque publique d'investissement (BPI) se sont engagées à changer leur politique d'investissement pour la rendre conforme aux objectifs de l'*Accord de Paris* sur le climat en sélectionnant les projets à financer selon de nouveaux critères, pour écarter les investissements qui contrarient la transition énergétique » Objectif louable, même si la réalité fait que certains projets de gaz naturel sont encore soutenus lorsqu'il est considéré qu'ils sont nécessaires pour « accompagner le développement des énergies renouvelables intermittentes ».

L'engagement de la BPI semble moins limpide, en tous les cas plus difficilement saisissable, sur la question des fossiles. Elle assure seulement que les aspects environnementaux « font partie » de ses critères dans le choix des projets. EDF n'a pas changé sensiblement sa politique d'investissement dans les énergies fossiles - même si elle se sépare de centrales à charbon et au fioul, et a annoncé un plan solaire à partir de 2020.

La transition énergétique concerne aussi la rénovation des bâtiments et logements. Pour l'heure, il est extrêmement difficile de quantifier l'effort financier global de l'Etat en faveur de la rénovation énergétique, tant le paysage des aides fait figure de maquis. Selon le think tank I4CE, le plan Hulot n'a pas d'effet sensible sur l'enveloppe financière des aides publiques, restée plutôt stable entre 2016, 2017 et 2018.

On peut tout de même noter que certaines aides pour les ménages ont été renforcées :

- un fonds de 57 millions est créé pour financer des prêts garantis à 35 000 ménages modestes et 6 500 copropriétés par an pour les travaux de rénovation ;
- l'écoprêt à taux zéro (qui permet de financer des travaux d'isolation et de rénovation) sera élargi et simplifié en 2019 : plusieurs critères d'éligibilité seront assouplis ;
- les certificats d'économie d'énergie (qui aident les ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique) ont été bonifiés pour la période 2018-2020, pour les ménages qui remplacent une chaudière au fioul par un dispositif avec énergies renouvelables ;
- les aides au remplacement des chaudières au fioul seront renforcées pour 2019, avec une extension du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) aux travaux d'enlèvement des chaudières ;
- le chèque énergie, qui peut être utilisé pour financer des rénovations, a été généralisé à tout le territoire en 2018. Il a été réévalué (de 150 à 200 euros) et étendu (de 3,6 millions à 5,6 millions de foyers bénéficiaires) en 2019 ;
- les audits énergétiques pour les passoires thermiques seront financés à 100 % par l'Etat pour les ménages modestes à partir de 2020.

La TVA réduite sur les travaux de rénovation énergétique a été maintenue. En revanche, le CITE pourrait voir son budget divisé par deux en 2019, et il ne permet plus de financer que les mesures jugées les plus efficaces pour l'économie d'énergie. Les travaux sur les fenêtres, qui étaient jusqu'alors pris en charge à 30 %, ont été réduits à 15 % (en janvier 2018), puis exclus du dispositif (en juin 2018). Ce qui est assez incompréhensible pour nombre de ménages, tant elle participe grandement de la lutte contre les bâtiments énergivores. Il n'est cependant pas exclu que sous la pression de parlementaires, le gouvernement accepte en 2019 de réintroduire une aide pour l'installation de fenêtres à double vitrage comme de travailler à une réforme qui

viserait à transformer le CITE en prime pour le rendre plus accessible. Autre bémol : le gouvernement n'a toujours pas avancé sur la création de guichets uniques en province dans le cadre d'un service public de la performance énergétique de l'habitat (un projet resté dans les cartons depuis son inscription dans la loi sur la transition énergétique en 2015, malgré un rapport rendu à la fin de 2017). Il a prévu de rendre obligatoires les audits énergétiques des logements avant leur mise en location. Mais Nicolas Hulot a échoué à imposer un bonus-malus pour faire varier les droits de mutation selon la performance thermique lors des ventes.

Une prime à la conversion de véhicule, plus large et plus avantageuse, mais un peu complexe a été mise en place depuis janvier 2018 remplaçant celle de la prime à la casse (500-1 000 euros pour l'achat d'un véhicule neuf pour les foyers les plus modestes) : de 1 000 à 2 000 euros en fonction des revenus pour les véhicules thermiques, 2 500 pour les électriques, 1 000 pour les hybrides, de 100 à 1 100 pour les deux ou trois-roues électriques).

S'agissant de la prime à la conversion de véhicule, elle devrait être considérée cependant comme insuffisante par les ménages les plus modestes, actifs ou retraités ou aux revenus moyens dans la fourchette basse qui n'ont d'autre choix que de se déplacer en voiture compte tenu de l'absence ou du manque de maillage des transports en commun dans certaines zones rurales ou péri-urbaines. Le gouvernement pourrait revoir à la hausse cette prime pour ces catégories sous la pression populaire. Et les constructeurs automobiles, par exemple, seraient bien avisés s'ils décidaient de leur côté d'abonder la prime à la conversion.

Le bémol étant que pour l'instant cette nouvelle prime semble peu encourager l'achat de véhicules électriques (moins de 10 % des dossiers), plutôt celui de voitures diesel et essence (à plus de 45 %). On peut regretter aussi que la prime ne finance pas les véhicules GPL, ni la conversion des moteurs diesel en moteurs à gaz ou électriques, ni l'adhésion à un service d'auto-partage ou de covoiturage...

Enfin, elle ne s'applique qu'en faveur des propriétaires de véhicules essence de plus de 20 ans ou de diesel de plus de 17 ans.

Si l'idée d'une taxe carbone est aujourd'hui remise en France du fait de l'actualité sociale, il n'est pas douteux qu'elle revienne à l'ordre du jour, à un moment ou à un autre, sous une forme ou une autre. Ce gouvernement ou un autre ne pourra pas ne pas réenclencher une trajectoire de la hausse de la taxe carbone. Car il faut bien trouver les moyens de financer la transition écologique, même si l'air du temps pousse à toujours moins d'impôts. Sauf qu'il faudra veiller, cette fois-ci, à ce qu'elle soit entièrement lisible et entièrement dédiée à cette même transition, sans surcoût violent pour les consommateurs, avec des compensations en faveur de ceux qui n'ont pas le choix ou pas les moyens d'alternatives à l'automobile. Veiller surtout à ne pas en faire un élément isolé, mais qui s'inscrive dans le débat général et public sur la Transition écologique, relatif à l'impulsion que doit donner la puissance publique, à la mobilisation des investissements de l'Etat, mais aussi des acteurs privés (pour ne serait-ce que remédier aux 30 milliards de sous-investissement chronique qui s'accumuleraient d'année en année pour cette transition). Relatif également à une réforme fiscale d'ensemble dont la cohérence ne ferait pas de doute, à une bonne compréhension du sens de l'impôt, de l'utilité et de l'efficacité des prélèvements obligatoires. Et s'il s'inscrivait aussi dans la mise à plat de notre système de redistribution et sur le questionnement nécessaire de l'efficacité des cotisations, impôts et transferts sociaux, ce ne serait pas une mauvaise idée.

En mettant dans le même temps l'accent sur le premier levier de la transition que constituent les économies d'énergie dont on parle moins - car le sujet est non moins délicat - en attendant que les énergies renouvelables progressent et les innovations technologiques se transforment en projets. L'énergie carbonée restant aujourd'hui plus chère que l'énergie carbonée, le gouvernement ne peut pas se contenter de faire la promotion de quelque chose de plus cher pour

le porte-monnaie des ménages, notamment les plus modestes, sauf à provoquer de nouveaux remous. Sans doute vaudrait-il mieux proposer de réaliser d'abord des économies d'énergie substantielles (de 30 à 50%) pour décarboner l'énergie résiduelle. Histoire de se garantir une facture moins élevée pour une énergie plus « propre ».

Car en matière de maîtrise et d'économie d'énergie, la France apparaît très en retard sur ses objectifs en matière de chauffage renouvelable (elle vise 23 % de chaleur renouvelable en 2020), alors que le chauffage représente plus de la moitié de la consommation énergétique des foyers. Le « fonds chaleur » de l'ADEME finance des projets d'équipement de chauffage alimenté par des énergies renouvelables, comme les chaufferies au bois, les réseaux de chaleur ou les centrales géothermiques. Il rencontre un succès, mais son financement est jugé insuffisant. La dotation du « fonds chaleur » devrait être augmentée de 50 % en 2019. Cet effort budgétaire doit constituer la première étape du doublement du budget réclamé par le secteur et promis par le candidat Macron pendant sa campagne. La feuille de route énergétique prévoit d'instaurer un taux minimal de chaleur renouvelable dans les bâtiments neufs dès 2020, mais cette mesure n'a pas encore été concrétisée.

Dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la baisse des consommations d'énergie devrait être une vraie priorité. Comme l'est celle de ne pas tout miser sur une seule source d'énergie d'où la question du mix énergétique.

C'est la question qui se pose avec la PPE (la Programmation pluriannuelle de l'énergie) qui devrait déterminer l'avenir énergétique de la France ; l'occasion aussi de rompre avec l'image d'un pays qui semble avoir du mal à engager un vrai virage vers l'innovation et les énergies renouvelables.

Créée par la loi de transition énergétique pour la croissance verte en 2015, la PPE traduit les orientations et priorités d'action des pouvoirs publics. Elle est un outil de pilotage de la politique énergétique pour la décennie à venir, sur deux périodes 2019-2023 et 2024-2028.

Biomasse, biogaz, hydrogène, éolien, solaire, géothermie, nucléaire, EPR..., quel mix énergétique le gouvernement choisira-t-il pour la France de demain, durable et soutenable, et quelles en seront les conséquences sur la vie des citoyens ?

A quel moment le gouvernement se décidera à annoncer une simplification et un renforcement des aides à la rénovation énergétique des immeubles, des maisons ? A quel moment, la parole et des actes plus forts de l'Etat en matière de maîtrise de l'énergie dans les transports et l'industrie seront mises en œuvre ?

Notons à cet égard l'engagement de Jacques Archimbaud [11], président de la commission particulière du débat public (CNDP), qui a présenté le rapport du débat public sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Il faut à l'évidence plus d'ambition pour ce PPE notamment en faveur des nouvelles technologies que sont par exemple le biogaz ou l'hydrogène qui, si elles ne se développent pas sur le sol national, le seront ailleurs en même temps que se développeront ailleurs les compétences et les laboratoires. C'est aussi cela l'enjeu du « mix-énergétique » qui ne pourra pas miser uniquement sur le tout électricité, tant la gestion d'un réseau reste un travail délicat de tous les instants, tant l'électricité semble se stocker de manière malaisée à grand échelle. Tant la question par exemple du recyclage des batteries électriques et son impact sur l'environnement restent entières, renchérissant le coût d'une voiture électrique du fait que sa production se révèle nettement plus énergivore, plus émettrice de gaz à effet de serre, que celle d'une voiture thermique...

La biodiversité qui rit

A l'heure où l'on pressent, plus que jamais, que l'espèce humaine est menacée, l'humanisme doit à la fois penser au plan de l'individu, mais aussi celui de l'espèce, inséparable de son environnement vital. Il ne s'agit pas, de notre point de vue, de renier l'idée régulatrice de l'Homme, mais de la repenser comme celle de la diversité humaine, loin de tout « faux évolutionnisme » et de tout « pseudo universalisme impérial » et devant être articulée à l'idée normative de la diversité du vivant. On voit bien combien cet humanisme « élargi » a intérêt à rompre avec l'anthropocentrisme productiviste qui a longtemps légitimé l'épuisement, quand ce n'est pas la destruction du « monde naturel ». C'est que le destin de l'espèce humaine n'a jamais été aussi indissociable de celui de la biodiversité.

Les données de ces dernières années (depuis 2012) tendent à montrer que l'impact de la perte de biodiversité dans le monde est comparable à celui d'autres changements globaux comme le réchauffement climatique ou l'excès d'azote déversé par l'agriculture irraisonnée. Un consensus se dégage pourtant sur le fait que la diversité en espèces et la diversité génétique au sein de celles-ci permettent d'augmenter la productivité des cultures, des pêcheries et des plantations d'arbres. En revanche, l'importance de la biodiversité semble en l'état actuel des recherches pour le moment moins évidente s'agissant de la pollinisation par les insectes ou la purification de l'eau dans les zones humides. Des recherches encore plus récentes tendent à démontrer cette influence de la biodiversité. Ainsi pour la première fois à l'échelle mondiale, une équipe internationale impliquant un chercheur deux-sévrien Inra du Centre d'études biologiques de Chizé (CNRS, Université de La Rochelle), Nicolas Gross et des scientifiques argentins et espagnols, montre les effets positifs de la biodiversité végétale sur la stabilité et le fonctionnement des écosystèmes terrestres. Grâce à l'analyse de données satellitaires et des observations sur 123 sites dans le monde (à l'exception de l'Antarctique), les chercheurs confirment que l'influence de la biodiversité sur les écosystèmes est tout aussi importante que celle du climat ou du sol.

L'humanité dépend directement des services fournis par les écosystèmes pour son bien-être, son développement et sa survie. Exemple phare : les services associés à la production de biomasse par la végétation ainsi que sa stabilité au cours du temps pour assurer l'alimentation humaine et animale, la fertilité des sols ou encore la production de bois et de combustible. Si depuis 20 ans, de nombreuses études ont démontré l'importance de la diversité végétale dans le maintien et la stabilité des écosystèmes, elles ont été réalisées dans le cadre d'expérimentations en conditions contrôlées et dans un nombre d'écosystèmes restreint. Les scientifiques ont examiné des écosystèmes contrastés, composés de plantes très différentes, aux histoires géologiques et climatiques diverses : la savane africaine, les déserts steppiques en Chine, la pampa en Amérique du Sud, des forêts australiennes ou encore les maquis du bassin méditerranéen et les steppes nord-africaines.

La variation temporelle de la couverture végétale obtenue par image satellite a été utilisée comme indicateur de la stabilité de l'écosystème puis a été liée à la diversité végétale observée sur le terrain. Au-delà du nombre d'espèces végétales, ils ont également analysé l'effet de la diversité fonctionnelle des plantes, c'est-à-dire la diversité de leurs tailles, de leurs formes ou de la physiologie de leurs feuilles associées à la capacité des plantes à survivre dans des conditions climatiques pouvant être très variables dans le temps.

Leurs résultats révèlent que les effets positifs de la diversité végétale sur la stabilité des écosystèmes sont détectables dans le monde entier et dans tout type d'écosystèmes. Ils suggèrent que la biodiversité a une influence positive et aussi importante que le climat ou le type de sol sur la stabilité et le fonctionnement des écosystèmes. Les travaux montrent, dans le contexte actuel du changement climatique et l'augmentation globale de l'aridité, que la relation entre la stabilité des écosystèmes et la diversité des plantes peut être modifiée. C'est plutôt une

bonne nouvelle. Dans les zones de faible aridité, le contrôle de la stabilité des écosystèmes dépend principalement de la diversité fonctionnelle des plantes. Dans celles de forte aridité, ce rôle de stabilité est principalement joué par le nombre d'espèces présentes sur le site. Or, les écosystèmes arides de la planète abritent 38 % de la population mondiale dont 90 % sont localisés dans des pays en voie de développement, des populations souvent très dépendantes de la stabilité temporelle des ressources naturelles. Préserver différentes facettes de la biodiversité des plantes apparaît comme essentielle dans un contexte de changements globaux et d'aridité croissante pour maintenir la stabilité et le fonctionnement des écosystèmes dont l'humanité dépend.

Il faut aussi considérer les effets de l'urbanisation qui voit des sols « artificialisés », autrement dit des espaces naturels ou des terres agricoles remplacés par une zone commerciale, une zone pavillonnaire ou une route. Cette urbanisation s'est accélérée ces dernières années en France : l'équivalent de la surface agricole d'un département disparaîtrait dit-on tous les cinq à six ans. Ce phénomène est l'un des facteurs principaux du déclin de la biodiversité – un enjeu crucial pour la France, et notamment pour son outre-mer, qui abrite près de 18 000 espèces animales et végétales endémiques. Mais la biodiversité peut également être menacée par d'autres phénomènes, comme on l'a vu avec l'utilisation massive de pesticides dans l'agriculture. Nicolas Hulot a présenté un plan pour la biodiversité à l'été 2018, qui contient une centaine de mesures, dont certaines étaient déjà annoncées, et la plupart n'ont pas encore été concrétisées. Sauf que l'enveloppe annuelle de 150 millions sur quatre ans annoncée pour ce plan devrait être pour partie prélevée sur les budgets existants des agences de l'eau et, pour une autre partie, correspondre à des financements déjà annoncés, alors que les ONG réclamaient une hausse de 200 millions d'euros par an des crédits.

Un objectif de « *zéro artificialisation nette* » des sols est proclamé.

Cela signifie que chaque projet d'aménagement urbain devra être compensé par une surface équivalente rendue à la nature, même si aucun calendrier ni mécanisme contraignant n'est annoncé. Une enveloppe annuelle de 50 millions d'euros devrait rémunérer les « jardiniers » de nos campagnes que sont les agriculteurs pour les « services environnementaux » qu'ils rendent. Un nouveau parc naturel devrait être créé en 2019 sur le plateau de Langres et une vingtaine de réserves naturelles créées ou étendues d'ici à 2022.

De nouvelles règles seraient établies pour limiter les aménagements commerciaux qui concourent à l'artificialisation des sols. La loi ELAN votée cet automne incite les collectivités à lutter contre l'étalement urbain.

Il reste que si la tenue d'un comité interministériel de la biodiversité réuni le 4 juillet dernier est une première dans l'histoire politique française et constitue un signal fort, le plan annoncé n'est pour l'instant pas encore à la hauteur d'une cause que l'exécutif annonce vouloir mettre au même niveau que la lutte contre le changement climatique. Elle a au moins ce mérite d'attester que personne, y compris au plus haut sommet de l'Etat, ne peut ignorer ou continuer à ignorer que la nature se meurt en silence, sous nos yeux alors que les scientifiques ne cessent d'alerter sur cette folie autodestructrice qui fait qu'au rythme actuel, c'est « *entre 40 % et 50 % du vivant qui pourrait avoir disparu de la surface du globe au milieu du siècle* ». Songeons que près de la moitié des terres de la planète sont données comme étant déjà dégradées et seraient devenues impropres à nourrir les Hommes.

La France n'échappe pas au désastre annoncé : les populations d'oiseaux des champs ont chuté d'un tiers au cours des deux dernières décennies, les insectes de nos campagnes sont décimés, et près d'un tiers des récifs coralliens sont en régression.

Certes, il faut savoir se féliciter de l'ambition affichée, qu'il s'agisse de « *reconquérir la biodiversité dans les territoires* », de « *construire une économie sans pollution* », de « *protéger*

et restaurer la nature dans toutes ses composantes », ou de « *renforcer l'éducation et la formation à la biodiversité* ». Cela n'est pas rien.

Mais encore convient-il que le gouvernement se donne les moyens de cette ambition.

Or, déplorent à juste titre les ONG environnementales, le compte n'y est pas.

Edouard Philippe et Nicolas Hulot ont promis 600 millions d'euros de « *crédits d'Etat supplémentaires* », sur quatre ans, pour mettre en œuvre ce plan. Mais ces fonds seront pour partie prélevés sur le budget des agences de l'eau, ou correspondent, pour une autre partie, à des financements déjà annoncés.

Les causes de la disparition du vivant sont pourtant connues. « *Parmi les principales menaces, note l'Observatoire national de la biodiversité, on trouve en premier lieu la consommation de pesticides en agriculture.* » S'y ajoutent le bétonnage des terres et l'étalement urbain, la pollution chimique, lumineuse et sonore, ainsi que le réchauffement. Face à l'effondrement de la biodiversité, prélude prévisible à la détérioration des sociétés humaines, quand ce n'est pas à la disparition de certaines d'entre elles, il n'est plus temps de faire des études ou de prononcer des paroles fortes, il est temps d'agir. Si les projections scientifiques peuvent toujours être discutées, ce qui ne l'est pas c'est le nombre impressionnant d'espèces déjà disparues à ce jour en seulement quelques décennies.

Un projet emblématique de cet enjeu est celui de *la Montagne d'Or*, un projet d'extraction aurifère à ciel ouvert en Guyane dont le gouvernement serait bien avisé de s'y opposer en faisant valoir qu'il n'est tout simplement pas compatible avec les standards environnementaux retenus par la France et réaffichés par le gouvernement Philippe. Un projet qui ne ferait que mettre à mal davantage la biodiversité, en aggravant la déforestation (près de 400 hectares de forêt primaire, c'est-à-dire vierge) et la pollution des eaux, déjà contaminées par le mercure en certains endroits et mettre à mal la biodiversité.

Faut-il rappeler que la déforestation participe aux émissions de gaz à effet de serre et accélère la perte de biodiversité et l'érosion des sols ?

Certes la France n'est pas touchée par ce phénomène, car contrairement aux idées véhiculées par une écologie catastrophiste, la France (métropolitaine) possède aujourd'hui autant de surfaces forestières qu'elle n'en avait à la fin du Moyen Âge. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle n'est pas concernée, car comme beaucoup d'autres pays, elle y contribue indirectement quand elle importe des produits ayant contribué à la déforestation par leur extraction ou leur production, avec des meubles notamment, ou de l'huile de palme utilisés pour élaborer des « biocarburants » à base d'huile qui émettent jusqu'à trois fois plus que les carburants fossiles. Cela n'a du reste pas échappé au Parlement qui a supprimé la niche fiscale avantageant l'huile de palme (à compter de 2019), malgré l'opposition du gouvernement. Les députés ont aussi voulu inscrire dans la loi l'objectif de « *promouvoir les produits n'ayant pas contribué à la déforestation importée* » ; las, cette disposition a été censurée par le Conseil constitutionnel, au motif qu'il s'agissait d'un cavalier législatif (c'est-à-dire une mesure introduite dans la loi en préparation par un amendement qui n'a aucun lien avec le projet ou la proposition de loi déposé sur le bureau de la première assemblée saisie en méconnaissance des règles posées par les articles 39 et 44 de la Constitution).

Une stratégie nationale contre l'importation de produits qui concourent à la déforestation a bien été proposée par le gouvernement, avec 17 mesures incitatives, mais elle ne propose pas de mesures réglementaires, ne prend pas en compte toutes les matières premières et fixe des objectifs à l'horizon assez lointain de 2030 (alors que la France s'est engagée à mettre un terme à la déforestation en 2020). En mai 2018, le gouvernement a autorisé Total à importer jusqu'à 550 000 tonnes d'huile de palme dans son usine de La Mède (Bouches-du-Rhône) pour faire des agrocarburants (ce qui représente plus de la moitié des importations françaises actuelles d'huile de palme). Et, comme pour contrebalancer, il a promis de plafonner l'importation de

biocarburants concourant à la déforestation en suivant la réglementation européenne (qui devrait être définitivement adoptée au début de l'année 2019). L'ONG Greenpeace juge, pourtant, cette législation insuffisante, car elle ne cible que le soja et l'huile de palme, et fixe une échéance trop tardive (2023 puis 2030).

La biodiversité est pourtant un élément important de notre qualité de vie.

Il reste que sur cette question comme sur l'évolution de la science ou l'état de l'agriculture, le PRé essaie de se garder de toutes idées ou préjugés à l'emporte pièces et, partant, de tout esprit de système. En réalité, nous avons autant de certitudes que de questions. En ce sens, nous nous refusons à idéaliser une nature vierge et pure que l'homme parasiterait, et le problème de notre point de vue n'est pas l'homme, mais l'organisation sociale des sociétés humaines.

On voit bien qu'historiquement, le problème de la biodiversité n'est pas aisé. Si nous plaidons par exemple pour de meilleures conditions de vie, de rémunérations et de travail pour les agriculteurs, cela ne nous empêche pas de réaliser dans le même temps que lorsque des agriculteurs labourent, ils tuent fatalement des espèces et que le but d'une surface labourée, c'est de favoriser la culture d'une seule espèce. Est-ce que pour autant, nous réclamons la disparition des agriculteurs, au motif que l'agriculture tue la biodiversité ?

Non. Evidemment non. Notre raisonnement est du reste valable également pour la médecine, la biologie ou la pharmacologie. L'objectif des antibiotiques n'est-il pas de détruire certaines espèces de bactéries, qui sont en train d'envahir l'organisme ? Plus généralement, lorsqu'on a asséché les marais dans telle ou telle région de France, ce n'était pas uniquement pour étendre les terres exploitables, mais aussi souvent les épidémies (de malaria notamment), ce qui eut pour conséquences de détruire des milliers d'espèces.

Ce qui nous conduit à dire qu'il faut garder le plus possible de variétés, conserver le plus possible les espèces menacées, mais sans jamais cesser de nous poser des questions. Tout en se gardant de toute déification de la biodiversité comme certains naturalistes fondamentalistes peuvent y être tentés, qui nous éloignent des objectifs.

La biodiversité est comme *l'Homme qui rit* de Victor Hugo, elle nous présente un visage défiguré et rieur, elle est l'allégorie malheureusement parfaite du visage crucifié de l'humanité souffrante, visible partout et par tous, dont le destin peut rester exceptionnel si l'on s'avise enfin qu'il est urgent de sortir de l'enfer de l'exploitation jusqu'à l'irraison des ressources naturelles juste pour en tirer toujours plus de profit. Marx en avait déjà pressenti les enjeux lorsqu'il disait que l'exploitation de l'homme et l'exploitation du sol, de la terre est la même exploitation. « *Pour avoir une pleine conscience de lui, un homme a besoin d'être en lien avec cet ensemble du vivant. Il doit maintenir son exceptionnalité : il n'est pas tout à fait comme tous les autres vivants, mais il fait en même temps partie de ce vivant* ». La philosophe Cynthia Fleury appelle cela la *biophilie* : « *pour me sentir bien moi-même, j'ai besoin de comprendre ce que je fabrique ici et quel est mon lien aussi avec la nature. Les expériences de nature nous constituent en tant qu'êtres humains, elles améliorent notre éthique parce qu'elles nous font avoir un rapport beaucoup plus respectueux avec la nature. Toutes ces questions font que la nature est en fait absolument indissociable quand on s'interroge sur la construction d'un sujet et de nos sociétés. La question de la nature est systémique, c'est le terrain de jeux, si j'ose dire, aujourd'hui de toute personne qui réfléchit sur l'État de droit et sur la construction du sujet. Le lien à la nature est absolument constitutif de notre bien-être.* » (12)

Certains aimeraient décharger l'Etat de la gestion de la transition écologique, considérant qu'il n'a pas vocation à la gouverner, ou qu'il ne peut pas tout, que de toutes les façons, il n'a pas d'argent pour cela, ou qu'à l'inverse, seule la société civile peut tout et pourra changer durablement les choses. Sauf qu'à ce train-là, on en sera encore à se poser des questions en 2050. Alors que le temps est à l'action. La vérité est qu'il faut se garder en la matière de trop

surinvestir l'Etat de ses responsabilités comme de trop responsabiliser les citoyens, les consommateurs, sauf à trouver très vite les limites de l'exercice, voire à engendrer accessoirement des dérives.

L'action individuelle, la modification des comportements sont essentielles, mais l'addition des bonnes volontés individuelles ne sera jamais suffisante si on n'agit pas sur les causes qui influencent les comportements collectivement et surtout si l'action de l'Etat et des acteurs économiques ne pousse pas au train dans le même temps pour agir à la bonne échelle et selon le bon « timing » pour être efficace.

La question est aussi une affaire de choix stratégique : l'efficacité en la matière sera d'autant plus au rendez-vous que le souci écologique, la transition énergétique et sociale cessera d'être un volet de la politique gouvernementale, mais deviendra un sujet transversal à tous les ministères, et deviendra réellement la matrice de la politique gouvernementale qui se devrait d'être exemplaire dans le secteur public de son ressort pour entraîner, voire contraindre de manière convaincante, le secteur privé.

Une bonne façon de surmonter l'équation est d'impliquer les citoyens de manière démocratique dans les choix qui seront fait, notamment en termes de mix-énergétique. C'est en pensant ensemble l'individuel et le collectif, le social et le matériel que les pratiques sociales pourront évoluer profondément. Et qu'une *écologie des solutions*, devenue quasi l'un des *gimmicks* du PRé, promue depuis 2010, sous l'impulsion notamment de notre ami Guillaume Vuilletet (Président d'honneur du PRé, député du Val d'Oise), pourra être réellement et puissamment enclenchée, après 16 ans de prise de conscience généralisée, de progrès mais aussi d'atermoiements, de lenteurs, de freinages. Le temps n'est plus aux grandes annonces, mais au concret, au tangible. Et d'abord à l'incitatif.

IV- LA RESURGENCE DE LA QUESTION SOCIALE

La promotion d'un autre type de développement, économiquement durable et socialement soutenable ne va pas de soi. Avec la politique actuelle qui ne semble marcher pour l'instant que sur sa jambe droite, contrairement aux intentions annoncées au départ, force est de constater que le mode de vie polluant des plus riches est globalement préservé et que l'impression qui domine chez les Français est que seules les autres catégories sociales sont amenées à financer la transition écologique. L'actualité nous montre qu'augmenter le prix des carburants ne constitue une réelle politique écologique que si de vraies alternatives à la voiture sont proposées à ceux qui ne peuvent pas s'en passer, en même temps que des incitations, des compensations. Un slogan tel que « *le président des riches* » est simplificateur, mais a le pouvoir d'apporter aux catégories marginalisées une certaine compréhension de leurs conditions sociales.

Les *Gilets jaunes* qui se regroupent autour des ronds-points et lors de manifestations à Paris ne connaissent pas le détail des chiffres, mais ils en ont une connaissance intuitive et en saisissent parfaitement le sens qu'ils traduisent à leur façon de la manière suivante : « La politique se fait sans nous et contre nous ». On ne peut pas leur jeter la pierre. La relecture de la loi de finance de 2018 est à ce titre éclairant. La suppression de l'ISF et la création de la *flat tax* (prélèvement forfaitaire unique) ont imposé une réduction sensible du périmètre d'intervention de l'Etat. Dans la loi de finances 2018, la mission « Cohésion des territoires » dont l'objet est de développer « *une stratégie d'accès pour tous et en tout point du territoire aux services essentiels (accès aux services publics, logement, santé, culture...)* » fait l'objet d'une baisse de crédits budgétaires de 1,7 milliard d'euros.

Une chose semble acquise : il va peut-être falloir s'habituer à des « mouvements » sociaux réunissant dans les mêmes cortèges des personnes qui auraient autrefois rejoint ceux du Front Populaire, d'autres ceux des ligues d'extrême droite et d'autres encore, sans doute plus nombreuses, pour qui ces catégorisations politiques n'ont plus de sens. Il faudra aux dirigeants

politiques se préserver plus que jamais de l'écueil des préjugés, des visions binaires et des généralisations et ne pas se crispier dans le déni de la question sociale.

Cette question sociale qui interroge les racines et les conditions de la vie ensemble resurgit en réalité régulièrement depuis le milieu des années 90. L'un des grands spécialistes du sujet, le sociologue et agrégé de philosophie Robert Castel, a réexaminé pendant des années les notions de travail, de propriété, de solidarité. Ses études à partir du début des années 80, se sont tournées vers les interventions sociales, la protection sociale, les transformations des politiques sociales, du travail et de l'emploi. On lui doit beaucoup dans l'analyse des processus de constitution de la société salariale, puis son effritement dans le milieu des années 70.

La publication des *Métamorphoses de la question sociale* en 1995 marque l'aboutissement de cette réflexion sur la « société salariale » et la « désaffiliation » qui caractérise les populations les plus vulnérables face à ce qu'il nomme ensuite « l'insécurité sociale », notion qui sera reprise par la suite par d'autres sociologues et politistes ou hommes politiques. Il fait le constat que l'association en France de l'État de droit et de l'État social, fondant en quelque sorte un double pacte, civil et social, devant permettre de construire une « société de semblables » où, à défaut d'une stricte égalité, chacun serait reconnu comme personne indépendante et prémuni contre les aléas de l'existence (chômage, vieillesse, maladie, accident du travail...), est menacé. D'un côté, par une demande de protection sans limites, de nature à générer sa propre frustration. De l'autre, par une série de transformations qui érodent progressivement les digues dressées par l'État social : individualisation, déclin des collectifs protecteurs, précarisation des relations de travail, prolifération des « nouveaux risques »... Comment combattre cette nouvelle insécurité sociale ? Que signifie être protégé dans des « sociétés d'individus » ?

De quoi le "gilets jaunisme" est-il le symptôme ?

Il est encore trop tôt pour saisir la nature des regroupements des *Gilets jaunes*. On a du mal à identifier clairement les bases politiques et sociologiques de ce qu'il est difficile pour le moment de catégoriser comme « mouvement social » à proprement parler, avec ce que cela impliquerait en termes de conduite organisée de l'action ou de polarisation des objectifs.

On a d'autant plus de mal que ces regroupements bousculent les clivages de la vie politique traditionnelle. Une chose est sûre : la mobilisation contre les 80 km/h sur les routes secondaires semble avoir été le signe avant-coureur. On perçoit pour l'instant que la « France » des *Gilets jaunes* a surtout envie de reconnaissance et qu'elle se considère comme perdante.

Cela démontre à toutes fins utiles que pour réussir la transition énergétique pour tous, il faudra plus qu'explicitier une politique, il faudra réellement soutenir les acteurs économiques et sociaux et proposer des alternatives ou des compensations aux citoyens qui en ont le plus besoin.

Car le risque est grand que la question environnementale fasse les frais au final des tensions économiques et sociales actuelles en se retrouvant en position d'accusée. Ce n'est pas les « défenseurs des classes populaires », y compris à droite et à l'extrême droite, qui manqueront pour trouver des boucs émissaires. C'est pourquoi, le gouvernement serait bien avisé de mettre de l'égalité au cœur des projets de développement durable.

Les *Gilets jaunes* qui ont rassemblé quelques 300 000 personnes le 17 novembre dernier expriment une colère, un ras le bol général qui fait remonter à la surface le sentiment, tu jusqu'à présent, de ne compter pour rien, de mener une existence rabougrie, de vivre dans un monde dont les injustices les toucheraient prioritairement.

Ils sont l'illustration en quelque sorte d'un passif social et moral et interpelle de fait le gouvernement dans ce qu'il a fait ou n'a pas fait depuis son intronisation.

Le paradoxe, pour ne pas dire la cruauté de la situation, est que ces regroupements et autres manifestations, plus ou moins violentes expriment beaucoup finalement de ce qu'Emmanuel Macron a lui-même exprimé depuis 2016 et pendant la campagne électorale : le fait de pouvoir vivre de son travail, le sentiment de relégation qu'une partie des Français et des territoires éprouvent, une défiance vis-à-vis des appareils politiques traditionnels, une exaspération vis-à-vis de ce qui est ressenti comme du « ronron » parlementaire, une lassitude vis-à-vis de la démocratie sociale à la française, une envie d'expérimenter de nouvelles modalités d'expressions et d'actions démocratiques, etc.

Ce terreau n'est pas nouveau : on le pressent depuis 2007, plus encore depuis 2017 au moment des élections présidentielles : c'est sur lui, qu'en l'absence de réponses concrètes des différents gouvernements qui se sont succédés, que s'est développé un penchant populiste avec toutes les dérives qu'elle a entretenues.

Certains politiques et observateurs croient savoir que la question des inégalités serait à la source de cette colère exprimée par les *Gilets jaunes*. Le problème nous semble un peu plus large que cela. Ce qu'il faut réaliser surtout, c'est que les statistiques de revenu traduisent très imparfaitement la condition de ceux pour qui le « reste à vivre », ce dont ils disposent pour vivre un mois, une fois payé les charges fixes, semble se rétrécir, les dépenses contraintes (logement, transports, assurances, nourriture, remboursements d'emprunts etc.) étant pour eux celles qui ont le plus augmenté.

Les *Gilets jaunes* se posent comme la « France d'en bas », la « France profonde » contre la France qui serait « d'en haut », celle de l'Etat et des « élites » (forcément « parisiennes »). C'est en réalité un peu plus compliqué. Comme le peuple, on les sent capables d'enthousiasme, de solidarité, mais comme la foule, on les pressent aussi capables de dérapages moins glorieux (sexistes, racistes, antisémites, homophobes). En attendant, ils sont mus par un même « ras le bol fiscal », quand ce n'est pas par la détestation de l'impôt. Et c'est sans doute là un des problèmes majeurs que posent ces regroupements.

En même temps, il est difficile de leur reprocher complètement tant les dirigeants politiques, de droite ou même de gauche, ont contribué eux-mêmes puissamment à dévaloriser l'impôt et l'idée même de l'impôt. N'a-t-on pas vu jusqu'à un ministre du gouvernement sous la présidence Hollande, évoquer son « ras le bol fiscal » ou un commissaire européen aux Affaires économiques, français, évoquer qu'il est « très sensible » à ce « ras le bol fiscal » « qu'il faut entendre » ?

Pierre Poujade serait encore là qu'il aurait dénoncé de son côté, à n'en pas douter, la « *gestapo fiscale* » !

Alors que le consentement à l'impôt est un ressort essentiel de notre République issue de la Révolution de 1789, de notre « vivre-ensemble » ; de ce qui est appelé notre « pacte républicain ». Quand l'impôt est à ce point honni, il y a lieu de s'inquiéter de la santé de notre République.

La grogne sociale surgit d'autant plus que la croissance est en berne, que les résultats économiques peinent à être perçus. Elle s'en nourrit. L'épisode actuel le montre. Il ne suffit pas de décréter vouloir « libérer la croissance » comme le préconisait en 2007 la commission Attali ou de la désirer « inclusive » comme en 2012 aux côtés du candidat François Hollande. Ce dernier fit appel aux mêmes Aghion et Macron qui faisaient partie de la Commission Attali, l'un comme économiste - connu pour avoir développé avec Peter Howitt la « théorie schumpetérienne » de la croissance économique - l'autre, comme rapporteur, pour nourrir son programme économique, mais de manière apparemment très imparfaite, pensant, selon ce qu'en rapporte Philippe Aghion lui-même, que « *la croissance, ça revenait comme les vagues, comme le vent qui vient de l'Ouest, quelles que soient les hausses d'impôts* ».

Quand Emmanuel Macron se déclare pour la présidentielle, le professeur au Collège de France et à la *London School of Economics* est à ses côtés et se félicite que le candidat puise de la même manière dans ses travaux sur l'innovation, l'éducation, la flexisécurité, la mobilité sociale et la réforme de l'Etat. L'espace d'une campagne, le chantre de la «*croissance inclusive*» croit son rêve à portée de main. Mais à n'appliquer qu'une partie de ses recommandations, le titulaire du Prix Yrjo Jahnsson du meilleur économiste européen de moins de 45 ans, du prix John Von Neumann et du «*Global Entrepreneurship Award*», craint de voir le nouveau Président de la République risquer d'en trahir l'esprit.

Pour le moment, nous voyons au moins un côté qui nous semble positif dans les regroupements actuels autour des ronds-points. Quel que soit le nom qui pourra lui être accolé, jacquerie fiscale ou révolte sociale, les porteurs de gilets jaunes manifestent un désir de sociabilité qui peut au moins en dire si ce n'est sur la société en générale du moins sur une partie. Pour la plupart, des novices, ils manifestent pour la première fois et témoignent d'une vitalité démocratique que les observateurs ont souvent eu vite fait de dénier ces dernières années et dont on a du mal à ne pas être solidaires. Est-ce cependant suffisant pour s'en réjouir ?

Il y a des risques dans cette aventure qu'il ne faut pas négliger : dans un pays marqué par une histoire révolutionnaire, les Français sont comme souvent partagés entre l'émeute libératrice, censée être créatrice, comme si la violence populaire devait nécessairement répondre à ce qui est ressentie par plusieurs *Gilets jaunes* comme une violence de l'État, mais aussi possiblement par la tentation du despotisme éclairé.

Le défi face à un phénomène qui semble inédit, y compris dans ses (absences de) modes d'organisation, dont on ne sait ce qu'il pourrait en advenir, le meilleur ou le pire, sera pour le gouvernement et le Président de la République de ne pas trop tarder à trouver des débouchés à ce qui correspond aussi, on le voit bien, on l'entend bien, à une «*crise*» de la représentation politique que n'aura pas suffi à régler la seule élection d'Emmanuel Macron.

Idem pour les oppositions politiques. Toutes devront aussi se garder contre l'ivresse de la contestation qui conduit bien souvent à en vouloir toujours plus et à substituer à une demande de justice sociale une envie de chaos.

Il ne faut et ne faudra pas s'interdire de voir ce «*mouvement*» dit des "gilets jaunes" pour ce qu'il est ou semble être : largement composite, doté de contradictions et d'ambiguïtés, avec ses faces ensoleillées (affirmation d'une dignité bafouée au cœur de la question sociale pour certaines fractions des milieux populaires et des couches moyennes ou formes d'auto-organisation rétives aux logiques oligarchiques des régimes représentatifs) et ses faces troubles (attraits des discours conspirationnistes ou zones idéologiques d'extrême droite présentes dans les regroupements). On pressent qu'il y a peut-être plusieurs mouvements différents dans "le mouvement des *gilets jaunes*".

Ce que nous pouvons d'ores et déjà relever, et qui peut constituer un indice, c'est qu'une de ses caractéristiques extérieures est d'être soutenu par un arc de forces politiques assez improbable : le Rassemblement National (RN) à l'extrême droite, Debout la France entre l'extrême droite et la droite, Les Républicains (LR) du côté de la droite ultra-conservatrice, le Parti socialiste, La France Insoumise (même si elle fut quelque peu critique sur les «*Gilets jaunes*» au début), le Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), et même l'organisation politique Alternative Libertaire (groupuscule d'orientation néo-plateformiste et syndicaliste révolutionnaire). Du côté de ce qu'on appelle "la gauche radicale", les regroupements des "gilets jaunes" sont aussi soutenus par l'association Attac, la Fondation Copernic et l'Union syndicale Solidaires. Dès les premiers pas du mouvement, contrairement à ce qui a été dit et répété, on peut noter qu'il a été traité avec sympathie par une très grande partie des médias, qui pouvait s'apparenter par certains moments à de la complaisance chez certains, chez certaines chaînes

d'infos continues, comme si la dénonciation des "méchants médias" était devenue un mantra, de la « gauche radicale » à l'extrême droite, même quand la réalité du traitement médiatique dément cette formule devenue un dogme magique. A se demander si ces médias n'ont peur de passer à côté d'un nouveau Mai 68 ?

Du côté de la presse d'opinion, le « mouvement » des "gilets jaunes" a été soutenu par un arc de sympathies tout aussi improbable, de la droite ultra-conservatrice de *Valeurs actuelles* et du *Figaro* à la gauche « critique » de *Mediapart* et de *L'Humanité*. Jusqu'à une part importante des milieux intellectuels inscrits dans la mouvance de la « gauche radicale » qui a également appuyé le mouvement, mais également des intellectuels d'extrême droite.

L'arc des soutiens intellectuels aux "gilets jaunes" va ainsi d'Alain Soral (passé par le PCF et le FN) ou Éric Zemmour pour l'extrême droite à Emmanuel Todd ou Frédéric Lordon pour les gauches dites « critiques », en passant par des figures affectées de confusionnisme comme Christophe Guilluy.

Sauf, qu'il s'agisse des organisations ou des intellectuels concernés, les discours de soutien au mouvement ont principalement consisté à projeter sur celui-ci les conceptions propres à ces soutiens, dans une attention faible à ses caractéristiques effectives. L'attitude de ces soutiens a alors souvent débouché sur une forme de paternalisme, avec la prétention de fixer le sens du mouvement de l'extérieur, en fonction de leurs propres visions des choses, le « mouvement » étant ravalé au rang d'illustration d'orientations politiques et/ou intellectuelles préconstituées.

Ou pour confirmer leurs propres travaux. Ou alors pour plaquer sur lui ses préjugés idéologiques. Alors qu'une distance *critique* vis-à-vis de ce mouvement aurait été plus raisonnable, respect pour l'inédit et critique des ambiguïtés.

On peut cependant relever le fait que les ambiguïtés des *Gilets jaunes* sont sans doute pour beaucoup pour partie liées au contexte politico-idéologique actuel de brouillage des repères politiques autrefois stabilisés autour des notions de "gauche" et de "droite". On assiste en particulier à une fragilisation des liens historiques entre critique sociale et émancipation et, sur cette base, à un développement des usages ultra-conservateurs de la critique sociale via des « rhétoriques » conspirationnistes, en particulier sur l'Internet et sur les réseaux sociaux.

On y observe une extension des domaines du confusionnisme, c'est-à-dire de zones idéologiques et politiques permettant des passages entre des thèmes de gauche, de droite et d'extrême droite, au profit principalement de bricolages idéologiques ultra-conservateurs. Il faudrait pouvoir déployer les différents aspects d'une telle analyse et fournir les indices empiriques qui l'étayent. Cela sera sans doute fait dans les mois qui viennent sur la base d'analyses sociologiques.

En attendant, on voit comment chaque formation politique traditionnelle y voit midi à sa porte. LR y voit (comme de bien entendu) une révolte antifiscale et la traduction de son rejet historique des prélèvements obligatoires. Feignant de ne pas voir que ce même « mouvement » exige dans le même temps le rétablissement de l'ISF ancienne formule qui toucherait le cœur de son électorat. L'extrême droite veut y voir de son côté la France éternelle, authentique, forcément authentique, qui se dresse pour défendre ses racines (chrétiennes) menacées, alors que jusqu'à maintenant le mouvement globalement n'en dit mot. Pour appuyer le trait et faire tomber les *Gilets jaunes* du côté de son travers xénophobe, elle n'hésite pas à recourir aux *fakes news*, agite sans vergogne et se trouve même un porte-parole dans une des figures du « mouvement » pour le porter, le spectre hideux du *Pacte de Marrakech* qui rendrait l'immigration obligatoire.

Le risque n'est pourtant pas nul de voir le « mouvement » des *Gilets Jaunes* s'enfermer ou se laisser enfermer dans l'étau identitaire, sous l'influence de la partie droitiste et gauchiste des regroupements.

LFI et plus particulièrement le cercle fermé des mélenchonistes historiques issus du parti de gauche (PG) - après y avoir reniflé le pire - s'est résolu à prendre le train en marche au fur et à mesure que les voitures se remplissaient, avec le secret espoir de conduire la locomotive. LFI a décidé d'y voir la confirmation de ses thèses chouffistes sur le « populisme de gauche » mobilisé contre les élites. Mais comme les regroupements des *Gilets jaunes* sont également mis sous tension - pour ne pas dire infiltrés - par l'extrême droite, les *Insoumis* se retrouvent dans certains endroits à devoir tailler le bout de gras aux côtés de partisans de la fermeture des frontières, du Frexit (porté essentiellement par l'UPR de François Asselineau et Les Patriotes de Florian Phillipot) et des suprémacistes blancs.

La gauche écologiste et sociale, qui peine à émerger ou à se revendiquer comme telle, assez introuvable pour le moment, s'en tient à la dénonciation de l'injustice sociale. Elle reste en revanche assez discrète sur le fait que l'abandon de toute taxe sur les carburants polluants contredit directement son programme.

Bref, chacun voit midi jaune à sa porte, prenant le risque d'être cruellement désavoué.

La vérité, c'est que le « mouvement » jusqu'à maintenant n'est uni et clair que sur son versant social – la revalorisation du pouvoir d'achat des travailleurs modestes et pauvres.

Tout progressiste ne peut qu'y souscrire. Pour le reste, il offre un visage moins avenant. L'enquête de la fondation Jean Jaurès (parue le 28 novembre) est instructive de ce point de vue, même si grandement passée sous silence. Ce travail tend à montrer que le mouvement est parti d'une revendication antifiscale sur laquelle se sont greffées des revendications identitaires, voire nationalistes (comme la dénonciation du *Pacte de Marrakech*, très présente sur les pages Facebook des "gilets jaunes"). La carte des points de blocage se superposerait à celle du vote RN, exception partielle faite de certaines régions de l'ouest de la France et de l'est de la région parisienne. L'enquête souligne aussi que les revendications portées par les "gilets jaunes" ressemblent étrangement à celles portées outre-Atlantique, par l'électorat de Donald Trump, ou outre-Manche par celles des partisans du Brexit.

Pressées par le besoin de survivre et d'investir les *Gilets jaunes* de leur desseins politiques, les gauches semblent préférer se fermer les yeux, s'auto-persuadant que les *Gilets jaunes* sont LE peuple et qu'ils portent d'abord et avant tout une revendication sociale alors qu'elle est aussi nationale, voire nationaliste.

Cette manie également de récuser toute représentation – et même toute organisation – débouche sur une absence totale de négociation et favorise la violence et les accès à ce qui pourrait ressembler à une guérilla urbaine. Les seuls espaces de discussion sont les chaînes d'info en continue. L'audience y gagne, mais le dialogue et la démocratie sociale beaucoup moins. La télévision doit-elle remplacer les instances normales de négociation ? Se substituer au Parlement ? Drôle d'avancée démocratique...

On pourrait ajouter que le refus de discuter quoi que ce soit avec les préfetures avant les manifestations (l'itinéraire, le service d'ordre, le lieu de rassemblement, le lieu de dispersion) comme le fait ordinairement le mouvement ouvrier depuis longtemps, ouvre la voie aux débordements émeutiers et à l'infiltration chez les *Gilets jaunes* pacifiques de militants rompus à la guérilla urbaine. Comme si la violence devait pallier la relative faiblesse numérique des protestations, actuelle ou à venir. Là aussi, on cherche en vain le progrès démocratique.

Il est à parier qu'il ne faudra pas attendre longtemps pour se trouver des intellectuels qui flatteront les porteurs de gilets jaunes, qui enfourcheront le même cheval de bataille pour nous mener vers les mêmes impasses. Tout ce *petit monde* s'ingéniera surtout à ne pas penser « le côté obscur de la force » et à excommunier toutes celles et ceux qui ne penseront pas comme eux.

Tout ce « petit monde » oubliera les enseignements historiques précieux d'un historien comme Marc Ferro qui a mis en évidence, se penchant sur le cours de la révolution russe de 1917, deux mécanismes socio-politiques en interaction dans le cours autoritaire pris par l'événement révolutionnaire : ce qu'il appelle « *un absolutisme à double foyer* » : un absolutisme « d'en haut », un « *absolutisme bolchevik* » éliminant progressivement le pluralisme politique, et un absolutisme « d'en bas », un « *absolutisme populaire* », imposant sous d'autres modalités le rouleau compresseur de l'unanimisme. Tout ce petit monde aura vite fait d'oublier de la même façon la leçon d'un sociologue comme Bourdieu qui, commentant les événements de Mai 68, extrapolait en disant « *qu'il n'y a rien de pire qu'une révolution ratée, ça coûte très cher après* », « *ça fait peur comme une vraie révolution et ça ne sert à rien* », sauf au retour de la réaction plus forte encore...

Sans que paradoxalement, pendant ce temps, la critique de la représentation politique professionnelle ait été amorcée sérieusement. Alors qu'ils s'en font régulièrement les hérauts. Les plus critiques de la gauche traditionnelle, de la marche du monde comme il ne va pas, ne sont pas les derniers à être incapables de se relier aux potentialités résistantes et créatrices d'une population ambivalente, ne correspondant pas à la thèse de « la droitisation de la société française ». Au-delà des motivations diverses et des récupérations, une ouverture multiculturelle (à ne pas confondre avec le multiculturalisme) s'est exprimée dans le mouvement *Je suis Charlie* dont personne ou presque n'a su que faire. Les récentes initiatives individuelles, d'accueil des migrants, mais aussi collectives, ont redonné cependant des couleurs à l'altruisme populaire. Dans les deux cas, cela a pu être dénigré par des figures critiques hautement perchées se laissant aller à un platonisme élitiste via la stigmatisation des émotions ordinaires.

Face à ce « mouvement » hybride, protéiforme, populaire, politiquement brouillé, perclus de contradictions et de confusionnismes, mais pétri d'espérances - celles-là mêmes qu'avait réussi à traduire et à cristalliser Emmanuel Macron pendant sa campagne de 2017 - il faut donc légitimer la demande sociale. Et se méfier du reste.

Le défi du président Macron, qui ne peut pas ne pas réagir, sera de renoncer à une conception trop *top down* du pouvoir, pour construire des solutions avec ceux qui ont une connaissance du terrain plus complexe que les équipes de Matignon ou des administrations centrales. Les maires et les conseillers municipaux qui apparemment n'ont pas droit à la même défiance des *Gilets jaunes* que les parlementaires, pour peu qu'ils acceptent de se rabibocher, pourraient constituer un maillon précieux. Mais aussi les partenaires sociaux, syndicats de salariés et patronaux dont on voit bien ce que leur réhabilitation pourrait apporter. En particulier du côté des représentants des salariés dont le rôle est important quand il s'agit non seulement de défendre les intérêts de leurs mandants, mais aussi et surtout pour objectiver et rationaliser le débat, grâce à leur expérience et leur expertise, pour sélectionner les porteurs de revendications et les chargés de négociations, pour aiguillonner les contre-pouvoirs, quoi que l'on pense de l'extrême faiblesse du taux de syndicalisation en France. Les dissensions actuelles nous rappellent combien les corps intermédiaires sont faibles mais combien aussi ils sont indispensables au bon fonctionnement de notre démocratie imparfaite.

Or, le gouvernement Philippe, tout en proclamant qu'il est à l'écoute, choisit pour l'instant la direction contraire. Ainsi, avant même les manifestations des *Gilets jaunes*, le gouvernement a sorti de son chapeau des solutions – financement du covoiturage, augmentation du chèque énergie, élargissement de la prime à la conversion –, en grande partie décalées par rapport aux situations concrètes des *Gilets jaunes*.

Dès lors, faut-il s'étonner que ces solutions, élaborées apparemment sans concertation réelle avec les ministres des transports et des territoires, pourtant au cœur des problèmes soulevés par les manifestants, soient jugées insuffisantes et injustes ?

Lorsque les échanges n'existent plus entre les élites dirigeantes et des citoyens indignés, révoltés, le conflit est inévitable et violent. Outre un coût humain, l'absence de dialogue a aussi un coût politique.

L'effritement progressif des cotes de popularité du président et du premier ministre le montre suffisamment. Elle réduit leur légitimité et tout autant leurs possibilités d'action.

Pour permettre la transition écologique, le gouvernement devrait aussi substituer la connaissance rationnelle à des décisions discutables. En France, les 10 % les plus riches émettent quatre fois plus de carbone que les 50 % les plus pauvres. Un foyer parmi les 10 % les plus riches a donc une empreinte carbone vingt fois supérieure à celle d'un foyer appartenant aux 50 % les plus pauvres. Pourquoi le gouvernement ne songe-t-il pas par exemple à augmenter la fiscalité sur les plus hauts revenus qui achètent des voitures haut de gamme particulièrement polluantes ? Et que dire des jets ou yachts privés dont la possession n'est plus imposée grâce à la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) ?

La politique menée depuis 2017, qui donne le sentiment de ne marcher que sur sa jambe droite, alors qu'elle avait été annoncée comme devant marcher sur ses deux jambes, et la droite et la gauche, celle des « efforts » demandés aux seules classes moyennes et populaires, alors que les plus fortunés continuent de s'enrichir, ne peut déboucher que sur des sentiments d'injustice et de révolte dont s'est nourri abondamment le « mouvement » des *Gilets jaunes*.

La colère est d'autant plus forte et fondée que l'essentiel des taxes sur les carburants en réalité ne finance pas la transition écologique – spécifiquement le développement des transports en commun largement délaissé – mais permet notamment de réduire le déficit du budget de l'Etat accentué par les mesures fiscales prises en faveur des plus fortunés. Comment ne pas prendre la mesure de la colère sociale et du désir de justice qui traverse le pays, qui ne date pas des *Gilets jaunes*, ni du résultat de l'élection présidentielle ?

Le risque est qu'à force de ne pas y répondre, le ressentiment s'accumule encore plus et qu'inexorablement, ceux des citoyens qui jusqu'à maintenant se sont tus, les habitants des quartiers relégués, des campagnes abandonnées, les allocataires de minima sociaux et les chômeurs malmenés, pas forcément pro-*Gilets jaunes*, risquent de rejoindre à leur tour le cortège de la grogne sociale.

Le défi se situe aussi au niveau des *Gilets jaunes*.

Le « mouvement » devra ne pas se laisser submerger par sa propre ivresse « révolutionnaire » qui n'est jamais loin lorsqu'aucun corps intermédiaire, aucun syndicat, n'est là pour encadrer, sélectionner les revendications, les porte-voix et canaliser les énergies, qui créerait sans nul doute de l'enthousiasme sur le moment mais de l'inefficacité et de la déception à court terme. Sa désorganisation actuelle, ses formes d'action éclatées, son absence assumée, pour ne pas dire son mépris affiché, de toute pensée générale et de vision stratégique, son incapacité si ce n'est son refus de s'exprimer dans une direction incarnée (voire un être collectif), sa crainte obsessionnelle de toute coordination nationale, tout cela risque d'obérer malheureusement une issue positive. Cela marquerait surtout un phénomène plus inquiétant : ce « mouvement », s'il ne se métamorphose pas, ferait juste la démonstration qu'il confond démocratie et individualisme et qu'il se réduit en fait à une simple résurgence du populisme.

Certains intellectuels y verront, eux, à n'en pas douter, les prémisses possibles d'une autogestion libertaire ou d'un « communisme nouveau » à venir...

En attendant, il est important de ne pas mésestimer ce que tend à signifier ces regroupements de *Gilets jaunes* qui ressemblent fortement - sous réserve une fois de plus d'analyses plus poussées - à « quelque chose qui est plus qu'une émeute, mais moins qu'une révolution, si du moins l'on se réfère à notre Révolution fondatrice, celle de 1789 », « plus qu'une jacquerie fiscale (...), qui manifeste aussi un besoin de sociabilité et une révolte contre

« *l'État éducateur* », pour reprendre le sentiment de l'écrivain et avocat François Sureau [13]. Ils sont l'un des symptômes de la fracturation de la société, au plan idéologique et sociologique, en proie à la fragmentation, tentée de se jouer une version revisitée de la lutte des classes, de céder à la guerre de tous contre tous sous les coups de butoir de la financiarisation et d'une mondialisation par certains aspects irraisonnable.

C'est pourquoi, il est vital de trouver une ou des sorties à une « crise » profonde de la représentation politique qui mettrait trop longuement face à face le « peuple » et le « souverain » républicain dans un duel mortifère. La mise en questions de l'avènement du quinquennat en 2002, sous la présidence Chirac et le gouvernement Jospin, de l'inversion du calendrier électoral qui a conduit à ce que les Français votent pour la présidentielle avant les législatives, et celle de la fin de la coïncidence des mandats du président et des députés dont on mesure année après année les dégâts causés, serait peut-être un premier pas afin de permettre la reconstruction d'un paysage politique qui n'en finit pas de se dévaster.

France des villes et des métropoles contre France des champs et périphérique ?

Contrairement à ce que l'on entend trop souvent dans le débat sur la colère des porteurs de gilets jaunes, il est assez simpliste de notre point de vue de réduire le phénomène à « deux France » qui se feraient face. Le mouvement de protestation contre la hausse des taxes sur les carburants a de quoi déboussoler par sa nature et son mode d'action décentralisé, pour ne pas dire désorganisé. Une analyse revient pourtant souvent : ce mouvement serait avant tout l'expression d'une « *France périphérique* », déclassée, en opposition à une « *France des villes* ». Mais s'il est probable que des facteurs géographiques entrent en jeu dans cette mobilisation, certaines présentations hâtives simplifient la réalité à outrance. Et pourraient vicier les mesures que le gouvernement pourra le cas échéant prendre pour répondre aux attentes exprimées.

Il n'est pas vrai par exemple que dans les grandes villes, on ne prend pas la voiture et qu'on ne serait donc pas pareillement touché par la hausse des prix des carburants. A l'inverse de la France dite « périphérique », qui serait exclusivement dépendante de la voiture et subirait donc la hausse des taxes de plein fouet.

La réalité est plus nuancée. Il n'y a qu'à Paris même que l'usage de la voiture est vraiment minoritaire. Et s'il est indéniable que l'offre de transports est plus fournie en ville qu'à la campagne, on ne peut pas dire que les citadins se passent de voiture pour autant. Un peu plus de sept personnes sur dix se rendent à leur travail en voiture (70,6 %), selon les données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) issues du recensement de 2015. Si l'institut note que « *le recours à la voiture est d'autant plus faible que la taille de la commune de résidence est grande* », il reste de 56 % dans les villes de 50 000 à 200 000 habitants et de 48 % dans les villes de plus de 200 000 habitants.

La réelle exception est en fait Paris, où le recours à la voiture pour aller au travail chute à 12 %. Mais Paris n'est pas (toute) la France (sic !)

Il existe donc bien une France qui utilise peu, voire pas du tout, sa voiture au quotidien, mais il s'agit juste des habitants de la capitale. Ce que confirme l'enquête nationale transports et déplacements de 2008 (la dernière de ce type), qui montre que la part de la voiture dans les transports du quotidien est supérieure à 45 % dans tous les types de communes, à l'exception de Paris. Ceux qui habitent dans la banlieue de la capitale, en revanche, dépendent de leur véhicule (46,7 %, contre 64,8 % pour la moyenne de la population), même si les distances parcourues sont souvent inférieures. Priscilla Ludosky, à l'origine d'une pétition à succès contre la hausse du prix des carburants et figure des *Gilets jaunes*, qui a contribué à lancer le « mouvement », habite elle-même à Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne), à moins de 40 km de Paris...

Une autre idée fautive voudrait que les populations des campagnes ne subissent pas la pollution de l'air, comme pour s'exonérer sans doute de leur part des mesures à prendre en termes de transition écologique, alors qu'elles sont de la même façon évidemment concernées par les enjeux environnementaux. Une étude de Santé publique France (2016), selon laquelle plus de 48 000 décès par an pourraient être imputés aux particules fines PM en France continentale, montre bien que si la pollution est moins forte à la campagne en moyenne, de nombreux habitants des zones rurales respirent un air très pollué. 8 000 décès par an sont liés à la qualité de l'air dans les communes rurales, selon Santé publique France. Ainsi, plus de 800 000 personnes résidant dans des communes rurales sont exposées à des concentrations de particules fines équivalentes à celles des villes de plus de 100 000 habitants, selon ce rapport. Toujours selon la même source, la perte d'espérance de vie à 30 ans imputable aux particules fines est de neuf mois dans les communes de moins de 2 000 habitants. C'est certes moins que dans les villes de 2 000 à 100 000 habitants (10 mois) et les grandes villes (15 mois), mais suffisant pour en faire un sujet de santé publique. « *Si toutes les communes rurales réussissaient à atteindre les concentrations observées dans les communes rurales les moins polluées, plus de 8 000 décès pourraient être évités chaque année* », conclut Santé publique France.

Une autre idée simpliste voudrait que c'est dans les grandes villes qu'on est le plus riche. S'il peut être tentant pour certains éditorialistes d'opposer la France riche des grandes villes à la France pauvre des campagnes et des zones périurbaines, la réalité est là encore nettement moins binaire. Le niveau de vie médian est en effet plus faible dans les grandes villes (18 731 euros) que la moyenne nationale (19 740 euros par an), selon une enquête de l'Insee (basée sur des données de 2012). La réalité est que le taux de pauvreté est souvent plus élevé dans les villes que dans les zones périurbaines.

Derrière ce constat d'ensemble se cachent en fait plusieurs nuances de taille. D'abord, les inégalités sont plus fortes dans les grandes villes : le taux de pauvreté y est bien supérieur à la moyenne nationale (19,5 % contre 13,9 % en 2012), mais les plus riches y sont plus fortunés qu'ailleurs (39 601 euros en moyenne pour les 10 % les plus aisés, contre 37 430 euros en France). A l'arrivée, 65,2 % des résidents français sous le seuil de pauvreté vivent dans le centre d'une grande ville ou dans sa banlieue, alors que ces communes représentent 57,7 % de la population.

Ces études montrent également qu'il convient de ne pas trop généraliser. Les réalités sont différentes selon que l'on vit dans les banlieues des grandes villes (qui sont en moyenne plutôt bien loties), selon que l'on vit à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) (30 504 euros de revenu médian annuel en 2015), ou Grigny, dans l'Essonne (12 960 euros seulement). Le taux de pauvreté de la première (9,1 %) est cinq fois inférieur à celui de la seconde (45,5 %), alors qu'elles ne sont séparées que de 40 km.

A l'inverse, les zones périurbaines ne sont pas nécessairement les moins bien loties. « *Au sein des grandes aires urbaines, le taux de pauvreté est presque toujours plus élevé dans les villes-centres* », note l'Insee. Ce contraste atteint des sommets à Mulhouse (Haut-Rhin), où le taux de pauvreté est de 30 % dans la ville-centre contre 4 % dans sa couronne.

C'est un raccourci qui ne permet pas de comprendre la réalité du vécu des Français si l'on considère qu'il n'y aurait que les grandes villes qui ont accès à tous les services publics, et que la « France périphérique » en proie au « déclassement » n'aurait rien.

« Il y a moins d'élèves par classe dans les zones rurales ».

Ce constat est avéré sur certains points : ce sont ainsi souvent des petites maternités de communes intermédiaires qui ont fermé depuis plusieurs décennies. De même, les déserts médicaux sont bien souvent situés dans des zones rurales. Mais il faut aussi souligner que là encore, toutes les zones dites « périphériques » ne sont pas égales. Et qu'à l'inverse, des zones urbaines sont aussi durement touchées, y compris par exemple par le manque de médecins, qui est notamment criant dans l'est de l'Ile-de-France, et commence à l'être dans le Nord-Ouest.

Dans certains cas, le constat vire même à la faveur des territoires ruraux et de la France « périphérique ». Ainsi, le nombre moyen d'élèves par classe au collège est sensiblement plus élevé dans les grandes aires urbaines qu'en milieu rural, rappelait ainsi un rapport du Conseil national d'évaluation du système scolaire publié en novembre 2018. Les communes qui se situent hors de l'influence d'un pôle urbain bénéficient d'un nombre d'élèves par classe inférieur à la moyenne nationale (21,6 contre 23,1 en moyenne).

Le géographe et lauréat l'an dernier du Prix international Vautrin-Lud (équivalent du Prix Nobel en géographie), Jacques Lévy estime que « *l'abandon des territoires périurbains est une légende* », « *une antienne des sénateurs et des élus des zones à faible densité qui bénéficient plutôt du système, mais trouvent que ce n'est jamais assez. Contrairement à ce que dit Christophe Guilluy, ce sont les contribuables des grandes villes qui paient pour les autres. Le revenu disponible effectif médian le plus faible se trouve en Ile-de-France. Cela signifie que les salariés de l'aire urbaine de Paris produisent beaucoup, mais que tout est redistribué par la grande machine de la fiscalité, des retraites et de la sécurité sociale. Malgré le coût plus faible de la mobilité, la vie est globalement plus chère en Ile-de-France, en particulier le logement, bien sûr, et tout ce qui est affecté par le prix du sol. Les pauvres des régions riches paient pour les riches des régions pauvres.* » [14]

La réduction des inégalités comme facteur de développement durable

Richard Wilkinson, professeur émérite d'épidémiologie sociale à l'Université de Nottingham explique à l'occasion de la sortie de son nouveau livre et d'une conférence donnée à Paris pourquoi il en est arrivé à la conclusion que les sociétés occidentales et leurs citoyens auraient tout à gagner d'un système économique et social plus égalitaire. Selon lui, la qualité de l'environnement social détermine le succès des politiques de développement durable. Co-auteur, avec Kate Pickett, d'un essai *Pourquoi l'égalité est préférable pour tout le monde*, il s'y interroge sur le contraste entre le succès matériel de nos sociétés et leurs échecs sociaux : tout le monde a un smartphone, y compris les gamins, qui n'a pas un lecteur de DVD / BluRay / CD ?, tout le monde mange à sa faim, et pourtant les inégalités se creusent. Définies par les écarts de revenus, les inégalités sont sensibles dans les pays riches, Etats-Unis et Portugal en tête. Plus les pauvres sont pauvres, plus les riches sont riches, plus la sensation d'insécurité se renforce au sein d'une société, aussi développée soit-elle. C'est ainsi que les pays les plus égalitaires en termes de revenus, tels que le Japon, la Suède, la Norvège ou la Finlande, seraient aussi ceux où le taux de confiance mutuelle est le plus élevé. Les pays où l'on vit le mieux seraient les plus homogènes, l'égalité étant un rempart contre les frustrations sociales.

Richard Wilkinson et Kate Pickett passent en revue onze problèmes sociaux et sanitaires différents (la santé physique, la santé mentale, la toxicomanie, l'éducation, la population carcérale, l'obésité, la mobilité sociale, la confiance et la vie au sein de la communauté, la violence, le taux de grossesse chez les adolescentes et le bien-être des enfants). Sur la base de données fournies par la Banque mondiale et les agences de l'ONU, ils entendent démontrer que les sociétés au sein desquelles les inégalités sont les plus grandes sont celles où les fléaux sociaux minent le plus la cohésion.

Wilkinson souligne également que l'augmentation du PIB par tête, ne se révèle pas être un facteur de réduction des inégalités. La qualité de la vie cesserait d'être fonction de la croissance à partir d'un certain seuil de hausse du PIB. "*Non seulement la croissance économique des pays riches a cessé d'être synonyme des avantages sociaux par laquelle elle se traduisait autrefois (et continue de le faire dans les pays plus pauvres), mais elle menace désormais la planète. Nous sommes par conséquent la première génération qui doit trouver de nouvelles manières d'améliorer véritablement la qualité de vie* », insistent les auteurs, « *tous les indicateurs*

suggèrent que l'attention doit désormais se porter sur l'environnement social et la qualité des relations sociales au sein de nos sociétés, plutôt que sur l'augmentation de la richesse matérielle". Inversement, ils notent qu'un degré d'égalité élevé n'est pas un handicap pour la croissance économique, car les sociétés plus cohésives sont considérées comme offrant un environnement dans lequel les entreprises peuvent opérer avec plus d'efficacité.

Un aspect original de l'analyse souligne que l'inégalité alimente les rivalités de statut, donc l'individualisme et le consumérisme. Dans ces conditions, il est plus difficile de rallier l'opinion publique aux politiques qui réduisent le réchauffement de la planète et épuisent les ressources naturelles. Pour Richard Wilkinson, *"le consumérisme et l'opposition à toute politique qui semble entraver l'optimisation de la consommation et des revenus personnels représentent les principaux obstacles à la durabilité"*. La rivalité de statut joue de fait un rôle crucial dans les modes de consommation, le fait de ne pas être à la traîne, de maintenir les apparences, d'avoir les bons vêtements, la bonne voiture, la maison, l'éducation, bref, de sortir gagnant de la comparaison avec les autres.

Plus les inégalités s'accroissent, plus ces pressions sont exacerbées. Inversement, les sociétés plus égalitaires se distinguent par des attitudes conditionnées par le souci du bien public. C'est ainsi que la proportion de déchets recyclés est plus élevée dans les pays plus égalitaires tels que le Japon, la Suède, l'Allemagne et la Suisse.

"Pendant la Seconde Guerre mondiale, afin de rallier l'opinion publique aux efforts de guerre, le gouvernement britannique devait faire en sorte que les gens ressentent que le fardeau de la guerre était partagé de manière égale. C'est la raison pour laquelle tout le monde avait les mêmes rations pour ce qui est des vêtements ou des denrées, les impôts étaient beaucoup plus progressifs et les biens de luxe étaient taxés alors que les biens de première nécessité étaient subventionnés. Sans le sentiment de la participation de tous à une cause commune, il ne sera pas possible d'enrayer la progression du réchauffement climatique", résume Wilkinson. L'intuition est osée mais nous paraît assez pertinente.

Vers un nouvel âge du social ?

En attendant, le défi qui est celui du gouvernement est de savoir comment gérer le dépérissement du social. Comment faire avec les conflits sociaux qui ont une dynamique qui s'accompagne d'enjeux glissants ? Rien de nouveau ici. Sauf que ça prend aujourd'hui une ampleur inédite avec l'apparition des regroupements de porteurs de gilets jaunes aux ronds-points. Ça part de la taxe sur le carburant et ça glisse à la question des impôts, ça passe de la question du pouvoir d'achat à celle du « pouvoir de vivre », de la légitimité du président de la République à celle de la démocratie.

Un mouvement social circonscrit les enjeux. La révolte, elle, les pulvérise. Les points d'arrêt d'un mouvement social sont ordinairement le compromis ou la fatigue. Ils se lient surtout à l'inscription du conflit dans le temps. Le point d'arrêt d'une révolte est plus problématique car la radicalisation est pour elle le mode d'expression de sa raison d'être ; elle ne peut se définir que comme immédiateté et comme globalité. Si elle ne devient pas un mouvement et si le respect de la vie démocratique oblige à ne pas la réprimer, il n'existe en bout de course que des points d'arrêts institutionnels. C'est soit la démission (traditionnellement celle du premier ministre, « fusible » de la V^e République) ; soit la dissolution, qui est à la fois une solution et un piège, car une révolte ne peut jamais se transformer rapidement en un parti (rappelons qu'en 1863, un mouvement proudhonien, qui contestait le manque d'ouvriers dans la liste des Républicains de progrès, mouvement principalement composé de journalistes et d'avocats, n'obtint que 0,3 % des suffrages) ; soit la destitution du chef de l'Etat (mais l'article 68 de la Constitution ne l'envisage a priori pas pour des raisons politiques).

Cette fin d'année 2018 montre en tous les cas l'urgence qu'il y a de remplir l'une des promesses présidentielles : changer de méthode de gouvernance, élargir les cercles décisionnels du pouvoir et formaliser sans plus attendre cette inspiration nouvelle dont semblait habité le candidat Macron, indispensable pour faciliter l'émergence de la confiance. Trouver le bon tempo pour réaliser sa promesse d'un changement radical partagé par les Français. Comprendre qu'on ne peut mener des réformes, y compris techniques comme celles de des APL, de la CSG ou de l'ISF, sans se référer clairement au projet de société que l'on entend mener qui, seul, peut en donner le sens et peut ménager le soutien des citoyens.

Réaliser également - et ce n'est en rien accessoire - avec Bruno Latour, à la suite de Walter Lippmann (dont il signe la préface de *The Phantom Public* dans l'édition française, *Le Fantôme de l'esprit public. Des illusions de la démocratie aux réalités de ses apparitions*, 2008), qu'il s'agit de ne pas se méprendre sur le sens de ce que l'on appelle « crise de la représentation : *« Crise de la représentation ? Quelle crise de la représentation !? Si vous désespérez de la politique, c'est que vous lui avez demandé plus qu'elle ne peut donner. Vous l'avez imprudemment chargée de tâches morales, religieuses, juridiques, artistiques, qu'elle est impuissante à remplir. Demandez l'impossible, vous récolterez l'atroce ou le grotesque. Si vous voulez qu'on reprenne confiance dans la démocratie, alors il faut d'abord la décharger des illusions qui ont transformé le rêve d'une vie publique harmonieuse en un cauchemar. C'était la leçon du Prince de Machiavel : cruelle pour ceux qui se berçaient d'illusions ; libératrice pour les vrais amis de l'idée républicaine. C'est aussi la leçon de ce livre, plus de quatre-vingt ans après sa publication, qui vient proposer aux Français de retrouver l'esprit public, mais après avoir d'abord dissout les fantômes de la politique. »*

POUR UN RENOUVEAU DEMOCRATIQUE

Le constat d'une démocratie fatiguée, car sans doute trop banalisée et pas assez pratiquée, ne date pas d'aujourd'hui. Dans les années 80, on parlait de « *Réinventer le Parlement* », et dans les années 90 de « *Refaire le Parlement* » [15], ce qui en disait déjà long sur ses imperfections ressenties. Sauf à vouloir se hasarder à expérimenter un autre système que le système démocratique, « *le pire des régimes à l'exception de tous les autres* », des outils pourraient être développés qui renforcent le pouvoir du Parlement et des députés, renforcent leur capacité d'élaboration législative, de contrôle et de médiation, et qui associent plus avant les citoyens à la préparation des décisions politiques comme à la coproduction des lois.

Il est à craindre cependant que compte tenu de l'actualité sociale, outre l'opposition des sénateurs à certains points engageant une réforme constitutionnelle, la discussion sur le projet de réforme des Institutions ne soit sinon remise, du moins remise à une date incertaine. Alors que l'on voit bien la nécessité de trouver un nouvel équilibre entre l'exécutif et le législatif qui ne passe pas par l'abaissement du pouvoir du parlement.

C'est l'écueil à éviter. François de Rugy, alors président de l'Assemblée Nationale, avait fixé les enjeux en déclarant que « *le parlement doit être davantage respecté dans son fonctionnement démocratique* » évoquant l'idée que si « *les parlementaires sont prêts à faire des efforts, le gouvernement doit aussi en faire* ». Il serait dommageable par exemple que l'on diminue le nombre de parlementaires sans augmenter leurs moyens de travailler, c'est-à-dire de remplir leur mission qui est autant de voter les lois que de contrôler l'exécutif et d'évaluer les politiques publiques.

Les mœurs doivent évoluer. On pourrait imaginer par exemple que ce ne serait pas un crime de lèse constitution d'envisager de maîtriser le temps de parole du gouvernement dans les débats ou que le gouvernement présente un plan de travail sur plusieurs mois aux deux assemblées.

De la même façon, il ne serait pas inimaginable de mettre en place de vraies procédures d'évaluation des politiques publiques. Cela fait pourtant depuis le milieu des années 80 que l'on

en parle vraiment. On se souvient ici du travail remarquable (notre amie Nathalie Krikorian y fut jadis chargée d'études) que l'un de ses premiers promoteurs, le philosophe Patrick Viveret, rédacteur en chef de la revue *Faire*, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, a mené en expérimentant un outil d'analyse et d'expérimentation sociétale au travers la création en 1986 de l'Observatoire de la décision publique (ODP). Il reste que cette culture de l'évaluation a eu du mal à être réellement admise en France dans les sphères de l'Etat. Si elle a néanmoins progressé quelque peu, elle en est essentiellement restée à la description et à l'analyse de la mise en œuvre des politiques publiques, que ce soit au niveau de l'Etat et des collectivités territoriales, sans réellement et systématiquement répondre à la question de leur impact. Le bénéfique en serait évident : non pas pour se doter d'un outil de management public, mais pour éclairer le débat démocratique, non pas pour s'assurer que les meilleures décisions soient prises - ce que l'évaluation à elle seule ne saurait suffire - mais pour proposer aux citoyens et à leurs représentants de pouvoir débattre de façon informée, documentée.

Une agence indépendante, adossée à l'Assemblée nationale, pourrait être créée, qui participerait dans le même temps à un renforcement utile des pouvoirs et des prérogatives parlementaires.

Le référendum, le nec plus ultra ?

Où l'on reparle des référendums qui seraient le nec plus ultra.

Il convient sur ce sujet de ne pas se payer trop de mots ni de se bercer d'illusions. Ce qui ne doit pas être un prétexte pour ne pas démocratiser le système. La démocratie ne se réduit pas au gouvernement du peuple par le peuple, qui reste pour une grande part une illusion, mais correspond plutôt à un processus permanent de conquête de nouveaux droits. L'histoire de la démocratie est traversée d'une tension entre l'émancipation de l'individu et l'appartenance à un corps politique. Le « peuple », a-t-il eu jamais une identité définie et stable ? Avons-nous jamais rencontré un « *démos unitaire* » ? La démocratie a-t-elle eu jamais le don de nous protéger du pouvoir et de la domination ou de dissoudre ce pouvoir par le biais d'une participation de tous, tout le temps, en tout lieu, en tout temps, à la confection et à l'adoption des lois ? En réalité, ce sur quoi il faut travailler c'est sur une caractérisation de la citoyenneté plus à même par ailleurs d'interagir avec la multiplicité des pouvoirs auxquels sont confrontés les citoyens à l'heure du global, de la dématérialisation, du numérique et de l'intermittence de l'intérêt de nos concitoyens selon les sujets. La démocratie doit se situer dans cette tension entre la puissance effective du peuple et les moyens institutionnels qui permettent la revendication de ses droits. Sans compter que la démocratie ne s'arrête pas à la seule garantie des droits individuels, car ce qui donne du sens à la démocratie, ce sont des mouvements de subjectivation, c'est la création de collectifs qui politisent l'espace social et économique. La démocratie n'existe donc que dans ces mouvements au sein desquels des groupes sociaux se forment pour politiser l'ensemble de la société. Convenons que la démocratie n'est pas une grande notion éternelle dont il suffirait d'actualiser le concept né dans la Cité grecque. Ce sont bien plutôt des pratiques qui créent et renouvellent la démocratie en collant aux nouveaux lieux et stratégies des pouvoirs économique et politique.

Les regroupements des porteurs de gilets jaunes évoquent le RIC dont on ne sait trop ce qu'il contiendrait ni comment il pourrait être mis en œuvre. Du référendum britannique ou catalan au mouvement contre le harcèlement sexuel, où se niche le nouveau démocratique ? Force est de constater qu'il semble se manifester plus du côté des hashtags #balancetonporc ou #metoo que du côté des seuls scores électoraux.

L'exemple catalan est de ce point de vue éclairant. La proposition de référendum a tout d'une revendication qui est tout sauf impopulaire, qui traduit un authentique désir d'autonomie, une non moins sincère envie des citoyens de reprendre leur destin en main, sauf que l'on a du

mal à concevoir la demande d'indépendantisme comme un symbole moderne de lutte démocratique. Car enfin où est la visée démocratique d'un projet séparatiste chaotique visant à créer de manière unilatérale une nouvelle nation à partir d'une langue et d'une culture ? Nonobstant l'enthousiasme d'une part de la population. A ce que nous sachions, la Catalogne n'est pas un pays colonisé et soudain libéré, mais une riche région européenne jouissant d'un haut degré d'autonomie qui veut surtout, en réalité - dans la série d'autres velléités similaires (Vénétie, Lombardie dirigées par la Ligue du Nord, parti d'extrême droite ou Flandre, région néerlandophone la plus peuplée et la plus riche de Belgique dirigée par La Nouvelle alliance flamande (N-VA), incarnation politique d'un nationalisme flamand) - échapper à la redistribution de ses ressources par un Etat espagnol en difficulté.

Où est la visée démocratique d'une procédure de déclaration d'indépendance qui n'a pas été soumise à l'agrément de l'ensemble des forces politiques pour statuer sur la question de l'indépendance ? On a peine à la voir en imposant par une courte majorité à tous les habitants d'une région, et au mépris d'une grande partie d'entre eux, la séparation d'avec l'Espagne ?

Où était la visée démocratique au Royaume uni avec le Brexit ? En quoi le fait d'obtenir un vote à la majorité simple sur une question engageant le sort de l'ensemble des citoyens britanniques a-t-il à voir avec la démocratie ? Surtout lorsque l'on voit ces mêmes britanniques s'en mordre les doigts aujourd'hui envisageant même de revenir sur le résultat du référendum arguant qu'on ne leur a pas tout expliqué, qu'ils ne se sont pas en réalité déterminés en connaissance de cause, etc. ?

Enfin, que serait donner la parole au « peuple » de manière directe, sans plus de réflexion et de précaution, sans périmètre préalablement défini, au motif que le peuple français puisse (légitimement) exercer sa souveraineté si cela devait équivaloir à pouvoir donner la licence à une génération de détruire tout ce qu'il a fait pour la démocratie pendant les générations précédentes tout au long de son histoire ?

On voit bien ici que l'on confond deux usages du concept de démocratie, qui renvoie à la fois à un régime politique, fondé sur l'élection, l'alternance, la séparation des pouvoirs; et à une forme de vie, conçue comme un ordre de relations sociales fondé sur l'absence de domination et le respect inconditionnel de l'égalité.

Revendiquer et exemplifier la démocratie comme forme de vie - comme cela a été le cas dans des mouvements « d'occupation » et des « Printemps » - consiste à exiger l'instauration de pratiques favorisant l'autonomie des citoyens et garantissant le pluralisme des manières d'être. Cette exigence a deux conséquences importantes, qui sont en réalité au cœur des nouvelles actions démocratiques aujourd'hui.

La première est de nature épistémique : admettre en pratique que tout citoyen possède une capacité politique suffisamment pertinente pour justifier de lui accorder une part de la responsabilité partagée de décisions qui engagent l'avenir et le destin de la collectivité dont il fait partie. C'est cette compétence des citoyens qu'une décision prise à la majorité simple dénie. La seconde est de nature éthique : pour qu'une décision puisse être appelée démocratique, elle doit être en accord avec une fin qui n'attente ni à l'égalité, ni à la liberté, ni à la dignité des personnes. On peut penser ici au principe de l'éthique minimale : ne pas nuire, qui prend ici son sens politique. Décréter que le camp qui a réuni plus de la moitié de suffrages a tout droit de faire ce que bon lui semble (ou ce que désire son chef, ou les intérêts qu'il représente), au détriment de toute une partie de la population, c'est réduire la démocratie à un rapport de force dont on peut douter de la dignité.

En France, cette question se pose en d'autres termes : comment un mouvement très récent, *La République en Marche*, qui s'est voulu ancré sur le terrain et l'a été au moment de la campagne électorale, animé par un désir de changement, de renouvellement et de rajeunissement des représentants politiques, en symbiose de ce point de vue-là avec l'opinion -

d'où le *dégagisme* des élections législatives de juin 2017 - a-t-il pu se transformer en instrument d'un gouvernement essentiellement d'experts, soutenu par une majorité parlementaire, certes novice – ce qu'on ne peut lui reprocher – mais au bout du compte comme apparaissant comme trop conformiste, ne tenant pas compte de cette fraction des citoyens, loin d'être marginale, qui se sentent victimes d'une politique visant uniquement la réussite des « premiers de cordée » ? Semblant oublier jusqu'à son « *en même temps* » flexibilité et sécurité, liberté et protection. Donnant le sentiment de n'avoir accordé jusqu'à maintenant de l'attention qu'aux termes premiers de son ambition.

Début d'insurrection populaire ou forte manifestation sporadique d'un ras le bol chez les plus pauvres des classes moyennes, le phénomène des *Gilets jaunes* interroge beaucoup et trouve pour l'instant peu de réponses. Une première analyse de la journée du 25 novembre, qui de manifestation s'est muée en quasi esquisse insurrectionnelle, offre une première piste de réflexion.

Réinventer la vie démocratique

La difficulté majeure, l'impensé politique, difficilement audible par les hommes politiques, tient à ce qu'on ne peut repenser la démocratie que si on la pense comme pouvant ne pas se réduire à la représentation. Certains vont même jusqu'à dire que cette dernière est opposée à la démocratie. Certes, la représentation a été historiquement la représentation des élites, elle a permis d'imaginer un système représentatif fondé à l'origine sur l'idée qu'il y a une classe de la société qui représente les intérêts généraux de cette même société. Dans l'esprit des pères fondateurs américains, c'était la classe des propriétaires fonciers éclairés. Ce système crée un peuple qui se reconnaît dans cette classe de représentants légitimes et la reconferme périodiquement par les élections.

De sorte que peu à peu, le système représentatif est devenu une affaire de professionnels qui s'auto reproduisent.

Pour autant, le système représentatif n'est pas à jeter avec l'eau du bain.

C'est pourquoi, il faut repartir de cet écart qui a été mis en exergue notamment par les mouvements dits des *places* : les mouvements *Occupy Wall Street* par exemple ou même *Nuits Debout* et, aujourd'hui, d'un certain point de vue, *les Gilets Jaunes*.

On ne peut espérer un renouveau de la démocratie que si on peut repenser l'existence de forces qui soient des forces affirmatives d'une capacité commune, égale, et qui soient, sinon à l'écart du système électoral, du moins en complément.

Du renoncement de François Hollande aux ennuis judiciaires de François Fillon, la dernière campagne présidentielle fut une succession de coups de théâtre. Mettant de surcroît en lumière, sinon les impasses, du moins les insuffisances de la démocratie représentative, incapable de produire une démocratie réinventée.

Enfin, on ne pourra espérer un renouveau de la démocratie que si on se vaccine aussi contre la peste des assignations, intellectuelles, sociales et autres qui empêchent toute réponse adaptée aux demandes ou aux attentes des Français, qui empêchent tout renouvellement de la pensée et donc toute évolution de l'offre politique.

Sensible à la parole des pauvres et des dominés, le philosophe et professeur émérite à l'Université de Paris VIII (Saint-Denis) Jacques Rancière qui a travaillé sur la question de l'égalité de l'intelligence, insiste sur la capacité des individus à se démarquer des identités qu'on leur assigne. Il rappelle fort justement qu'en démocratie, tous doivent prendre part au pouvoir. L'égalité, telle est la grande affaire pour Jacques Rancière dont il enjoint les politiques et les intellectuels à ne pas l'obscurcir et à la différer toujours par un éternel discours sur les mécanismes de la domination.

Alors, faut-il viser ou poser l'égalité, qu'elle soit politique, esthétique ou intellectuelle ? Au PRé, on a plutôt tendance, contrairement à une démarche fréquente en sciences sociales, à ne pas vouloir réduire les modes de vie et de pensée des individus à leurs déterminations sociales, culturelles ou historiques. Si, depuis 2010, nous suivons la situation des classes moyennes qui sont souvent les laissées pour compte des politiques publiques, nous nous voulons pareillement attentifs à la part des « sans-parts », des pauvres, des exclus ou des dominés, car nous ne croyons pas que les gens soient enfermés dans un destin social qui leur dicterait leurs pensées, leurs goûts, leurs regards ou leurs aspirations.

Comment réinventer la vie démocratique dans ce contexte de perte de repères, de fatigue démocratique, également de « crise » de la représentation et d'insensibilisation accrue au sort des plus défavorisés ?

La délégation reste de notre point de vue techniquement nécessaire. Mais il faut trouver d'autres formes de représentation pour rendre présentes des réalités sociales qui sont bien souvent absentes du débat public. Qu'est-ce qui interdirait de multiplier les formules du type des jurys citoyens qui permettent d'impliquer des hommes et des femmes quelconques tout au long d'un quinquennat ?

Le problème, une fois de plus, est que le monde politique actuel s'est à l'inverse largement homogénéisé, d'où la déperdition de sa capacité représentative. Jusqu'à la tête Parti communiste (PCF) qui ne compte plus d'ouvriers et qui s'est choisi (le talentueux) Ian Brossat pour conduire sa liste aux Européennes en 2019, adjoint de la maire de Paris qui a fait l'École normale supérieure de Lyon, est agrégé de lettres modernes, titulaire d'un DEA en littérature comparée, fils d'un professeur de philosophie et d'une sociologue chercheuse.

Le socialisme français lui-même a toujours été un socialisme davantage idéologique que sociologique. Avant la guerre de 1914-1918, il n'y avait que 20 % des députés socialistes qui étaient d'origine ouvrière, alors qu'il y en avait 80 % au SPD allemand, et 100 % au sein du parti travailliste anglais. Le socialisme de Jaurès et de Blum est, dans ses instances dirigeantes, essentiellement un socialisme d'intellectuels et de professions libérales.

Ce n'est évidemment pas ici un jugement de valeur, mais un simple constat.

Or, comme le disait l'historien Jules Michelet, nous ne pourrons pas faire la République tant que nous resterons dans une terrible ignorance les uns des autres. C'est pourquoi il faut trouver, à côté de l'élection, des processus destinés à ce que la société se connaisse mieux. Et cela touche aussi la vie culturelle où l'on devrait davantage représenter les petites classes moyennes.

Tout le monde en parle de ces classes-là, mais rien ne se fait vraiment, pire, ce sont souvent elles qui trinquent en premier lorsque des tours de vis sont décidés. Le langage des *Gilets jaunes* est frappant de ce point de vue : ils parlent d'une vie diminuée, coupée en deux, qui piétine à partir du 15 du mois. Ce n'est pas seulement une différence de revenu qu'ils pointent, mais une vie qui se déploie et s'accroît d'un côté de l'échelle sociale et une vie rétrécie et comme à mi-temps de l'autre.

C'est pourquoi une politique du « *pouvoir de vivre* », comme dit Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, pourrait être plus adéquate qu'une simple réévaluation générale du pouvoir d'achat. Car autant qu'une demande sociale de consommation, cette revendication relève d'une exigence de respect et de dignité qui tient compte des spécificités vécues par les uns et les autres.

Du coup, la légitimité qui était électorale devient aussi morale. Ce n'est plus l'onction du suffrage universel qui peut seule conférer la légitimité politique, même si elle reste indispensable et nécessaire, mais la qualité d'une action menée, la fidélité à une promesse. Cette légitimité-là est mise à l'épreuve en permanence.

Or les dirigeants politiques, la plupart du temps, le président Emmanuel Macron n'y échappe pas, se drapent dans des phrases du type : « j'ai été élu, donc je maintiens le cap et mon programme ». C'est oublier que les représentants sont élus avec un si faible pourcentage aujourd'hui que leur légitimité de départ peut vite s'affaïsser, et qu'il faut donc la renforcer par des épreuves permanentes de légitimation. L'onction électorale, faut-il le rappeler, repose largement sur une fiction qui consiste à dire que la majorité exprime la volonté générale.

Avec ces majorités courtes et un fort taux d'abstention, le pouvoir doit sans cesse relégitimer son « permis de gouverner », être évalué, contrôlé. A défaut, il ne serait pas étonnant qu'il se voit imposer, un jour ou l'autre, une sorte de permis à points (sic !)

Dans le même temps une démultiplication des formes de représentation serait des plus heureuses. Certes, cela va bousculer des habitudes, mais après tout, le ton n'a-t-il pas été déjà donné avec le renouvellement et le rajeunissement de l'Assemblée Nationale, la progression notable de la parité et l'interdiction du cumul des mandats ?

Ça n'a d'ailleurs pas fini de couiner dans la salle des Pas perdus et d'aucuns ne désespèrent pas de revenir sur la question du cumul. Il reste que la révolte actuelle est un nouveau révélateur du nécessaire basculement des sociétés dans un nouvel âge du social et de l'action démocratique. L'enjeu n'est ni plus ni moins que de relever le défi de la vague de dédagisme qui ne peut se réduire à promettre une autre façon de faire de la politique ou d'en finir avec les discours démagogiques et les pratiques endogames du sérail politique. Car, à ce compte-là, rien n'empêchera demain l'accession au pouvoir d'autres figures providentielles réactionnaires du type de Duterte, Trump ou Bolsonaro.

Le défi est donc aussi de régénérer une rhétorique politique épuisée et renouveler un vocabulaire qui a perdu son sens. Il est de répondre à la demande de démocratie. Il est d'imaginer de nouvelles formes de démocratisation de la démocratie. En ne se trompant pas sur le diagnostic et les remèdes à apporter. Une erreur serait de ressortir cette vieille distinction entre une population ignorante, soumise à l'emprise de ses passions ordinaires, toujours prompte à se laisser séduire par les sirènes de la démagogie, et le monde des sachants, techniciens et administrateurs de l'Etat, universitaires et chercheurs qui seraient les seuls à défendre une conception rationnelle du bien commun et à pouvoir proposer les moyens de l'assurer.

Alors que l'on voit bien que la soif de peser sur les décisions politiques est grande. Il serait judicieux d'encourager, au lieu de s'en méfier ou de les dénigrer, les multiples formes d'action conduites par des groupes de citoyens qui en dehors des appareils (trop) verrouillés des formations politiques traditionnelles, des réseaux d'experts et des syndicats jugés peu efficaces, ont choisi de faire et d'agir en politique de façon autonome.

Les parlementaires, les élus locaux, l'Etat lui-même auraient tout intérêt à établir de ponts avec ces groupes, composés des personnes appartenant souvent à toutes les classes de la société, capables de produire tout autant de la rationalité et de la légalité, dont on gagnerait à considérer leurs points de vue, leur définition des problèmes publics et à les associer d'une manière ou d'une autre au contrôle de la mise en œuvre de leurs solutions.

L'enjeu est d'importance : comment éviter que cette demande nouvelle de démocratie ne continue à se traduire paradoxalement par l'arrivée au pouvoir d'ennemis de la démocratie, viscéralement allergiques tant à son esprit qu'à ses pratiques ?

Les réponses actuelles d'une bonne partie des gauches - ne parlons même pas des réponses des droites - sont pour l'instant confondantes. On peut comprendre leur désarroi. On comprend beaucoup moins leurs essais d'explication qui a de quoi étonner et détonner laissant à penser que la victoire des antidémocrates serait due aux avancées de la démocratie et ne se focalisant que sur la recherche de coupables.

Pour certains, dont Mélenchon et LFI (ou encore Podemos en Espagne), influencés par Chantal Mouffe [16], philosophe politique belge « postmarxiste », le coupable, c'est « la social-démocratie » qui s'est installée dans le train du libéralisme ; et la seule issue est d'adopter la

posture d'un « populisme de gauche » revendiqué ; valorisant la représentation politique, la verticalité et la place du leader dans « la construction du peuple » ; pour d'autres, qui ont choisi de retenir les enseignements de l'essai du jeune politologue allemand installé aux Etats-Unis, Yascha Mounk [17] renvoyant dos à dos populisme et libéralisme autoritaire, écrit dans la foulée de l'élection de Donald Trump, c'est « le peuple » qui est « *contre la démocratie* » ; quand ce n'est pas l'ensemble de la « *gauche* » qui a abandonné la défense des laissés-pour-compte du capitalisme financiarisé pour celle des seuls droits culturels des « minorités », thèse développée de son côté par l'historien des idées, essayiste et journaliste américain, Mark Lilla [18].

Il y a cependant sinon un préalable du moins une étape dont il ne peut être fait l'économie : être en capacité de proposer un ou des projets politiques aux Français. Ils ont plus que jamais besoin d'une nouvelle boussole politique, c'est pourquoi, il est utile de tenter de reformuler des repères pour mieux s'orienter dans le brouillard et les confusions politiques actuelles, d'identifier des écueils et de commencer à dessiner un horizon du souhaitable pour une force de progrès réinventée.

Des propositions de réformes institutionnelles, formulées principalement par les éléments les plus politiques des *Gilets jaunes*, ont été émises. Elles concernent notamment le mode de scrutin. Elles ne sont certes pas nouvelles et ont déjà fait l'objet dans le passé et encore récemment depuis l'élection d'Emmanuel Macron de projets issus de partis ou de groupe parlementaires. Elles ne sont pas inintéressantes et gagneraient à être soumises à la discussion. La proportionnelle intégrale par exemple a le mérite de mieux représenter les nuances de l'opinion, déformées par le prisme du scrutin majoritaire, mais elle peut aussi rendre le pays ingouvernable. L'instillation d'une dose significative de proportionnelle en revanche pourrait donner de l'oxygène à notre démocratie.

De même, le recours au référendum d'initiative populaire, organisé à l'initiative d'une fraction du corps électoral (pas prévu par la Constitution actuelle qui ne prévoit qu'un référendum d'initiative partagée -RIP - dont le déclenchement n'appartient qu'aux seuls parlementaires et qui est, pour tout dire, assez impraticable), qui existe dans seulement deux pays en Europe, la Suisse et l'Italie, pourrait constituer un complément démocratique utile dans le même ordre d'idée, mais mal usité, mal calibré, mal encadré, il pourrait engendrer le pire s'il revenait à revenir à nier la légitimité de la représentation parlementaire et s'il devenait le terrain de jeu des démagogues de tous poils. Encore faudrait-il savoir aussi si on le veut normatif et/ou abrogatif, permettant l'adoption ou l'abrogation d'un texte, législatif ou constitutionnel.

On imagine aisément ce qu'il pourrait en être de certains sujets, par exemple en matière d'immigration.

La nécessité d'un débat public de qualité

Une première chose pourrait consister à réactiver l'idée des *Cahiers de doléance* élaborée en 1789. Pas seulement pour avoir le plaisir désuet d'humer le parfum de la Révolution française. Les choses simples sont parfois celles les plus susceptibles de contenter son monde tout en faisant œuvre collective utile. Il faut pouvoir décrire la vie des Français quels qu'ils soient. Nous disons même plus : il faut que de temps à autres les Français eux-mêmes puissent décrire leurs conditions de vie. Avant d'avoir une quelconque idée de ce qu'il conviendrait de faire ou de proposer de faire pour résoudre une équation à plusieurs inconnues.

Une description, au ras des choses de la vie, de l'existence des Français, de leur survie pour certains d'entre eux, dans un monde de plus en plus féroce, ne serait pas du luxe.

Ce pourrait être là une porte de sortie au marasme social actuel qu'illustrent les *Gilets jaunes*. Il n'y aurait que des avantages pour toutes les parties à engager ce processus.

« *La doléance, précise (très justement) Bruno Latour, c'est le contraire de la plainte inarticulée. C'est un cahier qui décrit les injustices – les amis et les ennemis si vous voulez – et qui propose des réformes, mais après avoir décrit avec une extrême minutie comment ceux qui le rédigent font pour subsister.*

« (...) Aussitôt que la description devient précise, les conflits apparaissent, les lignes de front se dessinent, on peut mouliner de la politique, alliances et retournements compris. Cela n'a rien à voir ni avec l'enquête objectivante faite de l'extérieur par des statisticiens de passage - les 60 000 cahiers de 1789 sont autant d'autodescriptions - et cela n'a rien à voir non plus avec de la démocratie participative - « *Quelles sont vos idées sur ce qu'il faudrait faire ?* ».

« (...) D'après les historiens, l'autoconstitution du peuple français vient en grande partie de cette procédure. C'est la raison de mon intérêt pour elle : peut-on, en période de réaction généralisée, recharger la politique en permettant aux gens de décrire à nouveau ce qui leur permet de subsister, et donc d'avoir des intérêts, et donc des doléances, et donc une position politique. C'est tout ce processus que je nomme « retour au territoire ». Cela n'a rien à voir évidemment avec le « retour à la terre », de triste mémoire... (...) Ce qui compte, c'est de bien remplir la première question (faites la liste des entités qui assurent votre subsistance) avant de vous précipiter sur la dernière (faites la liste de ce ou ceux qui vous empêche(nt) de prendre soin de votre territoire). » [19].

Cela nous semble être une bonne méthode qui, si elle est proposée, ne va pas manquer d'être moquée ici ou là, mais qui peut être rentable politiquement et peut susciter chemin faisant de l'adhésion populaire.

Car ce qui est en jeu avec cette nouvelle exigence démocratique qui s'exprime depuis toutes ces dernières années, ce n'est ni plus ni moins que la qualité du débat public que la société française souhaite ou pas et comment on peut l'organiser, l'animer et l'évaluer.

Le thème du débat public est assez récent en France, il date d'à peine plus de 30 ans (depuis la loi Barnier du 2 février 1995, qui consacre la démarche de débat public, expérimentée à travers la circulaire Bianco du 15 décembre 1992, donnant naissance à la commission nationale du débat public). Il a son marché, ses consultants, ses prestataires de service et ses *packages*, mais son utilité est sans conteste. Comme la concertation, il ménage des temps d'échanges et de discussion dans le processus de décision et se veut à mille lieux des sondages ou des referenda. C'est la qualité des arguments échangés et non leur quantité qui permet de faire avancer la réflexion sur un projet.

La question de son niveau qualitatif et quantitatif reste entière. On n'a pas encore trouvé la bonne formule qui organiserait la confrontation de la parole citoyenne à l'Etat, on n'a pas davantage trouvé celle qui organiserait l'échelon intermédiaire décisif que pourrait constituer la confrontation de cette parole citoyenne à la société civile organisée (incarnée par le CESE, conseil économique, social et environnemental) pour les faire se mortaiser. Des boîtes à outils existent, mais pas de doctrine à proprement parlé sur le sujet. Quand on songe qu'il n'existe pas de liens entre le CESE et les Cese (conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux), on mesure l'ampleur de la tâche. Et pas davantage entre la CNDP et le CESE qui gagneraient à faire cause commune dans le cadre de la réforme institutionnelle annoncée. Une première étape pourrait du reste consister à adosser l'un à l'autre, même si l'un et l'autre, aujourd'hui, se gardent bien d'évoquer l'idée.

Il reste que la problématique est bien celle de la démocratie du grand nombre qui ne saurait être réduite à une quelconque démocratie sondagière et de comment on peut stimuler l'inventivité des uns et des autres dans la durée. Car l'écueil, c'est que la *démocratie participative / participation citoyenne* ne soit qu'une posture, un élan passager, une mode. Rien ne serait pire si elle devait n'être que « le Parfum du Mois ». Ou que l'on finisse par dire, faute d'avoir trouvé le bon mode d'emploi, ou éreinté à l'idée même des efforts, de l'énergie et des moyens qu'il

faudrait déployer : « *Ca commence à bien faire !* », comme on a pu l'entendre dans la bouche d'un président de la République à propos de l'écologie. Cela signerait une résignation qui enverrait un bien mauvais signal.

« *La France est un système républicain qui considère que l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers* » nous rappelle fort à propos la philosophe et psychanalyste Cynthia Fleury. « *Est-ce une combinaison entre les minorités et la majorité active?* ». C'est « *la clé à trouver* » estime-t-elle. « *La combinaison juste de représentation et de participation* ».

La République, un bien précieux

« *L'origine politique de notre République, commente la philosophe des Idées et chroniqueuse Nathalie Krikorian-Duronsoy [20], née du conflit révolutionnaire entre la citoyenneté et ses institutions représentatives, éclaire le retour d'un mouvement social inédit sous la Vème République. Après une semaine de manifestations et de blocages épars dans presque toute la France, plus de 100 mille gilets jaunes ont encore manifesté hier sur 1600 lieux en France, selon les seuls chiffres du ministère de l'intérieur. Le mouvement s'installe dans un paysage politique dévasté par des fractures sociales profondes. On est passé d'une contestation populaire contre les taxes écologiques à un rejet populiste du pouvoir politique et de ses institutions. Le Président Macron se retrouve face à la rue. Une situation redoutée par tous ses prédécesseurs, depuis 1968. Sept Français sur dix ne lui font plus confiance. Selon les derniers sondages, les gilets jaunes sont soutenus par près de 80% de la population* ».

Alors certes, il ne suffit pas d'envahir les Champs Elysée en direction du Palais de l'Elysée, d'avancer au rythme du son de la Marseillaise, aux cris de : « *Aux armes citoyens, formez vos bataillons, marchons, marchons ...* » pour se parer de vertus à coup sûr républicaines.

En direct, les chaînes d'info en continu feuilletonnent jusqu'à plus soif la transformation de la colère citoyenne en violence insurrectionnelle, tout en démentant au passage certains commentateurs qui voudraient n'y voir qu'un détournement des *Gilets jaunes* par des casseurs. Il est possible que nombre de *gilets jaunes* de province regrettent et se désolidarisent des violences parisiennes. Mais le fait est que depuis une semaine des manifestants se mêlent à des casseurs, comme avant en sens inverse.

Paradoxalement, Emmanuel Macron paye aujourd'hui les propositions et les discours qui ont permis sa victoire et suscité l'adhésion de l'opinion. Son appel au peuple en 2017, contre les partis traditionnels sclérosés et les élites anciennes, lui revient dans la face comme un boomerang. Il s'est voulu et présenté - avec succès - comme l'homme providentiel, un homme qui briserait, une fois élu, la distance entre le Président et le peuple, celui qui rétablirait la justice et l'autorité. Cette posture a éminemment séduit. Le président, jeune, mais sans véritable expérience ni du politique, ni de la politique, est désormais pris à son propre piège.

Comme le note encore Nathalie Krikorian-Duronsoy à la suite de Marcel Gauchet dans *Robespierre. L'homme qui nous divise le plus* [21], on a oublié que la France est une nation où s'opposent sans cesse en leurs principes, la *Déclaration des Droits de l'Homme* et la Constitution. Dans « *cette opposition* » se dessine « *le plus profond dilemme* » entre l'idéal théorique des droits et les devoirs de la réalité politique. De ce conflit inaugural indépassable, le spectre ou le visage de la Révolution, c'est selon, menace encore et toujours de surgir.

N'oublions pas non plus que l'installation de nouvelles institutions démocratiques et républicaines qui ont assis par la suite une certaine stabilité gouvernementale en France n'est pas advenue du jour au lendemain, mais au terme de longues périodes d'apprentissage, mais aussi de troubles et de tumultes. Le divorce politique que certains esprits aveuglés ou juste excessivement enthousiastes avaient cru avec l'avènement au pouvoir d'Emmanuel Macron, entre le gouvernement et la société, trouve un nouveau souffle dans la défiance envers les corps

intermédiaires. Le populisme exprimé par Macron durant la campagne présidentielle n'a fait qu'établir le constat de l'effondrement d'une institution majeure qui structurait la vie politique française depuis 1789 : les partis politiques. Sauf qu'il n'y a rien substitué depuis son élection. De sorte qu'au mouvement En Marche qui prétendait les remplacer répond désormais de concert un autre « mouvement » : celui des *Gilets Jaunes* qui prétend tout remplacer.

L'un des enseignements à tirer de tout cela, que l'on pressent sans plus attendre des études poussées, l'un des plus importants, des plus urgents à nos yeux, c'est qu'il faut remettre de la politique à tous les niveaux. Au sein du gouvernement, au Parlement comme à celui des citoyens. En évitant au passage les approximations, surtout côté exécutif, qui sont toujours du plus mauvais effet. Ainsi, lorsque le calendrier des réformes reprendra ses droits, faudra-t-il éviter de raconter des choses fausses ou irréalistes, comme les gouvernements sont parfois tentés de trop le faire. Les Français sont capables d'entendre des vérités. Lorsque notamment, sera abordée la question de la réforme de l'assurance-chômage, si l'on pouvait éviter, pour défendre telle ou telle réforme qui sera proposée, de dégainer ces arguments catastrophistes ou fallacieux que l'on assène depuis toujours, du type « si l'on ne fait pas d'économie, dans 10 ans, le système explose », ou encore que « la France aurait l'un des systèmes les plus généreux en Europe », ce qu'aucun spécialiste sérieux ne partage, ce serait déjà un pas en avant vers une meilleure gouvernance.

L'autre qui n'est pas nouveau : une terrible illusion toute technocratique serait de persister à croire qu'il n'existerait qu'une seule bonne solution à trouver chez les experts, ou toute naïve, par la magie de la seule démocratie directe.

Au-delà de la demande de justice fiscale et sociale qu'expriment les *Gilets jaunes* et qu'il est nécessaire de légitimer, c'est aussi d'un certain point de vue la revendication d'une égalité des intelligences qui est en train de s'exprimer. Non pas que ces français qui se plaignent (souvent à juste titre) réclament de devenir tous des acteurs à temps plein, mais ils semblent aspirer à être considérés comme des concitoyens engagés, car concernés.

Le fossé entre les représentés que sont les Français et leurs représentants que sont notamment les parlementaires – puisque c'est surtout eux, en plus de l'exécutif, qui semblent également visés par la grogne sociale actuelle et pourraient en devenir les victimes collatérales – a besoin d'être, sinon aboli, du moins quelque peu comblé. Comment surtout en contenir les effets néfastes ?

Sur ce registre, Brecht ou Arthaud semblent d'un meilleur secours qu'un Platon ou même qu'un Guy Debord pour comprendre ce qui se passe. Brecht avait convié les spectateurs à se transformer en "enquêteurs", en acteurs du drame, aujourd'hui, une partie non marginale des français demande finalement à ce que leur soit reconnue une certaine expertise que l'on pourrait qualifier de citoyenne et une capacité à coproduire des lois. Comme Artaud qui avait cherché de son côté à effacer la distance entre la salle et le plateau, une autre partie des Français de semble aspirer à réduire la distance entre le peuple et les élites.

L'affaire, pour l'exécutif, s'il réussit à comprendre ce que est en train de se jouer, sera de toute façon compliquée et ardue. Après tout, souvenons-nous qu'Emmanuel Macron a été celui des candidats à la Présidentielle qui a assuré de sa volonté d'abolir cette distance.

En même temps, avec le recul qui est le nôtre, après 18 mois au pouvoir du nouveau Président et de LaREM, on peut aussi se demander si ce n'est pas justement "*la volonté de supprimer la distance qui crée la distance*" [22]? Autrement dit, la critique du « spectacle » politique instruite par le candidat Macron qui a rencontré tant d'écho chez les Français pendant la campagne électorale n'a-t-elle pas paradoxalement induit une inégalité de position et de condition entre celui qui dénonçait cet état de fait, celui qui est devenu celui qui « fait » et ceux qui continuent de « regarder », les Français ?

C'est une question qui ferait bien d'interpeller les dirigeants, mais aussi toutes les *avant-gardes*.

Après tout, comme dit Jacques Rancière qui est aussi historien, politologue et critique d'art, « être spectateur n'est pas la condition passive qu'il nous faudrait changer en activité, mais notre situation normale » [23]. D'autant qu'un spectateur ne reste pas inactif mais compare, relie, critique et compose de plus en plus son propre récit, son propre roman, son propre poème. Il n'y a donc pas d'un côté ceux qui savent et de l'autre ceux qui subissent, les badauds qui ingurgitent bêtement les images, les lois, les règlements et les politiques publiques et ceux qui les réfléchissent. Avec Rancière, nous pensons que nous sommes tous égaux devant le "*partage du sensible*", à l'image de ces ouvriers des années 1830, auxquels il a consacré de nombreuses années de recherche, autant capables que des dandys bourgeois de jouir des formes esthétiques ou d'élaborer des hypothèses métaphysiques.

Montesquieu nous rappelle cette définition de base inspirante: « *Ce que j'appelle le vertu dans la République est l'amour de la patrie, c'est-à-dire l'amour de l'égalité. Ce n'est point une vertu morale, ni une vertu chrétienne, c'est la vertu politique.* » (in *De l'Esprit des lois*). Tout entière tendue vers le « bien général ». Ajoutant que parmi les vertus du citoyen, l'amour de l'égalité est la vertu fondatrice, qui ne se confond pas ni avec le ressentiment ni avec l'obsession du nivellement. Dans l'esprit de Montesquieu, elle implique la vertu de la solidarité comme celle de la justice.

Nous pourrions ajouter que cette vertu ne peut être pensée simplement dans l'espace de la nation, mais doit l'être aussi dans le temporel obligeant l'humanité actuelle à des devoirs envers celle de demain. L'amenant à une vertu - on dirait éthique aujourd'hui - de la responsabilité. Plus que jamais impérieuse et nécessaire à la renaissance d'une vertu d'espérance

Avec une histoire de la gauche qui reste en berne, et dont l'aboutissement qui consistait en une révolution se résume brutalement à l'avènement du marché mondial, c'est aussi la notion même de progrès qui est sinon en cause, du moins interrogée. Pour notre part, nous préférons parler d'émancipation plutôt que de progrès tant c'est une notion qui reste problématique, et doit être sans cesse interrogée. Sans compter que lorsqu'on évoque le progrès, c'est souvent entendu comme s'il avait eu lieu et que, pour le reste, il n'y aurait pas lieu de se plaindre.

Le chemin sera long compte tenu de l'émiettement de la gauche et du rétrécissement de la droite, pour ne pas parler d'autodestruction, compte tenu parallèlement que l'on voit mal comment pourrait se consolider cet entre-deux ou cet au-delà prôné pendant la dernière campagne présidentielle.

Tant surtout on paye durement aujourd'hui les conséquences de la déconstruction de l'histoire et des mythes de la gauche initiées par les années 70 et 80. Il faut se souvenir comment l'on est parti, dans le désordre et l'amalgame le plus total, sans aucune distance critique, de la critique de la révolution, du goulag, jusqu'à la Révolution française (qui aurait préparé le goulag), plus tard de l'anticolonialisme et de l'antiracisme (qui seraient une nouvelle forme de totalitarisme), etc. Comme si une contre-révolution intellectuelle disant que tous les signifiants égalitaires étaient pernicieux avait été et continue d'avoir cours.

Le chemin sera également difficile compte-tenu, une fois de plus, du confusionnisme ambiant dans une ère du soupçon dont on n'a pas fini de mesurer les dégâts. On vient en effet d'assister, en l'espace de 10 ans, à la plus incroyable inversion de presque tous les signes distinctifs de « la gauche », ceux qui la caractérisait, et ceux qu'on lui reconnaissait. Le pire, c'est que cela est arrivé sous les coups de boutoir de cette même gauche qui s'en est laissé compter comme à un bal des débutantes.

Au premier rang d'entre eux, la laïcité. Longtemps, elle fut l'élément de distinction majeur pour se démarquer de la droite. Or voici que brusquement, elle est devenue suspecte à une partie de l'extrême gauche intellectuelle, mais aussi d'une partie non négligeable d'une gauche plus conventionnelle comme si les délires très peu républicains de Nicolas Sarkozy sur la prétendue « *laïcité ouverte* » avaient déteint sur eux.

Avec cette conséquence aberrante que la laïcité à la française, dès lors qu'elle s'applique à l'islam, et non plus au seul catholicisme, serait intolérante, voire réactionnaire. Pire, pour certains acharnés, elle serait devenue infréquentable depuis que l'Église s'y est ralliée (sic !) Moyennant quoi, c'est la République qui à son tour est devenue suspecte, taxée d'identitaire, de « souchienne », de raciste pour les plus sectaires de ceux qui n'ont de cesse d'exalter ce qui sépare les Hommes de ce qui les rassemblent. Une République, autrefois vue comme une « gueuse » par l'extrême droite, aujourd'hui vécue comme une offense aux yeux des communautaristes des gauches.

Et enfin le peuple lui-même, aux yeux d'un Frédéric Lordon, un des porte-parole des Nuits debout qui n'eut de cesse de se féliciter d'avoir « lavé » la place de la République de ses « passions tristes ». Ajouté à la défiance historique du peuple par les classes dirigeantes jusqu'à sa récusation par les bobos, au motif de son hétérogénéité et de son caractère confus, tendance Terra Nova ou tendance islamo-gauchiste, on en arrive à un fait politique majeur, propre à transformer, selon le mot de Léon Blum, « *un parti de classe en parti de déclassés* » [24].

Il y a quelque chose d'insolite dans le mouvement de dé-sécularisation actuel, qui s'est emparé de cette frange de l'intelligentsia, qui se juxtapose à une sorte de néocléralisme musulman.

Nous payons aujourd'hui en réalité au prix cher la confusion que nous avons laissé prospérer entre l'idée de république, héritage de la Révolution française, et l'idée de démocratie, telle que la modèle l'histoire anglo-saxonne. Tout à chacun les croit synonymes, et les utilise de manière indifférenciée. Oubliant, avec Régis Debray, dans un texte lumineux de 1995, que « *Comme l'Homo sapiens est un mammifère plus, la république est la démocratie plus. Plus précieuse et plus précaire. Plus ingrate, plus gratifiante. La république, c'est la liberté, plus la raison. L'État de droit, plus la justice. La tolérance, plus la volonté. La démocratie, dirons-nous, c'est ce qui reste d'une république quand on éteint les Lumières.* » (...) qui conclut « *Une République française qui ne serait pas d'abord une démocratie serait intolérable. Une République française qui ne serait plus qu'une démocratie comme les autres serait insignifiante.* » [25]

V- LE BESOIN D'UN PROJET DE SOCIÉTÉ

Force est de constater que le « ni droite, ni gauche » ou encore le « et de droite et de gauche », le défaut d'un projet politique clairement formalisé de la majorité présidentielle, le défaut d'un corpus idéologique régénéré des partis de gouvernement (LR et PS) et le confusionnisme idéologique de LFI ont conduit la France aux limites d'un certain chaos, et pour le moins à quelque chose qui va bien au-delà d'une grosse déprime.

Rien ne serait plus dommageable si les uns et les autres jouaient le bras de fer : le gouvernement et sa majorité, les *Gilets jaunes* et ceux qui tentent de les instrumenter.

La voie sécuritaire ne pourra évidemment pas suppléer à une réponse politique et le jusqu'au-boutisme ne débouchera que sur une impasse.

Comment pourrait-on imaginer une seule seconde qu'il sorte quelque chose de bon de ces rues à Paris qui brûlent, de ces quartiers saccagés, de ces images télévisuelles d'un Paris barricadé, de ces quatorze quartiers déclarés « à risque » par les forces de l'ordre ?

On voit bien également la faiblesse du discours qui s'en tiendrait à montrer du doigt les « séditieux » les « factieux » les « putschistes », les amalgamant à ces milliers d'hommes et de femmes venus manifester, souvent pour la première fois, à la fois, leur rejet de la politique gouvernementale et leur volonté d'en finir avec ce que le Président de la République a voulu (comme eux !) remplacer : les élites politiques et les partis, mais aussi les syndicats, la droite et la gauche. Mais surestimant ses forces, mésestimant pour le moins que ce projet ne se fait pas en deux coups de cuillères à pot et qu'il convient d'imaginer et de proposer sans plus tarder un nouveau « système ». La nature politique a horreur du vide.

Le paradoxe, c'est que cette promesse d'Emmanuel Macron qui tarde à se réaliser ajoute à l'exaspération des Français et à l'hystérisation (inaugurée sous l'ère Sarkozy) de la société française. Plus il tardera à transformer ses promesses électorales, plus il prêtera le flanc à ceux qui ne vont pas manquer de lui reprocher de préparer le terrain à ceux qui l'affrontent aujourd'hui, sans parler de ceux qui tireront les marrons du feu, car il saura proposer un débouché politique le moment venu : le RN. En attendant, un jeu bien dangereux, en tous les cas à moyen terme, serait de conforter les extrêmes, les pros de l'agit prop, les ultras de droite et de gauche, les *Gilets Jaunes* dans un rôle d'avant-garde révolutionnaire, fut-elle réactionnaire, qu'ils pourraient se découvrir.

Le Président, le gouvernement, mais aussi les formations politiques traditionnelles, devront comprendre sans trop tarder le sens historique de ce que les uns et les autres ont provoqué par leur gouvernance, leurs choix politiques, la dissolution de leurs corpus idéologique depuis toutes ces dernières années. Il faut prendre au sérieux la maladresse avec laquelle a été mené le « cap écologiste » et les insuffisances d'une seule relance économique.

Enfin, gouverner n'est pas (que) gérer, telle est la leçon qui est infligée au pouvoir exécutif après 18 mois. Comme est rappelée à tous les acteurs, des oppositions comme de la majorité, l'urgence qu'il y a de refaire de la politique, au sens le plus noble du terme, et ne pas se contenter de verser dans le commentarisme ou de prendre son rond de serviette sur les plateaux TV des chaînes d'infos continue.

La fin du clivage droite-gauche ?

Les résultats et la manière dont se sont déroulées les élections de 2017 pourraient le laisser à penser. Et il est vrai qu'avec l'élimination de deux anciens Présidents de la République, trois anciens premiers ministres, et l'exclusion de la compétition des deux partis de gouvernements, Les Républicains et le Parti Socialiste, on peut se dire sinon que la messe est dite, du moins que c'est bien la fin d'une époque.

Mais il ne suffit pas de décréter que le clivage droite-gauche est fini ou qu'il faut le dépasser. En réalité, le clivage droite-gauche, certes quelque peu gélifié aujourd'hui, issu de l'histoire politique française, existe toujours, à ceci près qu'il n'est plus le critère premier de la grille d'analyse politique. La ligne d'affrontement passe ailleurs depuis le *Big bang* électoral de 2017. Les élections européennes devraient l'illustrer davantage encore. Un nouveau clivage s'est surajouté, mettant en scène ceux qui sont ou se vivent comme « gagnants »-ouverts versus « perdants »-fermés.

Il n'est pas douteux que le système politique français ait éclaté. Mais plus que le clivage droite-gauche, c'est son contenu qui a explosé. Encore faut-il l'admettre, ne pas se tromper sur les responsabilités - qui sont largement collectives et le fait de partis de gouvernement enkystés - et avoir la décence de refuser de s'en gargariser ou de raconter des fadaïses aux Françaises et aux Français.

A droites comme à gauches, il est souvent avancé chez les nostalgiques du temps où le fonctionnement du système politique s'organisait autour du clivage gauche-droite, que c'est Emmanuel Macron qui est responsable de son affaïssement, non seulement cela, mais qu'il l'a organisé, en même temps qu'ils nous affirment qu'il s'agit là d'un phénomène conjoncturel, qu'il va y avoir un retour de balancier, le système actuel devant nécessairement être bipolarisé pour fonctionner normalement.

Cette analyse est des plus fantaisistes et nous paraît assez curieuse venant de responsables de partis qui n'ont pas été les derniers à dévitaminer jusqu'à presque l'éteindre ce clivage structurant de notre 5^{ème} république et plus encore à une époque où ni Emmanuel Macron ni LaREM n'existaient.

Elle est de surcroît doublement fautive, si l'on veut bien admettre que le « phénomène Macron » n'est pas la cause mais le symptôme et la conséquence de la déliquescence du clivage gauche-droite. Si l'on veut bien considérer que ce clivage, qui structurait jusque-là les relations entre les partis politiques, ne retrouvera pas, dans un avenir prévisible, sa capacité à organiser le fonctionnement du système politique. D'abord parce qu'il a été rejeté par les électeurs en 2017 et que ni Marine Le Pen, ni Jean-Luc Mélenchon, qui dominent actuellement les droites et les gauches n'en veulent. Sans compter que le « *Ni droite ni gauche* » est aussi un slogan que l'on retrouve au centre. Soulignons un autre fait qui remet les yeux en face des trous : la portion de l'électorat qui choisit des candidats se situant par rapport au clivage gauche-droite représente aujourd'hui une portion congrue, au mieux un quart des électeurs et électrices.

Enfin, on ne peut pas exclure que la décomposition-recomposition actuelle du système des partis produite par des années de confusionnisme idéologique et d'expérimentations diverses de nomadisme politique, visible par les réalignements électoraux en cours, ne débouche sur une re-bipolarisation différente de celle qui se structurait hier autour du clivage gauche-droite. En réalité, la recomposition politique, conséquence de la décomposition idéologique des partis de gouvernement de ces dix dernières années, n'est en fait que la mise en conformité du paysage électoral avec le processus de fragmentation dans lequel la France est engagée depuis ces dernières décennies, depuis grosso modo 1995.

Souvenons-nous que la période qui a précédé l'élection d'Emmanuel Macron a montré que les deux grands partis de gouvernement subissaient et des tensions internes croissantes et une difficulté de plus en plus grande à dominer leur propre camp. Le quinquennat Hollande s'est soldé par une auto-destruction du PS comme parti de gouvernement. La Primaire élargie du PS de 2017 et les mois qui ont suivi ont apporté la confirmation que les deux gauches qui le composaient s'ingéniaient vraiment à être « irréconciliables ».

À droite, la primaire de LR et du centre avait pareillement montré que les juppéistes et les sarkozystes représentaient dorénavant deux droites très différentes. Surtout, à l'extrême droite, le FN a réussi, dès les élections européennes de 2014, à dépasser le parti « gaulliste ». Avant même le premier tour de 2017, la position dominante des deux grands partis qui alternaient au pouvoir depuis 1981 était menacée. L'unité, à gauches comme à droites, semblait donc sinon difficile à reconstruire. Au point qu'il ne fut même plus possible d'en maintenir l'illusion.

Une chose est de vouloir en finir avec la bipolarité de la vie politique française, après on sent bien qu'il ne suffit pas qu'elle soit annoncée, elle pourrait très vite reprendre ses droits si un autre schéma, un projet alternatif, n'était pas très vite proposé et accepté par les Français, qui prennent en compte précisément cette fragmentation de la société française. Qui peut douter par ailleurs de la persistance de ce clivage dans l'imaginaire des Français, même s'il se confirme lors des prochaines échéances électorales qu'ils ont envie d'autre chose ?

Cette notion a certes changée, elle a été profondément bousculée depuis 25 ans au fil des alternances et on ne compte plus les sondages qui mesurent la tendance à la hausse, année après année, du nombre de sondés qui considèrent « les notions de droite et de gauche sont dépassées ». Le fait est qu'au fil de ces mêmes années, la gauche et la droite leur ont semblé se distinguer de moins en moins sur les enjeux les plus importants. Sans que l'on sache jamais exactement si les électeurs se réjouissent du caractère obsolète du clivage ou le regrettent en regard de cette espèce de grande « cousinade » qu'est devenue la politique française.

Qui ne voit que sur le long cours ce clivage droite-gauche a surtout été marqué par une crise de l'offre politique plus que par une crise de la demande électorale ?

En réalité, depuis les Européennes de 1994, une chose persiste, c'est qu'une fraction non négligeable de la population n'est pas essentiellement consensuelle et continue de chercher désespérément une traduction politique.

Ce clivage a pris un contenu différent depuis 1789 et le XIX^e siècle.

De nouveaux clivages ont émergé à la faveur du Traité de Maastricht qui a vu se dessiner une opposition entre les défenseurs de l'Etat-Nation et les partisans de la construction européenne. Ensuite, une autre césure a été testée entre ce qui serait les « démocrates » soucieux de respecter les rythmes de la société et les « républicains » désireux de prendre à bras le corps les questions de moment. Un troisième clivage a surgi depuis lors, un tantinet plus primaire : celui qui prétendait transposer sur le plan politique la hiérarchie sociale verticale définie autour de la dualité élites-peuple ou classes moyennes-classes populaires.

En 1995, Jacques Chirac misa sur la prégnance de ces clivages alors émergents.

Une autre option fut celle du « juste milieu » accréditée par Lionel Jospin déclarant qu'il serait le candidat du « bon rythme » entre un Balladur jugé immobile et un Chirac sur tous les fronts. On se souvient de ce qu'il en fut de cet objectif d'incarner une gauche moderne et modérée, en donnant à voir un « président-citoyen » plutôt que de se risquer à braquer les intérêts dominants. On se souvient de cette stratégie basée sur la (re) conquête d'un électorat centriste.

Résultat : le premier tour de la dernière présidentielle confirme les tendances à l'œuvre. Le score du candidat PS est passé entre 2012 et 2017 de 28,6% à 6,4%, marquant ainsi la fin du PS comme parti dominant à gauche alors que Jean-Luc Mélenchon, le candidat de LFI (candidat Front de gauche en 2012), grimpa de 11,1 à 19,6%. Le score du candidat UMP/LR a baissé dans le même temps de 27,2 à 20% tandis que celui de la candidate du FN/RN progressait de 17,9 à 21,3%, marquant la fin à la domination de LR sur la droite. Avec une première historique : les deux partis de gouvernement se retrouvent exclus du second tour. L'observation des itinéraires de vote entre les premiers tours de 2012 et 2017 montre accessoirement que la nouvelle configuration des candidatures due à la présence d'Emmanuel Macron et la crise des deux partis de gouvernement ont permis aux tendances centrifuges latentes au sein des électors de ces deux partis de s'exprimer électoralement (Cf. l'enquête Cevipof/Ipsos de 2017 qui a mesuré l'ampleur des changements électoraux individuels entre les deux élections).

Qui ne voit que nous assistons à la fin d'un cycle historique ? Le PS subit le sort qu'a connu le Parti radical après la Seconde Guerre mondiale. Ni la synthèse miterrandienne ni la "gauche plurielle" de Lionel Jospin n'ont pu durablement masquer ses incohérences idéologiques internes depuis le milieu des années 90, aggravées par un défaut de travail idéologique mis en jachère par le PS après 2002.

Les piliers de la gauche - l'horizon du progrès, la mission historique de la classe ouvrière, l'appropriation collective des moyens de production et la vision rousseauiste de l'homme - se sont désintégrés.

Elle s'est alors largement rabattue sur ce que l'on pourrait appeler le "gauchisme culturel", comme un facteur central d'identité, juxtaposé à la question sociale dans la plus grande confusion.

Il ne faudra sans doute pas attendre longtemps avant de voir les gauches s'ingénier à la faveur des élections européennes à achever leur tentative de suicide de 2017, en manœuvrant de telle sorte que la gauche ne soit vraiment plus un espoir et même plus un regret ensuite.

Car enfin, où sont les consciences de gauche, les consciences à gauche ?

On peut douter que ce soit dans les marécages conspirationnistes de ceux qui se posent en premiers opposants à Emmanuel Macron (Jean-Luc Mélenchon et LFI) pour se placer au cœur du jeu politique. Au passage, le « *Moi Mélenchon* » hurlé lors de la perquisition de leurs locaux prend un peu plus de surface encore. Ce faisant, Jean-Luc Mélenchon et LFI donnent de la légitimité à des schémas conspirationnistes particulièrement périlleux dans la période. C'est d'une inconscience folle. Tout serait sous le contrôle direct et implacable d'une volonté unique cachée. Mélenchon n'a cessé de nous annoncer que le siège du Spectre serait à l'Élysée. Comment peut-il ne pas voir que ce jeu est extrêmement dangereux ? Car les théories du complot sont aujourd'hui en train de tout empoisonner, sur l'Internet et dans les réseaux

sociaux, sur la critique sociale, en remplaçant la critique des logiques structurelles d'inégalité, de domination et de discrimination, par la focalisation sur les supposées manipulations cachées propres à quelques individus puissants. On croyait l'utilisation des thèses complotistes l'apanage de l'extrême droite pour surfer sur l'air du temps ultra-conservateur. LFI lui emboîte le pas. Marine Le Pen a d'ailleurs avancé sur Twitter une défense de LFI après les récentes perquisitions à son siège, empruntant une fois de plus au conspirationnisme. Moyennant quoi, Mélenchon illustre juste sa rupture avec ses propres idées et avec l'individualisme démocratique pour tous et l'autogouvernement des peuples. Et choisit de ne nous donner à voir de lui que l'autopromotion élitiste de l'individualité du seul chef et le gouvernement du peuple par le même chef. Il est permis de le regretter tant on sait par ailleurs les capacités de l'homme politique, l'un des rares à avoir une intelligence historique d'enjeux politiques du moment présent et l'un de ceux à avoir su susciter à gauche des espoirs de rénovation de la politique à la faveur de ses candidatures lors des Présidentielles de 2012 et 2017.

Les perquisitions auraient pu faire converger une volonté positive autour de la cause réformatrice d'une justice délivrée de la tutelle du pouvoir politique. Les réactions de Jean-Luc Mélenchon l'ont rendu impossible.

Le résultat est que les gauches continuent à s'autodétruire.

Au-delà de ce fait divers, il faut surtout bien prendre conscience que les notions de gauche et d'émancipation pourraient devenir de simples objets folkloriques.

Car il n'y a pas de nécessité en histoire, et ce qui est né au XVIII^e siècle peut bien dépérir aujourd'hui. Il reste, comme appuis à l'espérance, les engagements associatifs locaux, les luttes syndicales, les engagements citoyens, des expériences alternatives, l'économie sociale et solidaire, la dialectique des attentes et des déceptions citoyennes, en particulier parmi ces sympathisants de gauche qui incarnent « la gauche mélancolique », qui rêvent encore d'autres gauches possibles, il reste enfin la volonté de toutes celles et de tous ceux - et ils ne sont pas les moins nombreux - qui entendent repenser et repratiquer la politique. Il reste également que le Président peut se révéler plus bienveillant qu'il ne l'a été jusqu'à présent pour les catégories populaires et décide de gouverner un peu moins au centre comme il donne l'impression de le faire jusqu'à maintenant. Cependant qu'un déclic pourrait se produire qui amènerait LaREM (qui a un énorme boulot idéologique et organisationnel devant elle si elle veut persister dans le temps) et le gouvernement à marcher enfin sur leurs deux jambes.

Les valeurs, mais quelles valeurs ?

Autre sujet que l'on brandit souvent à l'envi pour en dénoncer la fin ou la « crise » : les valeurs. Les valeurs sont souvent mises en avant pour tenter de se définir ou de se redéfinir politiquement, pour expliquer l'état de la France et du monde, ou son propre état, sans que l'on sache toujours ce que cela recouvre. Tout un chacun les met en avant pour expliquer leur affaiblissement ressenti. Mais y a-t-il vraiment, depuis le temps que l'on en parle - approximativement depuis 25 ans - une « crise » des valeurs, comme il y aurait une crise du clivage droite-gauche ? Et si, plus que la « crise des valeurs », ce qui nous guettait c'était une certaine banalité démocratique ?

Il y aurait crise si sur la majorité des sujets essentiels, on ne savait plus où l'on en était, si on en était à se demander par exemple qui est le mieux, de la justice ou de l'injustice, du partage ou de l'égoïsme, du courage ou de la lâcheté ? Chacun connaît la réponse. Sauf peut-être chez les indécrottables conservateurs. Ou chez les plus déboussolés. En réalité, ce ne sont pas tant les valeurs qui ont fait défaut ces dernières années que la difficulté des dirigeants politiques à les faire vivre quand ils sont aux manettes, mais aussi notre difficulté, notre

incapacité collective à continuer de vivre en conformité avec ces valeurs, à proposer des phares et des balises aux français pour les aider à s'y retrouver dans un monde en perpétuel évolution. Ainsi, les valeurs de notre République qui servent de références, considérées historiquement comme représentant « le bien » et « le vrai » sont-elles parfois trop formelles ou mises à mal. Les droits de l'Homme que sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la justice, le rejet de l'esclavage et de la haine et leur cortège de droits associés (droits civils, politiques et sociaux dont doivent bénéficier tous les êtres humains, sans distinction de race, de sexe, de religion ou de nationalité) sont en réalité loin d'être obsolètes et ne demandent qu'à être pratiqués. Au fond ce qui est en jeu ici aussi, ce sont les vertus, plus que les valeurs. Celles dont chacun de nous, citoyen, électeur, élu, dirigeant est le seul responsable.

Mai 68 s'en était pris à quelques valeurs qui moralement n'étaient pas essentielles. Depuis des siècles, les esprits libres, de Diderot jusqu'à nous, savons bien que ni la hiérarchie, ni le travail, ni la famille, ni la Patrie ne sont des absolus. Il n'y a guère que la morale sexuelle à laquelle s'en est pris Mai 68. Pour le reste, Mai 68 a surtout conduit à amener le marché à prendre le dessus sur le travail, la famille et la patrie. Et à faire accessoirement de la loi du marché la valeur de référence d'aujourd'hui.

En revanche ce qui semble s'effriter en France, c'est le même refus de deux systèmes auquel au PRé, nous sommes attachés. D'une part, la religion et toute morale révélée qui prétend s'imposer de manière transcendante, toute idée de commandement, d'autre part, le nihilisme, l'idée que tout se vaut, que donc tout est permis. Nous sommes sans doute à un moment crucial où la question pourrait se poser précisément de savoir comment ne pas tomber ni du côté d'un certain absolutisme, ni du côté du nihilisme.

En choisissant la voie du relativisme ?

On voit bien, même si l'on considère qu'il n'y a de valeurs que relatives, qui ne sont que des constructions idéologiques ou théoriques mises en branle surtout pour réguler les relations entre individus - et donc modifiables - que le relativisme n'est pas forcément la meilleure voie à emprunter pour éviter ces deux écueils. Ce qui est plus visible aujourd'hui, c'est aussi sans doute que les français ne savent plus à quelles traditions ils peuvent se rattacher ou dans lesquelles ils peuvent se reconnaître.

Spinoza, Montaigne, Socrate, en gros la tradition gréco-judéo-chrétienne ou Nietzsche ?

Encore moins à quelles traditions nouvelles ils pourraient se raccrocher...

Le philosophe allemand Peter Sloterdijk [26] note assez finement le paradoxe qu'il y eut de la part d'Emmanuel Macron de débiter son mandat par une volonté affichée de moralisation de la vie publique, car cela lui semblait une erreur comparable à celle du jeune Frédéric II de Prusse écrivant un « Anti-Machiavel » pour réfuter *Le Prince* peu avant d'accéder au trône. « Parvenu à l'âge mur, Frédéric II finira par avouer qu'il s'était égaré dans son projet de moralisation de la vie politique. » Mais le philosophe convient que la corruption est un vrai problème en France, « une corruption systémique et quasiment ossifiée ». Qui explique en partie l'abstention massive, due également à ce que Sloterdijk désigne assez justement comme « un pessimisme de luxe », le « privilège de la nation française », « cette douce amertume de ne plus croire en la vie politique », système bloqué où la corruption endémique dégage un fumet qui appâte « les amateurs de gibier ».

Rappelant la thèse de Max Weber dans *La Politique comme métier*, « une sorte d'éthique du stoïcisme politique », le philosophe évoque « la patience, la coopération avec la longue durée » et même « le forage de planches très dures qu'il semble impossible de percer. Le miracle Macron, c'est qu'il a fait un trou énorme, mais à l'endroit le plus pourri de la planche. C'était une intuition très forte. »

Quant à l'avenir de la gauche française, à en croire le vote, il serait forclos : « *l'Etat en tant que tel est déjà plus socialiste qu'un parti socialiste ne pourrait jamais le devenir* » estime le philosophe.

Un projet d'émancipation peut-il être réinventé ?

C'est la question essentielle qui intéresse le PRé depuis 2010, consubstantielle à l'idée que nous avons de la République. L'émancipation est une promesse issue de la Révolution, remise au goût du jour au lendemain de la seconde guerre mondiale, dont le mot même a pu tomber en désuétude, mais dont l'actualité n'a jamais été aussi criante depuis lors.

C'est aussi une question que pose le sociologue Philippe Corcuff : « *Les idéaux d'émancipation, de sortie de l'homme hors de l'état de tutelle, selon l'expression de Kant, formulés dans une perspective républicaine au XVIIIe siècle, puis socialiste aux XIXe et XXe siècles, pourraient être réduits à un folklore* »(...). Car « *les deux se présentent comme des réponses à l'essoufflement oligarchique de la forme parti, tout en exprimant des régressions par rapport à elle* », avec des points communs : « *un chef crée un mouvement autour de lui, en donnant une logique verticale et césariste à la relation au leader. Exit les fragiles contre-pouvoirs persistant encore dans les partis bureaucratés ! Sous le marketing de «l'antisystème», de «la rénovation», de «la politique autrement», de «la société civile» et de «la démocratie», une tutelle unifiée s'installe...* » [27].

Certes, répondre à la question ne s'annonce pas aisé. Tant les acteurs actuels sont plus obnubilés par des têtes (interchangeables) à faire tomber, des positions à maintenir, des postures à peaufiner, des jeux tacticiens, de la haine sociale à diffuser, que soucieux de s'évertuer à se réinsérer dans l'horizon d'un autre monde possible. Manquant de cette modestie et de ce pragmatisme qui consisteraient à accepter de prendre comme points de départ les initiatives citoyennes, les mouvements sociaux et les expériences alternatives locales.

Tant la radicalité des figures françaises de « la gauche de la gauche » s'appliquent surtout aux ambitions personnelles, souvent fantasmées, de leurs leaders. Notons au passage que leur usage du mot « radical » a peu à voir avec celui chez Marx qui renvoie à « la racine » des choses, autrement plus diverses et emmêlées qu'ils ne veulent le dire ou le croire. L'on préfère s'aligner sur les critiques manichéennes et simplistes plus à même d'être reprises par les piliers du rade du coin, comme par les piliers de l'Internet (« c'est la faute aux médias », « c'est la faute à l'individualisme »...) que de prendre la mesure des difficultés après les échecs et les impasses du XXe siècle. Ont-ils jamais fait montre de leur acceptation de se coltiner les rugosités du réel, de s'aventurer sur la question des contraintes qui pèsent sur nous, nos faiblesses mais aussi nos possibilités ?

Nous pensons au contraire qu'il ne faut pas se raconter ni raconter d'histoires.

Ce n'est pas avec la seule même grille de lecture qu'il y a un siècle que nous pouvons appréhender les grands problèmes environnementaux, locaux et mondiaux. Et que nous pourrions dessiner un nouvel horizon politique.

Il y a l'urgence écologique, mais il y a surtout le fait que les questions écologiques sont devenues des questions sociales, que les inégalités sociales ont une incidence notable dans les crises écologiques : la richesse excessive et la pauvreté extrême, et plus généralement les inégalités de revenu et de pouvoir, ont quelque chose à voir avec les dégradations environnementales. Il y a que la détérioration, voir la destruction de notre environnement, ne peut s'expliquer par le seul excès ni le seul défaut de développement économique. Elle est aussi la conséquence d'une carence de développement humain et institutionnel.

Notre conviction est que la démocratie est l'un de nos meilleurs outils pour faire face au dérèglement climatique et affronter les enjeux de la transition écologique et sociale, à la condition que nous affirmions la centralité du principe de justice et d'égalité.

Notre vision est celle d'un projet réconciliant les impératifs contradictoires de progrès et de conservation, comprenant les enjeux écologiques pour mieux les gouverner.

Elle est celle d'un projet politique invitant à l'action, portant un message positif : nos sociétés seront plus justes si elles sont plus soutenables; plus soutenables, elles n'en seront que plus justes. Elle est celle d'un projet qui veut embrasser tout à la fois la question écologique, la question sociale et la question individualiste. Car ce projet, nous le voyons inspiré fondamentalement par la redécouverte de l'importance de l'individu et de son épanouissement, contre le tout collectif imposé de manière erronée par nombre de « marxistes », qui n'ont jamais voulu voir chez Marx des prémisses de prise de conscience écologique qui entraient évidemment en tension avec l'imaginaire productiviste du XIXe siècle.

L'enjeu est aussi de formuler des repères, aujourd'hui éclatés, pas seulement suite à un mouvement de confusion des idées, mais aussi suite à un mouvement de spécialisation des savoirs, comme à l'émergence d'une certaine culture « postmoderne », qui tend à célébrer l'émiettement du sens, voire, on l'a vu, le relativisme du « tout se vaut ».

Ces mêmes repères sont aussi abîmés à travers les formes plus récentes dénommées « post-vérité », avec cette tendance à considérer que les faits bruts n'ont aucune espèce d'importance, que seules comptent l'émotion et les opinions personnelles.

Le référendum britannique et l'élection de Donald Trump ont parfaitement illustré ce processus. Si le recours au mensonge et à la désinformation n'est pas rare en politique, ce qui est significatif avec le Brexit et l'élection américaine, c'est que, même avéré, le mensonge acquiert comme jamais un potentiel de séduction et de nuisance. Les discours des « populistes » à cet égard donnent de plus en plus de fil à retordre aux « fact-checkeurs » qui se donnent pour mission de vérifier les paroles des politiques. Ainsi, le *Washington Post* avait calculé que 70 % des déclarations de Donald Trump déformaient la réalité ou étaient fondées sur des mensonges. Cela ne l'a aucunement empêché d'être élu... L'émergence de « post-vérité » est facilitée, par la montée en puissance des réseaux sociaux aux effets démultiplicateurs, comme par une défiance croissante vis-à-vis de faits présentés par certaines élites politiques. L'expression « post-truth » empruntée à Ralph Keyes, auteur de *The post-truth era* (2004) a aussi été employée la même année par le journaliste américain Eric Alterman en évoquant une « présidence post-vérité » pour qualifier les mensonges de Georges Bush après le 11 septembre dans un livre intitulé *Quand le président ment*. La même année, le sociologue britannique Colin Crouch, parle de « Post-démocratie » pour désigner un système dans lequel « le débat public électoral est un spectacle contrôlé par des professionnels en techniques de communication publicitaire, de persuasion, ce que l'on appelait autrefois propagande.

Au point ou aujourd'hui l'on se demande si la vérité n'est pas devenue secondaire, accessoire.

Il y a deux grandes façons de réagir : soit on développe une nostalgie des visions totalisantes, tout en étant conscient de leurs impossibilités. Soit, prenant (enfin) acte de la fin des systèmes théoriques totalisants, on se fait plus modeste, plus optimiste et plus pragmatique dans son approche philosophico-politique, comme un Michel Foucault, un Jacques Rancière, un Luc Boltanski ou un Michel Serres. Est-il utile de préciser que le PRé se situe plutôt de ce côté-là ?

Ajoutons que notre positionnement pragmatique ne se contente pas de l'étude du local, ni se fonde dans un localisme échevelé qui confinerait à de la conservation. Il s'efforce de penser local et global en même temps, mais sans céder au pouvoir d'attraction incontrôlé du total.

Il n'escamote pas le nécessaire travail théorique qui reste à poursuivre en parallèle pour réexaminer les logiciens de la critique et de l'émancipation, qui nécessite de puiser dans la sociologie, la philosophie politique, mais aussi les savoirs populaires et les cultures ordinaires (cinéma, série TV, chanson, roman, polars...).

Nous croyons que cette approche multiple peut éclairer autrement notre façon de penser, mais aussi formuler différemment nos espérances. Tout en étant susceptible de faire naître des étincelles d'intelligibilité nouvelles en nous aidant à nous dépêtrer avec nos questionnements existentiels sur le sens et la valeur de la vie.

Nous sommes surtout convaincus qu'il ne suffit pas de se livrer à la mise en cause d'un « système » d'exploitation unifié (comme « le système capitaliste » ou plus récemment « l'Empire » chez Antonio Negri) [28] et que l'on ne peut pas éviter de se confronter à la question des institutions qui ont aussi, quoi qu'on en dise, des aspects protecteurs des droits individuels et collectifs, et donc au problème de la stabilisation des liens sociaux.

Notre utopie passe par la volonté de bâtir, dans une logique assez proudhonienne dans les intentions et la visée *d'équilibration des contraires*, un espace public aménageant les tensions entre une pluralité de volontés, d'identités, de pouvoirs, d'intérêts, etc. Disons-le sans plus de détours, cette utopie que nous voulons concrète a tout à gagner à se ressourcer avec le libéralisme politique esquissé par Montesquieu et la dialectique démocratique suggérée par Merleau-Ponty. Comme à se retourner vers des penseurs plus classiques, pour faire se croiser les attentes de sécurité vis-à-vis d'un cadre collectif (Hobbes, Locke) et la critique radicale des tendances oppressives à l'œuvre dans les cadres collectifs établis que sont l'Etat la nation (La Boétie, Fichte) [29].

Notre projet est celui qui allie fondamentalement l'écologie et le social, qui n'oublie pas de se préoccuper du bien-être des Hommes aujourd'hui, mais aussi celui des générations futures, qui n'oublie pas de mettre la justice sociale au centre des débats et des politiques publiques, qui ne s'interdit pas d'ouvrir la perspective de la mise en tension du possible et du praticable, qui entend expérimenter le dialogue du pragmatisme et de l'utopie (Cf. Thomas More et John Dewey).

Notre projet est celui qui interroge jusqu'à la notion de « progrès » (avec notamment Walter Benjamin, Hans Jonas, Ulrich Beck, Bruno Latour) que l'on a trop parfois tendance à idéaliser. Notre vision d'un projet social-écologiste est aussi celle d'un projet qui a le souci de réinventer la démocratie et les processus d'élaboration démocratique en considérant le bénéfique - malgré les vicissitudes - de la stabilité procurée par les institutions représentatives, tout en traitant la question de la confiscation de cette démocratie.

Il s'agit rien moins que d'inventer, en puisant dans notre héritage intellectuel et pratique et dans des débats contemporains, une nouvelle politique d'émancipation pour le XXI^e siècle.

Dans son livre *Où est passée la critique sociale ?* (2012), Philippe Corcuff qui s'efforce précisément de procéder à un travail de clarification théorique, au croisement de différents registres intellectuels et culturels (sociologie critique, philosophie politique, critiques sociales issues des mouvements sociaux et cultures ordinaires) suggère de prendre appui sur la tension dynamique entre la sociologie critique de Bourdieu et la philosophie émancipatrice de Rancière. Si l'analyse de Pierre Bourdieu met l'accent sur les dominations qui contraignent les individus jusque dans leurs corps eux-mêmes, et cela de manière inconsciente, elle n'écarter pas le risque d'enfermer les « dominés » dans leurs contraintes, contrariant d'autant leurs possibilités d'émancipation individuelle et collective de leurs tutelles.

De ce point de vue, le recours à Jacques Rancière, qui s'intéresse aux capacités des personnes, jusqu'aux plus dominées d'entre elles, donne des points d'appui pour l'auto-émancipation des individus et des groupes.

Nous n'oublions pas pour autant que le poids des dominations peut bloquer ces capacités. Mais en mettant en tension Bourdieu et Rancière, on peut partir des capacités et des incapacités des dominés dans la critique du monde tel qu'il va - ne va pas - comme dans la visée d'émancipation.

On peut certes penser que cette visée est assez antinomique avec un système capitaliste mondialisé tel qu'actuellement. D'altermondialisme en *Printemps arabes*, d'*Indignados* en *Occupy Wall Street*, de *Wikileaks* aux *Anonymes*, de *Nuits Debout* aux *Gilets jaunes* en passant par les *Marches pour le climat*, un vent critique refait surface à travers des mouvements sociaux souvent vivaces.

Il n'est pas douteux que les contraintes structurelles que ce système fait peser sur les femmes et les hommes (logique d'exploitation du travail et de la nature ainsi que marchandisation généralisée) fragilise, quand elle ne la rature pas, l'individualité de chacune et chacun, génère de surcroît des inégalités sociales et compromet dans le même temps la planète. Mais en attendant de trouver le cadre « idéal » hypothétique qui pourrait se substituer au cadre capitaliste actuel, nous faisons le pari que la question individualiste, la question sociale et la question écologique peuvent avancer au travers un projet *social-écologiste*.

Le capitalisme n'est pas un ensemble complètement homogène. On sait depuis Marx qu'il recèle des contradictions internes (capital / travail, marchandisation / déploiement de la personnalité individuelle, logique du profit / nature). Voulons-nous pour autant attendre des jours meilleurs pour commencer à ouvrir des possibilités émancipatrices dans les brèches ouvertes ? Voulons-nous nous réfugier derrière l'image manichéenne d'un capitalisme tout-puissant contre lequel rien ne serait possible où tout serait vain, ou d'un (méchant) ultralibéralisme qui serait la cause unique de tous nos maux ?

En réalité, on paye aujourd'hui le divorce entre l'explication du monde et la capacité sinon à le changer du moins à le transformer. Comme le relève Jacques Rancière, « *on peut tout expliquer en termes marxistes, mais cette explication ne fait plus qu'accompagner le temps de la domination. La marche du progrès devient alors une marche à l'abîme et le communisme est invoqué comme le dieu heideggérien qui seul peut nous sauver au bord de la catastrophe* ».

Pouvons-nous nous satisfaire qu'une bonne partie de notre diplomatie soit sous-traitée par des ONG, comme peut l'être par ailleurs la résistance au capitalisme mondialisé délaissé par les forces de gauche ?

Il est urgent de ne pas se résigner aux assignations de toutes sortes, sociales, culturelles, religieuses, etc. que l'on inflige aux humains. Comme il est urgent de ne pas perdre de vue que l'émancipation a d'abord été une reconquête du temps, une lutte pour abolir le partage entre ceux qui ont le temps et ceux qui ne l'ont pas. Or, aujourd'hui, on a l'impression que c'est une dimension qui est devenue presque surréaliste lorsqu'on l'évoque.

Que peut-on attendre d'une gauche intellectuelle et politique qui a réduit sa capacité à transformer les valeurs et les normes dominantes à un simple toilettage, et à ajouter un zeste de moralisme et de juridisme au système actuel ? Qui ne semble n'avoir rien d'autre à offrir qu'une adaptation indéfinie ? Qu'attendre de plus de la gauche « bougiste », « *installée dans son rôle de légitimatrice de l'essentiel et d'administratrice de l'inessentiel* », affairée surtout à maintenir ses positions ?

Un projet qui s'appellerait *Social-écologie*

A gauche, on n'en finit plus de constater l'extrême fragilité de la social-démocratie en Europe, quasi moribonde depuis 2008, pour le moins assez épuisée, alors même que la crise financière lui donnait raison. Force est de constater de surcroît, son peu d'acclimatation au terreau français où l'on parle beaucoup de démocratie sociale, mais où pas grand-chose de notable depuis les lois Auroux n'a été mis en place pour la faire vivre, où le syndicalisme est

éclaté, les syndicats divisés, avec un taux de syndicalisation qui a tout à envier aux autres syndicats européens. On aurait pu croire qu'après la chute du mur de Berlin en 1989 et la fin des illusions sur le communisme, un boulevard pouvait s'ouvrir à cette social-démocratie qui avait tout de même brillé dans un certain nombre de pays, notamment du Nord. C'est tout le contraire qui se produit, comme si la social-démocratie rappelait trop à ces pays de l'Europe de l'Est et orientale le communisme, alors qu'ils aspiraient d'abord à goûter à « l'abondance » occidentale, incarnée à leurs yeux dans la société et l'économie de marché. Le modèle français, belge, italien, espagnol ou portugais des coopératives et de la mutualité, de ce que l'on appelle l'économie sociale, fit même parfois figure de repoussoir mettant à mal les volontés de coopérations sociales et économiques avec les pays de l'Ouest, dont la France en tout premier lieu. La chose paraît tellement entendue que la social-démocratie n'est plus un cadre opérationnel susceptible d'ouvrir des voies d'avenir que, fin mai 2013, le champion de la social-démocratie en Europe, le SPD allemand, anticipait, pour ne pas dire entérinait, la mort de la social-démocratie, en créant « l'Internationale progressiste » pour ne pas se retrouver orphelin le jour où l'Internationale socialiste (l'IS) sera vidée entièrement de son sens et devenue une peau de chagrin.

Côté français, la gauche de gouvernement incarnée dans l'antique PS ne semble toujours pas admettre – pas moins que la droite classique – que la recomposition politique est belle et bien en marche. Il est assez incroyable de réaliser encore aujourd'hui que ce parti qui dominait la vie politique, sur tous les plans, national et local, lorsque François Hollande a été élu président de la République en 2012, a tout perdu en un seul quinquennat du fait de contradictions idéologiques anciennes devenues trop insurmontables, mais aussi de son incapacité à se remettre en cause et à bouger ne serait-ce que d'un iota. On est presque tenté de dire qu'il est peut-être trop tard pour le PS actuel d'Olivier Faure pour muter. Tant la fuite de son électorat, tout encore à son désabusement, est inexorable. Tellement vrai que l'on a le sentiment qu'il ne servirait à rien au PS de se ripoliner façon social-démocrate, après avoir si longtemps refusé de tirer les conséquences du tournant « social-libéral » de 1983. Et rechigner à faire son autocritique depuis 2002. Lionel Jospin, homme intègre s'il en est, ancien Premier ministre socialiste de Jacques Chirac et candidat à la Présidentielle de 2002 n'a toujours pas prononcé ou écrit un mot à ce sujet depuis 16 ans.

Oui, il est sans doute trop tard. D'abord parce que le PS d'Epinay, celui de François Mitterrand, est mort, tombé, non pas sous les coups de ses adversaires, mais sous celui de ses propres partisans. Etouffé sous le poids de sa paresse intellectuelle ou de sa perte de goût pour les idées, et assurément de son confusionnisme idéologique sur certains sujets de société, malgré les efforts de son avant-dernier 1^{er} secrétaire Jean-Christophe Cambadélis qui a tenté de remettre son parti au travail tout en l'appelant « à se dépasser ».

L'on peut savoir gré cependant au candidat du PS d'avoir lancé des idées, d'avoir de son côté essayé de porter un début de projet social-écologiste, démocratique, pendant la campagne présidentielle. Sauf que sur les autres registres, il a souvent été un peu court (revenu universel), un peu flou (République, laïcité), carrément confusionniste (multiculturalisme, religiophobie...), nonobstant le fait qu'il s'est efforcé d'épouser l'idée participative. Mais ayant été soumis par Mélenchon, on voit mal son avenir hors du PS qu'il a choisi de quitter, « prenant » ses responsabilités, le lendemain même de la Présidentielle, pour tenter de faire prospérer ailleurs son ambition.

L'extrême gauche, quant à elle, n'est plus ce qu'elle était, non plus, totalement rabougrie. La gauche dite « radicale » ayant extrêmement de mal à sortir de l'impasse idéologique et politique dans laquelle elle s'est mise elle-même. Sa tête de pont », LFI, a pourtant un atout : elle s'est écologisée, un peu avant et avec plus de sincérité, en tous les cas plus de volonté, même si avec un peu plus de dogmatisme, que le PS. Mais ce nouveau visage

est largement brouillé. L'utilisation d'un ton de gauche dans les discours associé à des positionnements assez réactifs sur certaines questions, comme la problématique des migrations ; extrêmement eurosceptique sur l'Europe, tout en empruntant par moments au champ lexical de la droite dure, pour ne pas dire extrême (l'exemple emblématique est l'utilisation du terme « mondialiste »), n'est pas de nature à agréger durablement à gauche.

Plus encore, sa position adoptée le soir du premier tour de la présidentielle a été bien au-delà de son envie de tuer le PS, elle a conduit à l'effacement durable de la gauche. Alors qu'il avait la possibilité de la rassembler autour de son mouvement, Mélenchon s'est défaussé de sa responsabilité, oubliant la leçon mitterrandienne, préférant in fine opter pour la posture populiste d'un Beppe Grillo, comme pour nourrir son obsession présidentielle muée en amertume. Comment, dans ces conditions, pourrait-il affirmer sa « centralité » dans la recomposition du paysage politique ? Ce sera on ne peut plus difficile.

Et que dire de ce nouveau penchant depuis un an et demi à s'indigéniser, à se communautariser et à s'auto-caricaturer dans les errements d'un gauchisme culturel ? A un point tel qu'il ne serait pas étonnant que LFI voit se liquéfier une partie de ses soutiens tant militants que sympathisants. Car associé au reste, il heurte de plein fouet la sociologie électorale de LFI. L'absence de discours clair sur ce point de la part de Mélenchon, enferré dans les contradictions de son « mouvement », entre la ligne plutôt républicaine qu'il a affichée lors de la Présidentielle et les tiraillements gauchistes de sa base, n'aide évidemment pas. On en arrive à une LFI transfigurée, certains de ses animateurs et sympathisants allant jusqu'à dire « défigurée », préférant faire l'économie du social en s'emmitouflant dans le « sociétal », céder à des accès d'identitarisme, se convertir à une inversion de presque tous les signes distinctifs de ce qui fut anciennement la gauche, ceux dans lesquels traditionnellement elle se reconnaissait et on la reconnaissait, faisant de la laïcité, la République, jusqu'au peuple, des suspects. Est-ce si étonnant ? Songeons que LFI a été jusqu'à gommer l'utilisation du mot « gauche » dans ses discours tout en adoptant une ligne clairement populiste.

Certes, il n'y a pas qu'à LFI, où l'on peut constater quelques inversions de valeurs.

Une partie de la gauche démocratique, dite de gouvernement, est aussi concernée par cette évolution. Reste que la verticalité de son fonctionnement, très peu démocratique (revendiqué du reste comme tel), nonobstant quelques emprunts au fonctionnement des écologistes politiques (l'utilisation du tirage au sort pour constituer par exemple les 2/3 de son assemblée représentative en est un), son obsession du contrôle de l'appareil, son refus des tendances (très léniniste et sans doute également instruit des désagréments causés par les « courants » au PS), pourraient borner le développement de LFI. LFI souffre par ailleurs d'un manque d'homogénéité, très hétérogène idéologiquement, entre Paris, l'IDF et la province.

Une chose pour une formation est de vouloir se distinguer des partis, en se revendiquant différent, plus moderne, en phase avec son temps, une autre est de réussir à faire sens et à ce que le militant puisse s'y retrouver sur la durée, trouver son mouvement légitime et le citoyen électeur s'y identifier. Une chose est de se vouloir (de se croire ?) « transgressif », une autre est de réussir à ne pas être un élément du système que l'on dénonce. Quel absolu permet-on de se réaliser quand on est dans la négativité perpétuelle ? La recherche de la performance permanente peut être intéressante au plan esthétique, mais localisée à l'AN ou sur les plateaux TV, quels effets rhizomiques, pour reprendre le vocabulaire de Félix Guattari, produit LFI dans la vie et les pratiques quotidiennes ? Etre anti-institutionnel dans l'institution, qu'est-ce que cela veut dire ? Enfin, que peut-on attendre d'une force politique dont la direction n'est pas élue, dont le dirigeant statutaire (Manuel Bompard) est surplombé par un dirigeant de fait (Jean-Luc Mélenchon) qui, par lassitude, se refuse à gérer les tâches ménagères inhérentes à toute formation politique (« *qui ne sont pourtant pas dénuées d'une certaine noblesse* », comme on dit dans *les Tontons Flingueurs* !) ?

Le charisme de son leader suffit aujourd'hui à réguler la machine. Enfin, tant que les succès sont au rendez-vous. Mais que ceux-ci viennent à manquer, que LFI fasse un mauvais score à une prochaine élection, perde son Mistral gagnant, et il n'y suffira plus. C'est la légitimité de son fonctionnement et sa répugnance à laisser s'organiser des débats contradictoires qui seront questionnées. Ses accents communards sonneront alors comme creux. Les contradictions s'afficheront et les divergences internes sur la ligne politique, qui pour l'instant sont tues, seront rendues inévitablement visibles et même revendiquées. Et sa visée d'une « auto-organisation du peuple » en créant de la conflictualité sonnera alors dans le vide.

De son côté, la droite européenne est extrêmement tentée par le repli identitaire, le retour aux frontières et aux garde barrières et n'hésite plus à recourir à l'arsenal idéologique de l'extrême droite. La droite française elle-même, à force de singer les partis frères du PPE, en continuant de se focaliser sur le discours identitaire de l'extrême-droite, s'est fissurée et s'en trouve aujourd'hui dangereusement fragilisée comme si le plus dur n'était pas encore arrivé. Avec le résultat suivant : la fraction la plus populaire de son électorat se laisse petit à petit aimer par le discours national social du RN, tandis que son aile libérale se sent de facto de plus en plus mal à l'aise avec le durcissement idéologique opéré depuis 2017. En réalité, cela fait depuis 2012 que la droite française ne sait plus où elle habite. Il ne faudra pas attendre longtemps pour que le pari de Laurent Wauquiez de tout miser sur la droite conservatrice, la droite « trocadériste », pour tenter de sauver ce qu'il pense être son noyau dur électoral, en pariant sinon sur l'échec du quinquennat Macron, du moins sur sa fragilisation et sur un retour « mécanique » de balancier en faveur de LR, montre ses limites et son côté extrêmement hasardeux.

La droite traditionnelle qui ne veut toujours pas croire qu'un changement de logiciel lui serait aussi bénéfique que pour la gauche de gouvernement, est en encore plus « à la ramasse ». Laurent Wauquiez est invisible même quand il se montre affublé de sa parka rouge, inaudible même quand il essaie de capter un micro, incapable de ne pas dire tout et son contraire. Comme s'il ne réussissait pas à habiter sa nouvelle fonction, rétif à toute introspection, tout travail politique de sa formation, depuis l'échec historique de 2017. Le paradoxe reste cependant cruel : devenir Mr « No Body » au moment où son rêve se réalise : prendre les rênes de LR.

Seul, parmi les personnalités de premier plan, Bruno Retailleau, Pt du groupe LR au Sénat, s'est attelé à la tâche de manière sérieuse et méthodique, avec le volontarisme et la constance d'un moine-soldat, ambitionnant manifestement d'imaginer un nouveau corpus idéologique pour la droite, un chemin praticable pour sa famille politique. Pour (se) préparer le moment venu ?

Le fait est que la base électorale de LR qui prétendait naguère rassembler les trois grandes sensibilités de la droite – légitimiste, orléaniste, bonapartiste – se dissout à l'extrême.

L'extrême droite, avec le RN, quant à elle, semble être ressuscitée de la dernière Présidentielle dont on avait pu penser un moment que Marine Le Pen, malgré la performance de son parti, ne se redresserait jamais de son gadin lors du débat télévisé et de ses approximations sur la question notamment de l'Euro. Plus que jamais aux portes du pouvoir, engrangeant, mine de rien, à la faveur du mouvement des *Gilets jaunes*. Plus que jamais représentant une option politique crédible si le quinquennat actuel ne réussissait pas, car les électeurs, de guerre lasse, ne se contenteraient plus de se dire « Pourquoi pas eux ? » mais pourraient bien traduire plus massivement encore qu'en 2017 leur envie de renverser la table dans leur bulletin de vote. Même si, en l'état actuel des choses, sa réserve de voix pour un deuxième tour reste toujours faible.

Doit-on en conclure que faute de forces politiques en forme pour les porter, il serait vain de travailler à un nouveau projet politique ? Le phénomène des *Gilets jaunes* en montre au contraire l'absolue nécessité. Mais il convient d'intégrer que les modalités d'appartenance ou

d'identification politique ont profondément changé. L'invariant, c'est que les Français ont toujours pour tendance de brûler ce qu'ils ont adoré la veille. Le changement notable de ces dernières années, c'est qu'ils veulent bien consentir à soutenir, mais sans se démettre ou se soumettre. Les citoyens, et plus particulièrement les plus jeunes, ne veulent plus s'engager sur le long terme, plutôt ponctuellement ou par intermittence, et maugréent à devoir octroyer un blanc-seing aux élus ou aux dirigeants et animateurs politiques auxquels ils ont accordé leur confiance ou dont ils peuvent se sentir proches. Enfin, il serait temps de faire un peu plus confiance à la jeunesse, dont nous n'irons pas jusqu'à dire « *qu'elle a raison contre tous les âges* », mais qui sait se mobiliser - en dépit du fait qu'elle ne constitue pas à proprement parlé un groupe homogène aux pratiques et aux valeurs pas toujours si communes que cela - mais qui peut descendre dans la rue, comme à l'occasion des *Marches mondiales pour le climat* sur les questions de dérèglement climatique et de préservation de la biodiversité.

Pierre Joxe, président énergique - et indispensable - du groupe (novice) PS à l'Assemblée en 1981, ministre remarquable à l'Intérieur puis à la Défense, premier président de la Cour des comptes, membre du Conseil constitutionnel, aujourd'hui avocat au barreau de Paris où il défend des mineurs, parlant de son activité militante dès l'âge de 15 ans, engagé tôt contre les guerres coloniales, livre sa vision brute, mais lucide et non moins porteuse d'espoirs : « *La politique est comme un métier à tisser, un coup à droite, un coup à gauche, mais elle avance grâce à la jeunesse, qui se mobilise le plus souvent pour des raisons éthiques.* » [30]

La biodiversité est à n'en pas douter un élément important de notre qualité de vie qui mobilisera de plus en plus les générations futures.

Enfin (ou d'abord), côté d'*En Marche*, ses dirigeants ont beau avoir la prétention d'animer un mouvement plutôt qu'un parti politique (sous-entendu de *l'ancien monde*), il n'en reste pas moins qu'il y a des fondamentaux en politique dont ils ne pourront pas faire l'économie. L'opportunité de se fortifier lui en est doublement donnée par le phénomène des *Gilets Jaunes* qui devrait l'obliger à mettre les bouchées doubles pour penser sa doctrine, repenser son organisation, contourner la difficulté que constitue le fait que le Premier ministre n'appartient à aucun des partis de la majorité et qu'il lui est de ce fait malaisé de se poser comme chef de cette majorité, pour former les cadres intermédiaires qui lui font cruellement défaut aujourd'hui, tout en maintenant à minima sa base électorale actuelle (ce qui n'est pas donné d'avance) et en l'élargissant si possible vers sa gauche.

Dans cette hypothèse, cela devrait amener Emmanuel Macron à réviser son optimisme qui a quelque peu péché par excès dans ce que la volonté politique pouvait réaliser seule.

Moyennant quoi, il a fait la même erreur que Jacques Chirac qui, en 2002, après avoir fait 82 % face à Le Pen, n'a pas su proposer au PS un programme d'unité nationale. Chaque pouvoir a souvent tendance à penser qu'il pourra gouverner avec sa seule base politique, fut-elle très fragile. Emmanuel Macron lui-même n'a pas voulu tenir compte du fait que beaucoup de ses électeurs du deuxième tour n'avaient pas adhéré à son programme. Il a misé sur le fait qu'il pouvait se contenter d'une large victoire législative en trompe-l'œil pour affirmer que son projet était bel et bien validé. Alors qu'il aurait pu trouver le moyen d'inclure ce large spectre qui a fait son score final, de Hamon à Juppé. La majorité présidentielle s'est convaincue qu'à elle seule elle pouvait réformer. A l'évidence ce n'est pas le cas. C'est pour le moins beaucoup plus difficile.

C'est aussi oublier les leçons instructives de Mitterrand et Rocard, qui disaient en 1988, que les majorités trop larges sont des catastrophes car elles empêchent de faire de la politique au-delà du programme originel perçu comme les tables de la loi. C'est surtout prendre le risque de se rétrécir politiquement et d'être fatalement enclin à se durcir inutilement. La majorité présidentielle a jusqu'à maintenant un fonctionnement réglementaire à l'excès qui empêche tout débat. Sur certains textes, des amendements PS ou LR auraient pu être adoptés, mais ils ont été

systématiquement retoqués. Jusqu'au Modem qui fait pourtant partie de la majorité à qui il a été demandé de se mettre un bâillon sur la bouche. Ce n'est ni raisonnable, ni utile, ni efficace et met en exergue la faiblesse de la majorité.

Le risque pour LaREM - nous l'avons déjà pressenti et analysé en juillet 2017 - si elle n'arrive pas à faire cohabiter en son sein si ce n'est un pôle, du moins une sensibilité de « gauche » et une autre de « droite », c'est de devenir l'UNR (Union pour la nouvelle République), le parti créé en octobre 1958 sur les cendres de l'UPF, pour le seul soutien du général de Gaulle. On comprend les réticences au départ tant le souvenir des dégâts causés par les courants au sein du PS et les voltiges des « frondeurs » à l'AN ont pu agir comme des repoussoirs. Mais on voit bien qu'il faut à la majorité présidentielle surmonter maintenant ses appréhensions si elle veut s'ancrer dans ce qu'elle appelle le *progressisme* et le temps et, si elle souhaite vraiment, répondre aux attentes des Français, sans remettre les réformes au lendemain et sans décevoir sa base sociale. Elle doit admettre l'idée simple que plus il y aura de débats au sein de LaREM, mieux ce sera pour le pays. Et qu'un « fondé de pouvoir » à la tête de LaREM, si cela pouvait se justifier dans une phase de lancement et de conquête du pouvoir, n'est pas forcément la solution adéquate si elle veut continuer à aller de l'avant en s'agrégeant de nouveaux marcheurs tout en gardant les anciens. Evidemment c'est du boulot, mais elle en sortirait fortifiée.

Une voie était pourtant possible pour les formations politiques traditionnelles de se régénérer, valable surtout pour l'ensemble des gauches, à commencer par le PS : celle de la *social-écologie*, mais ce dernier a manifestement raté le coche comme si cela contrariait sa nature ou comme s'il ne croyait pas lui-même à sa potentialité. Moyennant quoi, 2017 a signé plus qu'une défaite historique, le PS étalant son impuissance à se renouveler, à imaginer l'avenir et à recréer de la confiance avec les Français.

Cette voie est aussi ouverte pour les formations nouvelles qui souhaiteraient se générer plus avant.

Une *social-écologie* a aujourd'hui une fenêtre devant elle : libre de droits, elle peut être appropriée par qui le voudrait - formations politiques actuelles ou à venir - qui auraient compris que c'est une façon de se coltiner la transition énergétique et ses difficultés, mais aussi de relancer l'espérance et de créer de nouvelles possibilités d'existence. Une autre façon de se régénérer politiquement ou de se générer tout simplement. Une opportunité pour dépasser l'épuisement d'un système politique bâti sur une alternance entre deux grands partis.

L'espace politique existe pour un projet global allant au-delà des 50 nuances de Vert.

Au reste, de la droite à la gauche, tous les partis cherchent à obtenir le label Vert. Le RN défend une *écologie populaire*, comme LFI (qui utilise aussi le vocable générique d'Eco-Socialisme), même si le contenu et surtout les modalités divergent quelque peu. Il prône le localisme, le locavore - avec cette réserve de l'ADEME qui estime qu'en termes d'impact sur l'environnement, la diversité des circuits courts ne permet pas d'affirmer qu'ils présentent systématiquement un meilleur bilan environnemental que les circuits « longs », notamment en matière de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre. Les modes de production étant apparemment plus déterminants en matière de bilan environnemental que le mode de distribution - et propose de surtaxer les importations anti-écologiques, de la même façon que certains courants d'EELV qui, en France, se différencient de leurs cousins allemands, les *Grünen*, sur le point du protectionnisme.

Cette course à l'échalote n'est pas forcément mauvaise, elle peut avoir de bons côtés. Avec cette réserve cependant : une transition écologique et solidaire exige des mesures fortes et des moyens à la hauteur, qui ne s'épuisent pas devant la perspective obsédante de bouleversements disruptifs, ni ne s'égarer dans la réécriture à l'envers des conquêtes sociales historiques.

Sur la seule question de la biodiversité, on voit bien qu'il y a de quoi discuter avec les citoyens, intéresser les jeunes générations et « moudre du grain » avec les acteurs économiques et sociaux. Sur cet enjeu comme sur celui de l'évolution de la science ou l'état de l'agriculture, il y a largement de quoi nourrir un projet de société.

Le PRé essaie modestement d'en promouvoir un, un nouveau projet politique.

Tout en se gardant de toutes idées ou préjugés à l'emporte pièces et, partant, de tout esprit de système. Nous avons autant de certitudes que de questions.

En ce sens, nous ne croyons pas dans la pertinence de ce courant dit de *l'écologie profonde* qui idéalise une nature vierge et pure que l'homme parasiterait, allant jusqu'à se réjouir dans leur for intérieur des famines ou des épidémies. Alors que le problème de notre point de vue n'est pas tant l'homme, mais l'organisation sociale des sociétés humaines. Notre parti-pris n'est pas davantage dans ce qui est dénommé *l'écologie radicale*.

Et si nous nous intéressons aux études sur une *écologie intégrale* qui promeut une *économie permacirculaire* (qui se veut comme une sorte d'économie circulaire +, avec une vision plus macro, qui considère le retour à une croissance de 0,5% par an comme une première étape, avec comme perspective de faire descendre les flux qui sous-tendent les activités humaines à hauteur de ce que permettent les limites planétaires, et de réduire la démographie), nous avons de forts doutes sur le mantra que constitue la décroissance qui pour nous reste largement un mythe dans le cadre actuel.

Notre vision est globale - sans être totale - économique et sociale et ouverte à l'expérimentation technologique et sociale. Nous ne méconnaissions pas les limites de la planète mais sommes toujours prompts à nous poser des questions, car il n'est pas rare que l'enfer soit pavé de bonnes intentions. Sans doute qu'aussi le souvenir de *Soleil vert (Soylent Green)*, ce film américain d'anticipation (1973) réalisé par Richard Fleischer, hante parfois notre esprit.

Nous ne méconnaissions pas les dégâts de l'agriculture intensive (présente même en bio dans certains pays), avons conscience qu'il faut des garde-fous pour contenir les effets de l'empire de la logique techniciste (symbolisée d'une certaine manière par le nucléaire), posons pas moins la question des conséquences de la prédation sur les ressources naturelles, nous interrogeons depuis le début du PRé sur la perte de sens du travail, la création de besoins artificiels par le capitalisme pour maintenir sa croissance, comme sur la confiscation du débat politique.

Notre vision se veut tout sauf prophétique. Pragmatiste dans ce que nous considérons que l'on peut travailler à la fois sur des *utopies concrètes*, partir du réel et valoriser l'existant dans ce qu'il a d'innovant dans l'expérimentation de nouveaux rapports économiques et sociaux.

De ce point de vue, l'on ne peut que s'étonner que ce que l'on appelle l'économie sociale ne soit pas mieux valorisée ? Pourquoi ce secteur important - que l'on disait du « troisième secteur » autrefois, aux côtés du secteur public et privé, regroupant coopératives, mutuelles et associations - qui se distingue par l'absence d'actionnaires à rémunérer et un principe de fonctionnement simple au travers de la libre adhésion et du contrôle démocratique (s'incarnant dans le slogan « Un Homme, une voix ») et un principe d'action fort (la solidarité), n'est pas plus soutenu en 2018 ? Le fait est que depuis la nomination, en 1981, de Pierre Roussel, conseiller technique du Premier ministre Pierre Mauroy, au poste de Délégué à l'Economie sociale (auprès de Michel Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire) à la faveur de l'arrivée de la gauche au pouvoir, qui marquait la reconnaissance du secteur, on a parfois l'impression d'avoir connu plus de déceptions que de satisfactions. Ceux d'entre nous qui évoluait dans ce secteur à l'époque ou y faisaient leurs premiers pas comme militants mutualistes ou associatifs étudiants se souviennent de l'enthousiasme que cette nomination avait suscité. Certes, l'esprit de chapelle, et le repli sur soi dont ils se croyaient préservés ont parfois freiné, voire empêché le développement et l'amélioration de la

compétitivité de ces organismes. Mais cela ne suffit pas à expliquer la relative marginalisation, au plan politique pour le moins, d'un secteur qui aujourd'hui représente 10 % du produit intérieur brut en France, 12,7 % des emplois privés et compte 2,38 millions de salariés.

Roger Belot qui s'apprête à quitter la présidence de l'ESS-France (Chambre française de l'économie sociale et solidaire) se désole à devoir répéter « qu'*Aujourd'hui, des instituteurs qui voudraient créer une entreprise d'assurance, on leur interdirait. Ils seraient considérés comme des fous dangereux* ». Il faut bien avouer qu'il résume assez bien l'une des inquiétudes que nous nous posons depuis longtemps pour l'avenir de l'économie sociale. On ne peut que constater avec l'ancien PDG du groupe Maif, que l'aventure de la Maif quand, dans les années trente, une poignée d'instituteurs sont devenus leurs propres assureurs, serait aujourd'hui impossible à cause de la réglementation en vigueur.

Le besoin de reconnaissance reste aujourd'hui intact malgré des années de travail et d'effort auprès des pouvoirs publics en France et en Europe pour que soit enfin reconnu ce pan non négligeable de l'économie qui par certains aspects pourraient indiquer la voie à suivre pour qui voudrait changer les modes de production et de consommation actuels. L'impression d'être tenu pour quantité négligeable ne date pas de 2017. Le gouvernement a présenté fin novembre un "Pacte de croissance pour l'économie sociale et solidaire". Un secteur qui « *a gagné le combat des valeurs* » mais qui doit « *gagner le combat de la visibilité* », a estimé François de Rugy, le nouveau ministre de la Transition écologique et solidaire. Le pacte, qui comprend une vingtaine de mesures pour « libérer les énergies des entreprises de l'ESS », mise notamment sur la commande publique. Il s'appuie aussi sur une convention avec la Banque des Territoires qui apportera 150 millions d'euros au secteur.

Le hic, c'est que ce pacte de croissance est sorti sans que les acteurs aient eu le sentiment d'y avoir été y associé. D'où l'impression de ne pas vraiment intéresser le pouvoir actuel. Il n'est pas sûr qu'ils n'aient pas eu le même sentiment sous le quinquennat précédent. Le monde associatif a dû encaisser le choc des réductions de subventions à l'échelle nationale et locale, qui vient de loin, ainsi que le coup d'arrêt récent brutal aux contrats aidés mettant en péril le travail de tous ces organismes faisant un travail d'utilité sociale primordial. L'ensemble du secteur a dû passer sous les fourches caudines des réglementations française et européenne avec la crainte de devoir se couler dans le moule libéral de la Commission de Bruxelles, au risque de ne plus se distinguer des entreprises capitalistes classiques. Paradoxal selon les acteurs du secteur, qui soulignent avec Roger Belot qu'à leurs yeux, face aux crises sociale et écologique, l'économie sociale n'a jamais été aussi à la pointe : « *On répète qu'il a fallu dix ans aux entreprises après la crise pour récupérer leur niveau de 2008. Mais les mutuelles n'ont pas eu ce problème. Elles ne rémunèrent pas d'actionnaires : elles ont la capacité à travailler sans la pression du court terme. Le profit n'est pas la solution à la crise sociale et environnementale.* »

Au fond, une façon d'être « progressiste » aujourd'hui, d'être « de gauche » ou ce que l'on veut, à défaut d'une autre catégorisation qui fasse sens, de notre point de vue et parti-pris, « social-écologiste » en est une, c'est d'aspirer à l'émancipation et de s'en donner les moyens. Le projet que le PRé défend reconnaît quatre sources fondamentales d'inspiration, quitte à paraître assez peu conformiste ou assez iconoclaste dans leur alliage : « libérale » au sens politique, culturel - qui contrairement à ce que laisse entendre sa sonorité lexicale n'appartient pas à la même sphère que le libéralisme économique ou que l'individualisme libéral - (l'individu doit pouvoir devenir autonome et son aspiration à le devenir est légitime), « libertaire » (l'individu doit pouvoir s'épanouir), « socialiste » (la société et les hommes doivent s'améliorer), coopérative (on est plus libres et plus forts ensemble), écologique (de la nature et donc de l'Homme). Il s'efforce de réarticuler le monde avec le local, le collectif, le commun, avec le singulier, l'extime avec l'intime.

Il entend réintégrer le sociétal dans le social. Tant leur dissociation a souvent conduit ces dernières années à faire l'économie de réformes sociales au prétexte de réformes sociétales. Alors que la distinction entre les deux est on ne peut plus flottante. On voit bien par exemple que la famille, ses institutions, la question des pratiques relatives à la reproduction des humains est aussi bien sociale que sociétale. Elle relève à la fois de la vie, du travail et du langage. Gardons-nous, sinon de la supercherie, du moins de la facilité à vouloir lire cette distinction en utilisant la grille droite/gauche, quand ce n'est pas à vouloir relancer artificiellement le clivage droite-gauche au travers de la revendication d'une liberté nouvelle (on l'a vu notamment côté PS lors du *mariage pour tous*), quand il s'agit plutôt de savoir si cette revendication marque un degré nouveau de liberté effective.

Les clivages sur les questions dites « sociétales » se redistribuent souvent en réalité selon trois positions : conservatrice, largement trans-partisane ; libérale prudentielle, qui interroge les conséquences anthropologiques de la nouvelle liberté ou du nouveau droit envisagés, en prenant en compte ce qu'implique par exemple sur les questions de procréation la domination (ou la possibilité de domination) de l'argent et de la marchandisation du corps humain sur la nouvelle liberté ; libertarienne, qui estime que tout désir est légitime s'il ne porte pas préjudice à la liberté d'autrui. Trois positions qui doivent pouvoir être discutées également.

L'important, de notre point de vue, étant de ne pas céder à la tentation de procéder à une substitution des priorités, de rester ouvert et pas aveugle aux exigences éthiques, politiques et juridiques, de ne pas tomber dans le relativisme intégral, de ne jamais cesser de se poser la question de savoir comment on élabore des lois et comment on établit des institutions qui soient justes.

Ce projet politique, le PRé s'attache à le promouvoir depuis 2010 : un projet appelé provisoirement à l'époque *social-écologiste* [31] qui colle à la fois aux enjeux de la transition écologique, aux nouveaux modes nécessaires de production, de consommation et de relations humaines, ainsi qu'au désir d'éthique porté haut et fort par la jeunesse. Et qui mette une fois de plus l'émancipation au cœur de son ambition. Car pour nous, la *Transition écologique* n'est pas une fin, encore moins un totem, c'est un outil pour gérer notre survie aux dérèglements climatiques, pour conduire la conversion vers des énergies non carbonées, c'est aussi une opportunité pour tenter de passer à un autre modèle de développement humain plus respectueux de la nature et des Hommes, fondé sur autre chose que sur l'inégalité, le privilège et la recherche du profit. C'est une étape vers un mieux-vivre. Notre conviction est que la transition écologique et énergétique ne pourra se mener sur le dos des moins bien lotis, elle sera vaine si on ne réduit pas les inégalités, si on n'améliore pas la protection sociale et si on manque d'ambitions sur la question des mobilités, en matière de transports en commun publics accessibles ou gratuits. A défaut de mener de front ces deux politiques, écologique et sociale, on augmentera le risque de voir l'extrême droite et une partie de la droite s'engouffrer dans la brèche en prétendant une nouvelle fois défendre les intérêts du peuple contre « les élites » ou « les bobos ». En faisant deux victimes : la lutte pour le climat et la démocratie.

Nous ne nous racontons pas d'histoire pour autant, nous ne doutons pas que le système capitaliste, sous la pression des populations et le cas échéant de quelques gouvernements, finisse, après avoir résisté, à intégrer cette nouvelle contrainte, comme il a réussi à le faire chaque fois qu'un obstacle s'est dressé contre lui. Cela ne doit pas empêcher de penser une (r) évolution économique, sociale et culturelle. Ni de penser un nouveau projet de société et de civilisation, au lieu de passer son temps à le perdre et à désenchanter son monde en ne faisant que dénoncer le système actuel.

Et de juger irresponsable de laisser les questions de terre, de terroirs, de territoires, de pays, de peuple, être appropriées par l'extrême droite au motif qu'elles seraient associées à la pensée réactionnaire, alors qu'elles parlent depuis toujours aux Français.

De la même façon, le projet que nous proposons refuse de *choisir* entre luttes sociales pour l'égalité et combat contre le sexisme, le racisme, l'homophobie. Il veut au contraire les allier.

C'est un projet, dont nous souhaitons qu'il fasse aussi un peu plus droit à la justice.

Une justice climatique, qui reste à créer, qui ne se fasse pas au détriment d'une justice sociale à laquelle nous restons profondément attachés, qui elle-même fait figure de parent pauvre de la justice judiciaire. Non pas pour s'abandonner à une judiciarisation qui donnerait aux juges un pouvoir exorbitant en matière de production de normes, quand le pouvoir de faire respecter le droit existant serait déjà une avancée notable.

Le cas de *'Affaire du siècle*, cette campagne de justice climatique initiée en France par quatre associations (Fondation pour la nature et l'homme, Greenpeace France, *Notre affaire à tous* et Oxfam France) le 17 décembre 2018 dernier, visant à poursuivre en justice l'État pour son inaction en matière de lutte contre le réchauffement climatique, illustre le caractère délicat au plan juridique de la démarche. Le juge français aura beaucoup de mal à faire valoir la preuve de l'existence d'un lien de causalité entre l'inaction de l'État français et le changement climatique global. On ne voit pas sur quel texte à portée suffisamment normative il pourrait s'appuyer pour étayer un éventuel manquement de l'État. L'article 1^{er} de la *Charte de l'environnement* (sur le droit de chacun à jouir d'un environnement sain) n'est pas susceptible d'y suffire. Auquel cas, la démarche, partant d'un bon sentiment, pourrait se révéler contre-productive, accroître plus encore le fossé entre l'État et la société civile et retarder d'autant les mesures à prendre du côté du pouvoir exécutif. Sans compter qu'il est douteux que le juge dans l'hypothèse où il retiendrait la carence de l'État l'oblige à autre chose qu'une obligation symbolique de résultat. Alors que l'urgence, c'est une obligation de moyens.

A celles et ceux qui se poseraient la question ou en douteraient, ajoutons que l'idée que nous avons d'une social-écologie est à mille lieux d'un écologisme millénariste qui postule la nature parfaite et naturellement bienveillante. C'est tout le contraire d'une religion de salut terrestre. Notre idée est totalement imperméable à certains de ces courants qui vont de l'extrême gauche à l'extrême droite, qui semblent se réactiver aujourd'hui, après avoir pointé leur nez dans les années 70. Rien à voir donc avec un quelconque retour à la terre, un ré-ensauvagement, un refus a priori du « progrès », ou une volonté de revenir à un état de nature antérieur qui renverrait à l'invocation des lois naturelles et de l'élan vers la nature de certains traditionalistes contre-révolutionnaires, nationalistes (de Barrès à Taine).

Notre « social-écologie » n'est pas allergique au suffrage universel, ne méprise pas la démocratie, ne désigne pas la République comme la "gueuse".

Notre social-écologie n'est pas davantage cet écologisme qui partagerait le thème du régionalisme, de la critique des partis et de l'antiparlementarisme. Le projet que nous défendons promeut au contraire la conjugaison des vertus républicaines et des vertus écologistes, pour éviter qu'à défaut, le seul gagnant soit le libre-échangeisme mondial qui ne ferait qu'une bouchée de l'urgence écologiste qui ne manquerait pas d'être sacrifiée sur l'autel de la marchandisation tous azimuts.

Notre social-écologie ne prétend pas davantage délivrer des sermons en faveur de la « non-croissance » ou de la « croissance négative », que nous tenons pour illusoire et irresponsables, car dans le cadre actuel, cela ne pourrait que conduire à de la stagnation, du chômage, à un accroissement de l'écart qui sépare riches et pauvres et ne réussirait en réalité qu'à interdire toute répartition plus équitable des richesses.

Elle goûte peu les prêches démobilisatrices d'une écologie « effondriste », « collapsologiste », qui nous annoncent la fin de l'Humanité en 2050 et imaginent des communautés locales autonomes fondées sur l'entraide. Et pourquoi pas une écologie *survivaliste* du nom de ce mouvement américain qui s'arme, construit des bunkers et empile des conserves lyophilisées et

n'est capable que de délivrer un message catastrophiste impropre à s'armer réellement pour lutter contre les dérèglements climatiques ?!

Cela ne nous empêche pas de considérer au PRé que la nouvelle éthique requise pour affronter le présent, doit pouvoir s'appuyer sur le principe de précaution, (un tant soit peu) sur « l'heuristique de la peur » en ce sens qu'elle peut utilement nourrir une politique de la responsabilité pour le monde à venir, ainsi que l'a montré le philosophe allemand Hans Jonas : « *Seule la prévision de la déformation de l'homme nous fournit le concept de l'homme qui permet de s'en prémunir.* » [32]. Contre l'impératif de « modernisation » à tous crins, celle qui surtout détruit et tend méthodiquement à abolir le passé, l'humanisme tragique peut être aussi héroïque. C'est tout le mal que nous souhaitons à l'humanité.

Notre conviction est qu'un projet social-écologiste est possible qui refuserait de céder à l'extrême-droitisation idéologique à gauches, comme à la tentation de la « trumpisation », que l'on voit poindre, notamment chez la gauche dite « radicale », mais aussi chez certaines figures de la gauche institutionnelle. Cependant que l'extrême droite est en train de finir de piller aux gauches une bonne part de leurs postures et de son lexique (« critique », critique du « système », critique du néolibéralisme, critique des banques, critiques de la mondialisation, critique des médias, la posture de rebelle, les mots « peuple », « social », « République », « laïcité », etc. Sur fond de valorisation du « politiquement incorrect » ; Jaurès...).

Le projet proposé par le PRé a une ambition folle : unir, relier, structurer et transmettre.

Sans oublier le souci de ce que regrettait le philosophe Michel Serres à l'occasion du Sommet de Copenhague : ce « *partenaire essentiel* » non invité, « *composé d'air ; de feu et d'être vivants, la Biogée, pour dire en un seul mot la vie et la terre* ».

Il n'est évidemment pas question ici de s'en remettre à quelque « religion séculière » en « isme » que ce soit, aux mythes de la modernité, déifiant la nation ethnique, la classe ouvrière et la « main invisible » du marché, dont on a constaté dans le passé et plus récemment encore les déboires et les impasses. Ce projet tel que nous le voyons fait confiance à la force de la République et de la laïcité, n'éprouve nul besoin de les adjectiver, mais entend et appelle à en faire respecter et l'esprit et la lettre, les valeurs et les principes.

Notre conviction est que ce projet d'une *social-écologie* peut être une opportunité pour des forces de progrès qui prendraient appui sur le bouleversement de notre système partisan, sans perdre du temps et de l'énergie à fantasmer sur la solidité de la 5^{ème} république en s'efforçant de faire disparaître les frustrations qui l'ont ébranlé.

Une donnée est à considérer : l'écologie politique est devenue obsolète ces dernières années en France, comme parti politique (nonobstant ses généralement bons résultats aux élections européennes, mais qu'elle n'arrive pas à stabiliser au plan hexagonal), mais l'écologie comme mouvement social, elle, n'est pas morte, elle existe et progresse dans les consciences, au point où elle a infusé aujourd'hui dans quasiment toutes les formations politiques et les ONG. L'écologie politique, incarnée en France par le canal historique EELV, en était arrivée à un point tel ces dernières années que les questions d'environnement étaient presque devenues le cadet de ses soucis préférant la tactique à la stratégie qui lui demandait moins d'efforts et moins d'implication / moins de risque de compromis dans le collectif national, préférant son chez soi avec la chaleur des jeux d'appareil et des postures politiques à l'extérieur.

De sorte que des formations nouvelles telles que LaREM - ou la majorité présidentielle - n'est pas la dernière à être « éligible » pour prétendre faire sienne ce projet d'une *social-écologie*. Disons les choses un peu crûment : son champion pourrait-il se contenter d'être ce nouveau Turgot que d'aucuns décrivent ? Les difficultés actuelles devraient au contraire les inciter à franchir le pas, à entamer comme un acte deux du quinquennat, à marquer l'histoire pour avoir su se dépasser et conjuguer économie, social et écologie. En revivifiant un certain

libéralisme politique, dont il n'y a aucune raison d'en laisser la propriété exclusive à la droite, Emmanuel Macron ne manque pas d'atouts au plan politique et social. Il faut reconnaître qu'il a fait siennes positivement des formes de participation dans la conception de son projet, ainsi que la thématique de la bienveillance. Il lui « suffirait » juste de passer des paroles à des actes forts en matière de Transition écologique et solidaire et de bien vouloir considérer les limites d'un pouvoir « jupitérien » dans un monde où les Hommes continuent de se vouer à plusieurs dieux.

Et si, à la faveur de leur conversion à cette idée d'une *social-écologie*, de cette urgence écologique et sociale, la majorité présidentielle proposait quelque chose comme un *contrat naturel* à la nation ? Un contrat par lequel l'Homme s'engagerait à respecter le monde qu'il a reçu en partage, sans juger le besoin qui fut le sien de s'émanciper du joug de la nécessité, mais un contrat qui reconnaîtrait des devoirs de l'humanité envers la nature mais aussi envers les générations futures.

Si, comme l'analyse Philippe Raynaud [33], professeur de sciences politique, « *la révolution d'En Marche se situe à l'intersection de 1789 et la tradition whig* » en Angleterre, rien ne s'oppose intellectuellement et encore moins politiquement à ce qu'il intègre à sa stratégie la vision d'une *social-écologie*. On se souvient en effet que durant la campagne électorale, Emmanuel Macron a établi un lien entre la société contemporaine et celle de l'Ancien régime en crise et qu'il a commencé à organiser par ailleurs un clivage entre *progressistes* et *conservateurs*, sur le modèle précisément des whigs – libéraux – contre les Tories – conservateurs – dans l'Angleterre des XVIII^e et XIX^e siècles, lui faisant opposer l'élite des villes et la vieille bourgeoisie en province, ainsi que des métiers réglementés aux privilèges professionnels, l'innovation contre la tradition, la finance contre la rente foncière.

Car l'enjeu pour lui reste d'élargir sa base sociale. Il n'est pas interdit de penser qu'il réussisse à se départir d'une certaine autosatisfaction, malgré des succès engrangés après avoir réussi à franchir des obstacles jugés jusque-là insurmontables sur des sujets tels le travail ou l'université, pour aller de l'avant.

Rien n'est exclu, pas même qu'il réussisse l'essentiel de son programme socio-économique, surtout si la conjoncture économique est favorable. Mais cela ne suffira pas forcément à neutraliser toutes les oppositions conservatrices, tant le ressentiment tous azimuts prospère ces dernières années sur lequel elles continuent et continueront de compter pour fédérer. Comme le note justement Philippe Raynaud, le cas du président polonais Lech Kaczyński (2005-2010) donne à réfléchir : ce dernier, conservateur, a été élu alors que le gouvernement précédent avait un bilan positif au plan économique. Il n'est donc pas farfelu d'imaginer ce scénario d'un retour des conservateurs après la présidence Macron. Ce qui se passe avec les populismes en Europe centrale montre que cette situation n'est pas qu'une spéculation et qu'il y a d'autres paramètres à considérer, d'où la nécessité de conforter et d'élargir sa base sociale actuelle en allant au-delà de sa lutte stratégique en faveur du risque contre la rente entamée depuis sa nomination comme secrétaire général adjoint de la présidence de la République en 2012.

Vu du côté de la mécanique d'une telle métamorphose, la chose serait d'autant plus aisée que LaREM n'a que deux ans d'existence, ne dispose pas encore de corpus idéologique (qui reste à élaborer), n'a pas de projet politique vraiment formalisé - de ce point de vue le « macronisme » évoqué ici ou là l'est de manière impropre - et pourrait donc se nourrir d'un projet « social-écologiste » si elle le décidait et si elle le jugeait compatible avec ce qui l'a fondée. Ceci pourrait être rendu plus facile par le fait que contrairement aux formations anciennes, le patriotisme de parti n'ayant pas eu le temps de s'installer à LaREM, rien ou pas grand-chose n'est susceptible de freiner les évolutions nécessaires ; le dépassement du mouvement actuel, voire le surgissement d'un ensemble plus large.

Nous avons ici évidemment plus de questions, dans la *mise en tension* de pôles distincts de la transformation économique, sociale et politique, que de réponses unifiées et définitives. Mais une certitude : la démocratie n'est pas absence de conflits.

Et une intuition : « *l'équilibration des contraires* » [34] chère au socialiste libertaire Pierre-Joseph Proudhon - qui a abandonné en 1858 (*De la justice*) la notion de « synthèse » empruntée à Hegel au motif que l'antinomie ne se résout pas - pourrait être sans doute plus utile, même si plus complexe, dans les mois ou les années qui viennent, que la logique de « l'harmonie », de « la synthèse » ou de « l'unité » tant privilégiée par le passé.

Avec le succès que l'on sait.

Cette « équilibration des contraires » qu'il a appliquée à la question de la propriété et à la science économique, a également largement pensé les formes de l'économie solidaire contemporaine, ce que l'on a trop oublié. Il n'y a guère que la filière bio-équitable qu'il n'a pas théorisé. Cette équilibration serait très utile sur la question de savoir quelle organisation sociale l'on veut, qui sache ménager une équilibration entre intérêt commun et intérêt individuel.

L'art du contrepoint appliqué en politique pourrait y aider de la même façon.

On peut apprendre beaucoup de la musique.

Dans le contrepoint, les mélodies se superposent à égalité. Bach fut un champion dans son genre. Ainsi peuvent apparaître des « fugues harmoniques » : superpositions de mélodies. Appliqué à la politique, on pourrait dépasser le mirage de l'harmonie, aller au de-là de l'utilisation des accords pour composer un projet politique contrapuntique qui procéderait comme d'une alchimie superposant à un socle principal d'une ou plusieurs autres parties, à la fois indépendantes et parfaitement unies, qui dessinerait une cohérence d'ensemble.

Entre utopie libertarienne et dystopie orwellienne, n'y aurait-il aucun espace pour une coopération plurielle, afin de faire évoluer notre système démocratique vers plus d'intelligence collective, inclusive, durable, sociale et écologique ?

(EN GUISE DE) CONCLUSION PROVISOIRE

Il n'est pas facile d'être des femmes et des hommes aujourd'hui.

Sans cesse ballottés entre des sentiments de lassitude, d'incertitude et de peur, de déprime et d'enthousiasme. Entre des bas et des hauts, et souvent encore des bas. Parfois tentés par *Le Soleil noir de la mélancolie* de Nerval.

Obligés de faire avec une société qui nous donne parfois l'impression d'avoir perdu toute raison, ne sait plus qui elle est, ni d'où elle vient, nous effraie souvent quant à l'avenir qu'elle nous dessine.

Une société qui a perdu jusqu'à la moindre notion d'arithmétique élémentaire. Qui ne sait plus compter jusqu'à cent, ni même jusqu'à dix quand il s'est agi de fêter le début du millénaire le 1er janvier 2000 (alors que l'on a fêté le début des siècles précédents les 1er janvier 1701, 1801 ou 1901).

Qui ne sait plus lire, préférant les tablettes, les smartphones, les jeux vidéos, l'intox numérique, les *smart glasses* et les systèmes de réalité augmentée. Se dopant aux *applis* et aux algorithmes dont on dit qu'ils pourraient finir par mieux nous connaître que nous-mêmes (sic !) Jusqu'à guider un jour notre conduite ? A un point tel où l'on est obligé de concevoir un droit à la déconnexion pour les salariés dont on se demande s'il ne faudrait pas l'envisager aussi pour les temps consacrés à l'éducation et aux loisirs. Tout et n'importe quoi est l'objet de critiques, souvent sans discernement ni nuances. Les savoirs et les sciences, jusqu'aux bienfaits des vaccinations, tandis que l'on se laisse contaminer par l'e-tendance à préférer les opinions intimes (post vérité).

Nous étions pourtant des gens cultivés lorsque que nous savions cultiver la terre.

Au XXème siècle, nous avons assisté à un fait notable dans toute l'histoire de l'humanité : la fin de l'agriculture comme activité majoritaire de l'homo sapiens, événement dont nous ne mesurons pas encore pleinement les effets aujourd'hui. Plus important encore que les trois révolutions que nous avons connues : le passage de l'oral à l'écrit, de l'écrit à l'imprimé, de l'imprimé aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Il n'est pas facile de se contenter de sourire, quand on accepte de voir ce qui se trame derrière, avec la reconstitution de nouvelles ligues de vertus qui veulent nous imposer un nouvel esprit de système, de nouvelles normes, de nouvelles des règles, ou qui entendent censurer les œuvres d'art, les auteurs classiques, le théâtre ou le cinéma (au nom d'un antiracisme dévoyé ou d'un post-féminisme délirant au service du révisionnisme culturel), Egon Schiele, Balthus, Bizet, Fragonard, *Blow up*, *La Belle au Bois Dormant* (pour apologie du rapport sexuel non consenti !), *Belle de jour*, clouée au pilori (au motif d'une apologie atroce qui y serait faite de la violence contre les femmes), en faisant juste étalage de leur incompréhension, de leur déculturation, de leur obscurantisme ou de leur confusion mentale. Quand ils ne vont pas jusqu'à brûler un livre de Georges Wolinski (au prétexte qu'il promouvrait le patriarcat !) ou jusqu'à ériger en modèle des « ateliers non mixtes pour personnes racisé.e.s ».

Est-ce l'époque qui voudrait cela qui fait que l'on ne lit plus, l'on juge plutôt ?

Comment est-on passé des Lumières aux Illuminati ?

C'est la littérature qu'on veut réécrire, le cinéma qu'on veut refilmer, la poésie qu'on veut encadrer, quand ce n'est pas notre vie avec des injonctions morales à tirelarigot. Le dialogue, la nuance, sont vécues comme des dangers, la liberté de penser et le ressenti personnel comme une menace par ces nouvelles ligues totalisantes qui se situent à gauches ou à droites. Car l'essentiel peut aussi se nicher là, dans ce que nous aurions tort de considérer comme de simples faits-divers. Et pas seulement dans les rapports sociaux ou économiques.

Nous aurions tort de penser que cela passera, comme la mode du *latte* à 6 euros avec des dessins dans l'écume, celle du sans gluten ou du Spritz, le cocktail le plus « instagrammable ». Comme « *l'écologie humaine* » dans la bouche du Pape et la sauvegarde de la Création ?

Que pouvons-nous faire face au relativisme intellectuel qui n'est jamais loin du laxisme moral ? Est-il acceptable de se soumettre devant la généralisation des accommodements déraisonnables ? Sur des registres aussi divers que la démocratie, la laïcité, la rationalité, la vérité des faits... La justice aussi : les règles élémentaires de justice semblent parfois perdre la force de l'évidence au profit du sentiment des uns et des autres de leur propre importance, de leur propre blessure. Ou de leur propre oppression, comme si le sentiment d'oppression attestait à coup sûr de l'oppression : les riches se sentent opprimés par les impôts, les camionneurs et les patrons de transport routiers ainsi que les automobilistes par l'écotaxe, les époux Balkany par la justice, etc.

Pouvons-nous nous contenter de regrets lorsque la liberté d'expression, la critique libre et ouverte sont régulièrement abîmées par des faussaires, alors qu'elles sont parmi les conditions du savoir scientifique depuis la Grèce Antique. Ou devant le mouvement de déculturation paradoxal à une époque qui n'a jamais ménagé un accès aussi facile aux informations et aux savoirs pour tous. Est-il possible d'imaginer que nous puissions manier les mises en garde sans les confondre avec le besoin irrépissible de torpiller ?

Peut-être est-il temps en ce XXI^e siècle de réapprendre l'agriculture, de prendre soin de la terre, du vivant, d'arrêter de vouloir le privatiser à tous prix, d'arrêter de spolier les agriculteurs du monde entier qui se voient interdire de planter ce que la nature a donné, du fait du pouvoir exorbitant donné à ces quatre majors mondiales du secteur des semences de fruits,

légumes et céréales, qui s'ingénient à mettre au point des variétés de semences hybrides à usage unique, obligeant de fait les agriculteurs à racheter des graines chaque année au prix fort. Peut-être est-il temps de prendre tout simplement soin de l'humanité en regardant en face les tumultes du présent comme les ombres de l'avenir ? En refusant, oui, de se réfugier dans le « somnambulisme » [35].

On pourrait déjà commencer par arrêter de nier l'évidence ou de gloser à l'infini sur les vertus et les vices de la *croissante verte*, de l'*économie circulaire* et de l'*économie permaculaire* ? Ou sur l'antinomie supposée entre les logiques de réparation et les logiques d'anticipation ? Et pourquoi remettre le couvert sur « Réforme » ou « Révolution » ?!

Comment desserrer aussi la tyrannie de l'accélération du temps, sous l'effet de la « révolution numérique », qui après nous avoir amenés autrefois à nous débarrasser du Commissariat au Plan, empoisonne aujourd'hui le temps libre, nous empêche d'essayer de combler notre manque à être original, et contrarie la transition écologique qui se joue, elle, sur un temps long ?

Gardons-nous de ces réflexes d'auto-défense qui ne nous protègent de rien, qui nous font abandonner les projets à long terme et nous abandonnent à un monde où l'on « *s'émeut instantanément de tout pour ne s'occuper durablement de rien* » (Amin Maalouf). Et nous font oublier jusqu'au sens du mot partage.

Relisons Robert Antelme, ce résistant, membre du groupe M.N.P.D.G (dirigé par François Mitterrand), arrêté par la Gestapo, emprisonné à Fresnes, déporté et prisonnier des camps nazis qui nous livre cette leçon de vie « *à ras de l'essentiel* » pour reprendre l'expression du magnifique Claude Roy (*Les rencontres des jours*, 1995): « *ce n'est pas une déchéance d'en être réduits à bouffer des épluchures, l'horreur, la déchéance, c'est de ne pas donner à son camarade ce qu'on pourrait lui donner. Mais manger des épluchures, c'est une espèce de devoir. Il faut essayer de vivre. Puisqu'on veut notre mort, il faut essayer de survivre.* »

«-Des fois, ajoute l'écrivain, auteur de polars noirs, James Crumley, *j'arrive plus à savoir si c'est moi qui débloque ou si c'est le monde qu'est devenu une fosse septique.*

-*Les deux. Mais votre plus gros problème, c'est que vous êtes un moraliste.*» (*Le Dernier baiser*, 1978).

L'essence très fragile de la moralité devrait également retenir autrement notre attention : la fugace intention morale n'est qu'un « *Je-ne-sais-quoi* » yankélévitchien, menacé à tout moment de déchéance, de chute dans l'impureté.

N.B : ce document de travail a été préparé par Dominique Lévêque.

[1] « *Les damnés de la mer* » est une réf à *Les Damnés de la Terre*, le dernier livre de Frantz Fanon, publié quelques jours avant sa mort (Éditions Maspero, 1961). Benjamin Stora, historien, documentariste, spécialiste de l'histoire du Maghreb contemporain (XIXe et XXe siècles), des guerres de décolonisations et de l'histoire de l'immigration maghrébine en Europe, professeur à l'université Paris-XIII et inspecteur général de l'Éducation nationale est Président du Conseil d'orientation de l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée qui réunit le Musée de l'histoire de l'immigration et l'Aquarium de la Porte Dorée.

Ouvrages récemment parus : *68, et après ?* (Stock, 2018) ; *Juifs, musulmans: chroniques d'une rupture* (éd L'Esprit du temps, 2017) après *Mouvements migratoires, une histoire française* (avec Smaïn Laacher) (éd. L'Age d'homme, 2017).

Benjamin Stora est membre du conseil scientifique du PRé.

[Présentation du débat "Migrants de Méditerranée, qui sont ...](#)

[dailymotion.com/video/x2u0h85](https://www.dailymotion.com/video/x2u0h85)

Migrants de Méditerranée, qui sont ces damnés de la mer ? Vendredi 19 Juin 2015, 19h. Vendredi 19 Juin 2015, 19h. Musée national de l'histoire de l'immigration

[2] *Peuples sans terre cherchent terre privée de peuples* (Le Monde, 6 juin 2018).

Bruno Latour, philosophe des sciences et techniques, anthropologue et sociologue est professeur émérite associé au médialab de Sciences Po. Il continue d'enseigner dans le programme expérimental arts et politiques (SPEAP). Il a écrit et édité une vingtaine d'ouvrages. Il est membre de plusieurs académies étrangères, a reçu de nombreux doctorats honoris causa et a reçu en 2013 le Prix Holberg pour l'ensemble de son œuvre. Sur la question environnementale il a publié *Politiques de la nature-comment faire entrer les sciences en démocratie* (La Découverte, 1999) qui fait la synthèse des travaux sur la philosophie de l'environnement, puis *Face à Gaïa* (La découverte, 2015) et *Où atterrir?* (La Découverte, 2017).

PRé / Note préparatoire au rapport d'orientation 2018, DL, doc de travail interne / Conseil des membres du 27-11-2018, révisé le 21-12-2018

[3] Léo Strauss (1899-1973), philosophe, émigré juif allemand qui s'est réfugié aux États-Unis dans les années 1930, la veille de l'arrivée d'Hitler au pouvoir, après avoir suivi les cours des philosophes Husserl et Heidegger, est un spécialiste de philosophie politique. Il prend la nationalité américaine en 1945. Il a enseigné la philosophie politique à New York puis à Chicago. Son œuvre est une tentative de restituer le sens de la « philosophie politique classique » de Socrate et Platon jusqu'à l'aube du XVI^e siècle, une philosophie qui s'articule autour des concepts de nature humaine et de droit naturel. La grande question qui traverse son œuvre est la suivante : comment le nihilisme s'est-il propagé et a-t-il dominé l'Europe à partir de l'entre-deux guerres ? Leo Strauss cherche d'abord à déterminer les racines philosophiques de cette crise de l'Occident, puis il propose un antidote radical, qu'il trouvera dans le retour à l'activité philosophique de Socrate et de Platon.

Il a aussi mené une critique du relativisme (« *Non, toutes les civilisations ne sont pas également respectables, sinon l'anthropophagie n'est qu'une affaire de goût.* »). Sa critique radicale de la modernité, le fit passer à une notoriété internationale post-mortem grâce à l'un de ses étudiants et disciples, Allan Bloom (et son livre, *L'âme désarmée*, paru en 1987), au point qu'il passe pour un penseur-phare du néo-conservatisme américain et les néo-conservateurs en tirent l'idée que leur pays avait une mission de rédemption historique mondiale et d'intervention tous azimuts. L'anniversaire de sa mort coïncidant avec l'intervention en Irak, il en fut déclaré le penseur en chef. Mais, l'écrit Mark Lilla, tous ses écrits ont été passés au crible sans que l'on ait trouvé la moindre trace d'une quelconque idée de droit d'ingérence. « *L'homme moderne est un géant aveugle.* » in *La renaissance du rationalisme politique classique* (1993, paru en France chez Gallimard, 2009).

[4] Irvin Kristol (1920-2009), spécialiste de philosophie politique, journaliste, sociologue et éditeur est considéré comme le fondateur du néo-conservatisme américain. Au *City College* il s'engagea au côté des trotskystes pendant quelques années. Après la deuxième guerre mondiale et Cambridge, il fut engagé à la revue *Commentary* où il travailla pendant cinq années, avant de prendre pendant quelques mois la direction du jeune "Comité Américain de la Liberté Culturelle". En 1953, Kristol (et Stephen Spender, corédacteur), fut choisi pour fonder *Encounter*, la nouvelle revue du Congrès pour la Liberté Culturelle, qui était basé à Londres. Il passe du libéralisme à un conservatisme traditionnel. De retour à New York, Il rejoint une maison d'édition, *Basic Books* dont il devint vice-président. Il fonde en 1965 (avec Daniel Bell comme corédacteur), une revue trimestrielle, *The Public Interest*, spécialisée dans les problèmes nationaux. En 1972, Kristol et son petit groupe décident de quitter le Parti démocrate, considérant qu'ils n'étaient plus libéraux en quoi que ce soit. Après avoir quitté *Basic Books*, Irving Kristol passa 18 ans à l'université de New York comme professeur des "Valeurs urbaines". C'est à cette époque qu'émergea le mouvement néo-conservateur. En 1968, Kristol soutient la candidature d'Hubert Humphrey; en 1972, il se prononce en faveur de Richard Nixon. Le néo-conservatisme était lancé et florissait, avec Kristol comme "parrain" reconnu.

Dernier ouvrage paru : *Néo-conservatisme: autobiographie d'une idée (Neoconservatism: The Autobiography of an Idea, 1995)*.

Irving Kristol a retracé lui-même son parcours intellectuel et politique en ces termes : "*J'étais trotskiste parce qu'il y avait de bonnes raisons d'être trotskiste ; j'étais de gauche parce qu'il y avait de bonnes raisons d'être de gauche ; je suis conservateur parce qu'il y a de bonnes raisons d'être conservateur.*"

[5] Hubert Védrine ministre des Affaires étrangères dans le gyt Jospin, ancien porte-parole et secrétaire général de l'Élysée sous François Mitterrand est conseiller en stratégie géopolitique. En 2007, Hubert Védrine décline la proposition du Président Sarkozy de revenir au gouvernement et de reprendre les affaires étrangères, il accepte néanmoins de rédiger un «Rapport au Président de la République sur la France et la mondialisation». En 2013 – 2014, il préside la commission qui rédige un rapport sur les perspectives économiques entre l'Afrique et la France.

Dernier ouvrage paru: *Comptes à rebours* (Fayard, 2018), après *Sauver l'Europe* (éditions Liana Levi, 2016)

[6] Cf. la conférence interministérielle des représentants des six états membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier - CECA - tenue en juin 1955 afin de résoudre les problèmes causés par l'échec de la CED - Communauté européenne de défense, et qui accoucha du Traité de Rome et lança le *Marché commun* en 1957)

[7] Thierry Libaert est Professeur des universités en sciences de la communication. Membre du Comité Economique et Social Européen (sections « Environnement » et « Marché Intérieur ») dont il est le point de contact de la délégation française; rapporteur de l'avis du CESE du 17-10-2013 relatif à l'obsolescence programmée, premier texte européen à se prononcer sur ce sujet. Membre du Conseil d'Orientation des Consultations Citoyennes sur l'Europe. Chef de mission à la direction Développement durable d'EDF. Membre du comité de veille écologique de la Fondation pour la nature et l'homme (FNH) au nom de laquelle il a participé au Grenelle de l'environnement (2007) au sein de la commission "Gouvernance". Directeur scientifique de l'*Observatoire international des crises* ; membre du comité de rédaction de la revue *Recherches en Communication* (depuis 2009), du comité de lecture de *Communication & Organisation* et de la revue *Public Relation Inquiry*. Pt de l'Académie des Controverses et de la Communication Sensible (ACCS), directeur scientifique de l'Observatoire international des crises, membre du conseil d'administration de l'Institut des futurs souhaitables, du comité d'honneur de l'Institut National d'Economie Circulaire, membre du Conseil de l'éthique Publicitaire (CEP) et du Comité d'orientation du GIE "Toute l'Europe", 1er site d'information sur l'Europe. Vice-président du Think tank *La Fabrique Ecologique*. Auteur du rapport *Pour une consommation plus durable, en phase avec les enjeux européens* commandé en Juin 2018 par le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire.

Dernier ouvrage paru : *Développement durable - Une communication qui se démarque* (en co-direction avec Solange Tremblay et Nicole d'Almeida) (Presses universitaires du Québec, février 2018).

Thierry Libaert est membre du conseil des membres et du conseil scientifique du PRÉ.

[8] Dan Esty, professeur de droit et de politique environnementale à l'Université de Yale; directeur du *Yale Center for Law and Environmental Policy* et administrateur du *Center for Business and the Environment* à l'Université de Yale qu'il a fondé en 2006 ; ancien Commissaire à l'énergie et à la protection de l'environnement pour l'État américain du Connecticut. Ancien missi dominici Climat, Environnement, Economie verte du président Barack Obama et négociateur US dans les sommets internationaux, après avoir été son conseiller lors de la Présidence de 2008 sur les questions énergétiques et environnementales au sein de l'équipe de campagne, puis au sein de l'équipe de « transition présidentielle » (mars 2007-janvier 2009).

Auteur notamment de *Green to Gold business Play book : How to implement Sustainability Practices for Bottom Line Results in every Business Function* (with P.J Simmons) (New Jersey: John Wiley & Sons, Inc. 2011).

Dan C Esty est membre du conseil scientifique du PRÉ.

[9] Roberto Saviano, condamné à mort par la Mafia napolitaine est l'auteur du roman *Gomorra* (2006) et scénariste de la série TV, vit sous protection policière. En juin 2018, le ministre de l'Intérieur Matteo Salvini menace de lever la protection policière dont il fait l'objet après ses critiques contre le gouvernement. *Les mensonges du monde populiste gagnent du terrain. Le néo-fascisme qui se répand en Europe ne se définit pas comme tel, mais comme une transversale gauche-droite qui s'en prend aux élites, aux juifs, aux intellectuels...*

PRÉ / Note préparatoire au rapport d'orientation 2018, DL, doc de travail interne / Conseil des membres du 27-11-2018, révisé le 21-12-2018

[10] *Le biais comportementaliste*, Henri Bergeron et Patrick Castel avec Jeanne Lazarus, Olivier Pilmis et Etienne Nouguez (Presses de Sciences Po, 2018). Henri Bergeron est sociologue, enseignant chercheur CNRS, membre du Centre de Sociologie des Organisations (CSO), Co-titulaire chaire "numérique, organisations et affaires publiques" à Sciences Po, directeur du master *Organisations et Management des Ressources Humaines*, d'Axe Santé (Laboratoire Interdisciplinaire d'Évaluation des Politiques Publiques) et coordinateur scientifique de la Chaire Santé de Sciences Po-FNSP. Co-directeur du « domaine santé » aux Presses de Sciences Po.

Henri Bergeron poursuit ses recherches sur les politiques de santé et les transformations des pratiques et de la profession médicale en étudiant divers objets : drogues illicites, alcool, obésité, recherche médicale, santé publique. Il mobilise les outils de la sociologie de l'action publique, des mouvements sociaux et mais surtout de la sociologie des organisations afin de rendre compte des dynamiques à l'œuvre dans les processus de formation de l'action publique et dans ceux qui président aux reconfigurations des champs organisationnels et institutionnels. Il est particulièrement intéressé par les liens entre savoir, expertise et politique, et de manière plus générale, au changement organisationnel et institutionnel.

Henri Bergeron est membre du conseil scientifique du PRé.

[11] Jacques Archimbaud, militant de l'économie solidaire et de la décentralisation, spécialiste des questions de démocratie participative. Vice-président de la Commission nationale du débat public (CNDP) et président de la commission particulière du débat public (CPDP) sur la révision de la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'énergie) chargée de définir les priorités d'action détaillées, à un horizon intermédiaire, pour atteindre les objectifs de la politique énergétique (mars 2013-juin 2018). Responsable de l'organisation du débat public, également à l'initiative de la création du G 400, un panel de 400 citoyens tirés au sort et chargés de suivre le débat. Fondateur et dirigeant de différents réseaux de l'économie alternative et solidaire, participant des premières initiatives de développement local, il a occupé les postes de conseiller technique puis de conseiller auprès de Dominique Voynet, ministre de l'Aménagement du territoire, de l'environnement et de chargé de mission dans celui d'Yves Cochet dans le même ministère. (1998/2002). Dans ce cadre, il s'est occupé notamment de la mise en place des emplois jeunes environnement, du développement local et des agendas 21, de la conception et de la discussion de la LOADDT, de la négociation des contrats de plans. Collaborateur des anciens ministres de l'Écologie, Dominique Voynet, Yves Cochet et Cécile Duflot (dont il fut le directeur de cabinet à la mairie de Montreuil, puis directeur adjoint au ministère de l'Égalité des territoires et du logement). Jacques Archimbaud est membre du conseil scientifique du PRé.

[12] Entretien « Soigner « l'irremplaçabilité » d'autrui », Espace de libertés | CAL, libres ensemble, nov. 2018)

Cynthia Fleury, philosophe et psychanalyste, est professeur au CNAM, titulaire de la chaire Humanités et santé et professeur associée à l'École des Mines (PSL/Mines-Paristech). Elle a longtemps enseigné à l'École Polytechnique et à Sciences Po (Paris).

Sa recherche porte sur les outils de la régulation démocratique.

Elle a été présidente de l'ONG Europanova, dont elle est vice-pte aujourd'hui, organisatrice des États Généraux de l'Europe (plus grand rassemblement de la société civile européenne). Elle est le plus jeune membre du Comité consultatif national d'éthique (CCNE). Elle est également membre fondateur du réseau européen des femmes philosophes de l'Unesco. En 2016, elle a fondé la Chaire de Philosophie à l'Hôpital (Hôtel-Dieu Paris). Elle dirige désormais de la Chaire de Philosophie à l'Hôpital Sainte-Anne (GHT Neurosciences et Psychiatrie). Derniers ouvrages parus : *Le souci de la nature. Apprendre. Inventer. Gouverner*, dir. avec A.C Prévot, (CNRS Editions, 2017); *Les Irremplaçables* (Gallimard, 2015. Folio 2018)

[13] Cf. Entretien François Sureau (Figaro du 16-12-2018)

[14] Entretien Jacques Lévy (La Gazette.fr, par Jean-Baptiste Forray ; 01-02-2019)

[15] *Réinventer le Parlement*, Pierre Birnbaum (Flammarion, 1978) et *Le Parlement à refaire*, Jean-Michel Belorgey (Gallimard, 1991)

[16] Chantal Chouffe, philosophe politique belge « postmarxiste », professeur au département de sciences politiques et des relations internationales de l'université de Westminster est co-auteure (avec Inigo Errejón) de *Construire un peuple, pour une radicalisation de la démocratie* (Cerf, 2017) et de *Pour un populisme de gauche*. (Albin Michel, 2018) qui a fourni à LFI et à son leader Mélenchon, comme à une partie des gauches européennes dont Podemos, une trouvaille apparemment nouvelle, mais assez opportuniste et régressive en définitive, autour de la notion positivement présentée de « populisme de gauche » valorisant la représentation politique, la verticalité et la place du leader dans « la construction du peuple ».

[17] *Le Peuple contre la démocratie* de Yascha Mounk (Editions de l'Observatoire, 2018). Mounk ne distingue pas entre populisme de gauche et de droite. Fâcheux oubli ! En effet, le premier, parce qu'il vise à « construire un peuple », reconnaît l'hétérogénéité du corps social. Tandis que le second affirme « incarner le peuple » en partant de la pétition de principe selon laquelle le peuple existe et serait doté d'une identité homogène. La différence signifie ni plus ni moins que le populisme de gauche peut s'articuler à la démocratie libérale. C'est bien tout le projet de Chantal Mouffe lorsqu'elle envisage le populisme de gauche comme une manière de remettre de l'antagonisme dans un jeu politique dévitalisé par vingt ans de neutralisation idéologique. Et donc de vivifier une démocratie libérale dont Mouffe reconnaît par ailleurs l'absolue nécessité.

[18] Mark Lilla, historien des idées, professeur de littérature à l'Université Columbia de New York se livre à une critique acide du « progressisme américain » dans son livre *La Gauche identitaire* (Stock, 2018).

[19] Entretien Bruno Latour, Le Monde du 20-07-2017

[20] Nathalie Krikorian Duronsoy, philosophe, analyste du discours politique et des idéologies est chroniqueuse à *Atlantico* ; elle fut auteure à *Influences* ("Agence de presse des idées") et sur *Le Point.fr*, intervenante sur *France Inter*, après avoir été rédactrice en chef du magazine *Spring* (1992-2014), collaboratrice de *Causeur* et de *Côté Ouest*. Elle fut chargée de recherche sur les questions de politiques publiques, chargée de mission sur la mise en place du RMI, au sein de l'Observatoire de la Décision Publique (présidé par Patrick Viveret); chargée de la réalisation d'audits sociaux; directrice des publications et de l'organisation des colloques à l'ISER (Institut Socialiste d'Études et de Recherches) ; chargée de recherche sur les « discours d'extrême droite » au Laboratoire de Lexicologie Politique de l'ENS-St Cloud-CNRS. Nathalie Krikorian-Duronsoy est membre du conseil scientifique du PRé.

[21] *Robespierre. L'homme qui nous divise le plus*, Marcel Gauchet (Gallimard, 2018)

[22] "la volonté de supprimer la distance qui crée la distance", in *Le spectateur engagé*, Jacques Rancière (La Fabrique, 2008)

[23] « être spectateur n'est pas la condition passive qu'il nous faudrait changer en activité, mais notre situation normale », *Le spectateur émancipé*, Jacques Rancière (La Fabrique éditions, 2008). Professeur émérite au département de philosophie de l'Université de Paris VIII, Jacques Rancière a animé la revue *Les Révoltes logiques* de 1975 à 1985. Il a publié notamment *La Nuit des prolétaires* (Fayard, 1981), *Le Philosophe et ses pauvres* (Fayard, 1983) ; *La Méésentente. Politique et philosophie* (Galilée, 1995), *Aux bords du politique* (La Fabrique, 1998), *Le Partage du sensible, Esthétique et politique* (La Fabrique, 2000), *La Fable cinématographique* (Seuil, 2001), *Malaise dans l'esthétique* (Galilée, 2004), *La Haine de la démocratie* (La Fabrique, 2005).

[24] « L'idée du péril fasciste occupe aujourd'hui les esprits. Rien n'est plus naturel. J'estime pour ma part qu'en ce qui concerne la France, on en parle trop et même qu'on y pense trop (...). Mais ce que je redoutais, c'est qu'en voulant barrer la route du pouvoir au fascisme, on ne se jetât plus ou moins consciemment à sa suite. C'est qu'en voulant détourner du fascisme sa clientèle possible, on en vint à offrir au même public, par les mêmes moyens de publicité, un produit à peu près analogue. Je redoutais qu'on transformât ainsi le socialisme, parti de classe, en un parti de déclassés. Je redoutais qu'en procédant comme le fascisme, par un rassemblement de masses confuses, en faisant appel, comme lui, à toutes les catégories d'impatiences, de souffrance, d'avidité, on ne noyât l'action du PS sous ce flot d'aventuriers – aventuriers bien souvent par misère et par désespérance – qui a porté tour à tour toutes les dictatures de l'Histoire. On ne détruit pas l'idéologie fasciste en la plagiant ou en l'adoptant », Léon Blum (congrès de la SFIO en 1933).

[25] Etes-vous démocrate ou républicain ? par Régis Debray (Nouvel Observateur, nov.-déc.-1995)

[26] Peter Sloterdijk, entretien dans l'Obs du 29-06-2017. Peter Sloterdijk, ancien recteur de la 'Hochschule für Gestaltung de Karlsruhe', philosophe et essayiste, partage avec Jürgen Habermas le devant de la scène intellectuelle allemande. Tandis que le second développe une théorie de la démocratie, le second est beaucoup plus provocateur, assez clivant et pour tout dire plus nietzschéen. Sa marque de fabrique est de mettre en perspective les événements contemporains et l'histoire longue. Pour Peter Sloterdijk, les événements politiques sont le fruit du passé et du présent. En cela, les peuples sont héritiers de leur histoire mais également responsables de leur futur. Auteur notamment de *Après nous le déluge. Les Temps modernes comme expérience antigénéalogique*, « Die schrecklichen Kinder der Neuzeit » (Payot, coll. « Essais Payot », 2016).

[27] Tribune à Libération du 28 juin 2017. Philippe Corcuff, est chercheur, militant, sociologue engagé. Maître de conférences HDR de science politique à l'Institut d'études politiques de Lyon et membre du laboratoire CERLIS (Centre de recherche sur les liens sociaux, université Paris Descartes/CNRS). Co-directeur (avec Guy Walter) de la collection « Grands débats : Mode d'emploi » des Presses Universitaires de Lyon dont l'ambition est de mettre à disposition des citoyens les analyses de figures françaises et internationales de la pensée contemporaine dans une logique de dialogue transdisciplinaire, après avoir co-dirigé la collection « Petite Encyclopédie Critique » des éditions Textuel (Paris). Membre du Conseil Scientifique de l'association altermondialiste Attac France. Co-animateur des universités populaires de Lyon et de Nîmes. Un de ses derniers ouvrages parus (avec Jérôme Alexandre, Haoues Seniguer et Isabelle Sorente) est « *Spiritualités et engagements dans la cité. Dialogue entre un musulman critique, un agnostique anarchiste, un catholique libertaire et une romancière* » (Le Bord de l'eau, 2018). Philippe Corcuff est un contributeur du PRé.

[28] *L'Empire*, Antonio Negri, avec Michael Hardt (Les Etudes philosophiques, 2002)

[29] *Discours de la servitude volontaire ou le Contr'un*, La Boétie, 1549 ; *Discours à la Nation allemande*, Fichte, 1807).

[30] Entretien Pierre Joxe (JDD, 29-02-2016)

[31] Note du PRé *Vers une social-écologie ?* (mars 2015), par le groupe de travail « Quel projet politique pour demain ? » (Animé par Dominique Lévêque, Gilles Sohm, Guillaume Vuilletet) et *La social-écologie a-t-elle un avenir ?* (septembre 2017), éléments de réflexion présentés par Dominique Lévêque.

[32] In *Le Principe Responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Hans Jonas (1979).

[33] *Emmanuel Macron: une révolution bien tempérée*, Philippe Raynaud (Desclée de Brouwer, 2018). Professeur de science politique, agrégé de philosophie et de science politique, Philippe Raynaud enseigne à l'université Panthéon-Assas (Paris-II). Son œuvre associe depuis toujours l'analyse de la politique contemporaine (l'Extrême Gauche plurielle), l'histoire des idées et la réflexion théorique (Dictionnaire de philosophie politique). Son dernier ouvrage, *La Politesse des lumières* (Gallimard, 2013), a reçu le prix Montaigne et le prix La Bruyère de l'Académie française. Philippe Raynaud est membre du conseil scientifique du PRé.

[34] Sur « *l'équilibrage des contraires* » chez P.-J. Proudhon, voir *Théorie de la propriété* (L'Harmattan, collection « Les introuvables », 1997).

[35] « *J'appartiens à une génération qui n'a pas connu la guerre. Beaucoup pensent que l'on peut continuer à préférer les confrontations, les divisions. (...) Je ne céderai à aucune fascination pour les régimes autoritaires (...) Je ne veux pas faire partie d'une génération de somnambules. Je veux appartenir à une génération qui veut défendre sa démocratie. C'est un mot qui a tout son sens, qui est le fruit des batailles passées. Et la souveraineté européenne a un sens* »

[36] *Les rencontres des jours*, 1992-1993, Claude Roy (Gallimard, coll. nrf, 1995)